

# LA CIVILISATION FRANÇAISE





**UNIVERSITÉ LINGUISTIQUE V. BRIOUSOV**

# **LA CIVILISATION FRANÇAISE**

*Manuel compilé par Alice Doumikian*

Erévan - 2006

**ՀՏԴ  
ԳՄԴ**

Publié par la décision du conseil scientifique de l'Université  
Linguistique V. Brioussov

**CIVILISATION FRANÇAISE** Կազմեց՝ Ալիսա Դումիկյան,  
-Եր.: «Լինգվա», 2006, 192 էջ:

Approuvé par  
**Paul ROUSSET**

*Le recteur de l'Université Française en Arménie*

**Armen BAGHDASSARIAN**

*Le vice-président du conseil scientifique et pédagogique de  
l'Université Française en Arménie, le candidat ès lettres*

**Naira MANOUKIAN**

*La candidate ès lettres*

Ouvrage publié sous la direction de

**Eduard DANIELIAN**

*Le docteur en histoire, professeur*

\_\_\_\_\_2006թ.  
0134(01) - 2006

**ԳՄԴ**

Ձեռնարկը նախատեսված է Ֆրանսիայի երկրագիտություն  
առարկան ուսումնասիրող ուսանողների համար: Նրանում  
ընդգրկված են ֆրանսիայի քաղաքակրթության պատմական  
գարգացման հիմնական փուլերը, ներառյալ մշակույթը,  
քաղաքական համակարգը և մասնակցությունը միջազգային և  
եվրոպական կառույցներում: Ձեռնարկում տեղեկություններ են  
պարունակվում դեռևս միջնադարից եկող հայ-ֆրանսիական  
տնտեսական և մշակութային առնչությունների մասին:

ISBN 99930-79 -76-6

© «Լինգվա», 2006թ.

# LA CIVILISATION FRANÇAISE

## INTRODUCTION

L'idée de civilisation	5
------------------------	---

## I. LE PAYS

1.	La position naturelle et les frontières	7
2.	Le relief et le climat	8
3.	Les fleuves	10
4.	La population	12
5.	La division administrative	15
6.	La France régionale	18
7.	La France d'outre-mer	41
8.	Les grandes villes	48
9.	Paris au fil des siècles	53
	a. L'origine de Paris	53
	b. Paris du Moyen Age	55
	c. Paris révolutionnaire	59
	d. Paris du XX <sup>e</sup> siècle	62
10.	La construction européenne	65
11.	La France et les organisations étrangères	69
12.	Les témoignages sur les relations franco-arméniennes	70
13.	La communauté arménienne en France	74

## II. LA CULTURE

1.	La langue française	77
2.	La francophonie	79
3.	La structure d'enseignement	80
4.	La religion	86
5.	Les symboles de la France:	
	a. le coq gaulois	91
	b. le drapeau tricolore	92
	c. Marianne	93
	d. la devise	94
	e. l'hymne	95
6.	Les fêtes	97
7.	Le cinéma français	103

8.	La peinture française	107
9.	Les monuments historiques et les musées de Paris et de son environnement	113
<b>III. LA FORMATION DE LA NATION FRANÇAISE ET SON SYSTÈME POLITIQUE</b>		
1.	La Gaule	125
2.	La fondation de la nation française	126
3.	Les croisades	129
4.	La guerre de Cent Ans	130
5.	Les guerres de religion	132
6.	La Renaissance en France	132
7.	La I <sup>re</sup> République	134
8.	La Déclaration des droits de l'homme et son développement dans le monde	136
9.	Napoléon I <sup>er</sup>	139
10.	La restauration des Bourbons, la Monarchie de Juillet	141
11.	La II <sup>e</sup> République,	143
12.	Le second Empire	144
13.	La III <sup>e</sup> République	146
14.	La IV <sup>e</sup> République	148
15.	La V <sup>e</sup> République	149
16.	Les institutions	
	1. le pouvoir exécutif	156
	2. le pouvoir législatif	158
	3. le pouvoir judiciaire	161
17.	Les forces politiques	164
<b>IV. LA SOCIÉTÉ</b>		
1.	La protection sociale	171
2.	La protection de l'environnement	175
3.	Les syndicats	178
4.	Les médias	180
<b>TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES SOUVERAINS ET CHEFS D'ETAT DE LA FRANCE</b>		184
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		190

# INTRODUCTION

## L'idée de civilisation

Le concept de “civilisation” s’est formé depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et s’est considérablement modifié au cours de deux siècles suivants.

Lorsque Montesquieu<sup>1</sup> décrit, dans *l'Esprit des Loïs* le système politique, l’essor commercial, le développement artistique des cités grecques, il se sent embarrassé pour résumer en un seul mot toutes ces données. Mais ses contemporains n’utilisent, dans ce cas, que le mot “société”; pour eux, une collectivité qui possède des règlements précis, une organisation évoluée, est essentiellement “sociale”. Très vite pourtant, ce terme paraît insuffisant: à la notion d’organisation, les Encyclopédistes<sup>2</sup> ajoutent celle de progrès qui n’est pas implicite dans l’idée de société. D’Holbach<sup>3</sup> est le premier à écrire, en 1776, le mot “civilisation”.

Dans “civilisation” apparaît d’abord le latin *civis*, citoyen. Être civilisé, c’est vivre dans le cadre d’une cité, ou, plus largement d’un État pourvu de lois, faisant régner la justice.

W. Durant, historien du XX<sup>e</sup> siècle, a donné la définition complète du terme de la civilisation: “La civilisation est un ordre social promouvant la création culturelle. Cela est constitué de 4

---

<sup>1</sup> **Montesquieu** (Charles de **Secondat**, baron de la Brède), écrivain français (château de la Brède, près de Bordeaux, 1689-Paris, 1755), auteur des *Lettres persanes* (1721), des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence* (1734) et de *De l'Esprit des lois* (1748). Ce dernier ouvrage inspira la Constitution de 1791 et fut à l’origine des doctrines constitutionnelles libérales, qui reposent sur la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.(Acad. fr.)

<sup>2</sup> **Encyclopédistes**, Encyclopédie ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, publication inspirée par un ouvrage similaire de Chambers (1729), et dirigée par Diderot (1751-1772). Elle avait pour but de faire connaître les progrès de la science et de la pensée dans tous les domaines. Les auteurs donnèrent une orientation économiste et industrielle à l’ouvrage. Ils comprenaient, outre Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Jaucourt, des médecins et des ingénieurs. La publication, à laquelle s’opposèrent le clergé et la noblesse de cour, fut menée à terme grâce au sens des affaires du libraire Le Breton et à l’énergie de Diderot. Précédée du Discours préliminaire de d’Alembert, l’Encyclopédie imposa l’idée du progrès économique; elle fut annonciatrice de l’avènement de la bourgeoisie.

<sup>3</sup> **Holbach**, (Paul Henri **Tiry**, baron d’) philosophe français d’origine allemande (Edesheim, Palatinat, 1723 - Paris 1789). Collaborateur de l’Encyclopédie, matérialiste, athée, il attaqua l’Eglise et la monarchie de droit divin.

éléments: provision économique, organisation politique, traditions morales, et poursuite de connaissance et d'arts".

### **Les civilisations**

Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les philosophes commencèrent à se demander si la quête d'une civilisation universelle et valable pour tous avait un sens.

On admet désormais que la civilisation n'est pas, en elle-même, une valeur absolue et hors du temps. Chaque société est donc en droit de prétendre trouver son équilibre par ses propres moyens. En 1819, Ballanche<sup>4</sup> emploie au pluriel le mot "civilisations"; personne n'ose plus parler trop haut de "la civilisation". Les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle acceptent à peu près le nouvel emploi du terme. C'est ainsi que Taine<sup>5</sup>, étudiant "la civilisation grecque" ou "la civilisation hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle", y voit des moments privilégiés de l'Histoire humaine.

De ce point de vue il faut rappeler que dans l'histoire de l'humanité furent des époques qui s'étaient déterminées par l'apparition de grandes civilisations comme en Egypte, en Mésopotamie etc. Il est important de noter que l'Arménie par ses ressources naturelles et ses valeurs culturelles et spirituelles fut le berceau de la civilisation comme l'ont définis encyclopédiste Calmet et historien-orientaliste David Marshall Lang.

---

<sup>4</sup> **Ballanche** (Pierre Simon), écrivain français (Lyon 1776-Paris 1847), dont la philosophie de l'histoire, héritée de Vico s'allie à une sentimentalité mystique. (Acad. fr.)

<sup>5</sup> Taine (Hyppolite), philosophe, historien et critique français (Vouziers 1828-Paris 1893).

# I. LE PAYS

## 1. La position naturelle et les frontières

La France est située à l'Ouest de l'Europe, presque à l'égale distance du pôle et de l'équateur. C'est un des plus grands Etats européens qui a 551 695 km<sup>2</sup> de superficie.

La France limite avec l'Espagne au Sud-Ouest, avec l'Italie au Sud-Est, avec l'Allemagne, la Suisse et le Luxembourg à l'Est, avec la Belgique au Nord-Est.

Sur 5200 km de frontières on compte 3100 km de façades maritimes. La France est baignée au Nord par la Mer du Nord et la Manche, à l'Ouest par l'océan Atlantique, au Sud par la Méditerranée.

**La Mer du Nord, la Manche** sont des mers peu profondes. Des eaux tièdes, venues des Tropiques, se propagent à travers la Manche et la Mer du Nord. Elles provoquent en hiver des brumes de plus en plus fréquentes à mesure qu'on avance vers le Nord-Est. Le mélange des eaux tropicales et boréales et des eaux douces des fleuves favorise une richesse prodigieuse de matières organiques<sup>6</sup>. **La Méditerranée** est une mer chaude, dont la température en hiver ne descend pas au-dessous de 13°. Ses eaux sont fortement salées à cause de l'évaporation. À la différence des mers du Nord et de l'Ouest, elle est peu poissonneuse.

**Les montagnes** les plus élevées se trouvent aux confins du pays. Au sud, la frontière avec l'Espagne est constituée par la chaîne des **Pyrénées**<sup>7</sup> à 3 298 m au **Vignemale** (3 404 m au pic d'Aneto en Espagne). À l'est les **Alpes** à 4 807 m au **Mont Blanc** et le **Jura** au **Crêt de la Neige** à 1 718 m font les frontières avec l'Italie et la Suisse protégeant les frontières orientales et méridionales. C'est seulement au Nord-Est que la France reste sans défense naturelle.

---

<sup>6</sup> Les bancs de la mer du Nord sont de véritables "pâturages à poissons" qui passent pour les poissonneuses du globe.

<sup>7</sup> La formation des chaînes des Pyrénées et des Alpes a commencé il y a plus de 50 millions d'années.



## 2. Le relief et le climat



La France se trouve dans la zone tempérée dans la partie de l'Europe la plus découpée, la plus variée de reliefs, la plus sensible aux influences bienfaisantes des mers. Le relief de la France se divise en deux grands ensembles:

a. **Au Nord, à l'Ouest et au Centre, une zone de basses terres.** Ici s'étendent des plaines et des plateaux peu élevés (plaine du Nord, Bassins Parisien et Aquitain) constituant pour l'essentiel cette moitié du territoire français qui est située à moins de 200 m d'altitude. C'est le plus souvent par une lente transition que les altitudes s'élèvent de là vers les Ardennes, les Vosges, l'Ouest du Massif Central.

b. **A l'Est et au Sud, une zone de relief heurté**, juxtaposant de hautes montagnes (Jura, Alpes, Pyrénées) et des plaines peu étendues, étroites et encaissées (plaines du Languedoc et de Provence, Sillon alpin, couloir de la Saône et du Rhône).

**Une ligne presque continue de hauteurs sépare nettement ces deux ensembles.** Dominant le sillon du Rhône et de la Saône depuis le Sud des Cévennes jusqu'au Sud des Vosges, en passant par les plateaux bourguignons, cette ligne de hauteurs coupée de rares passages, sert de zone de partage des eaux entre la Mer du Nord, la Manche, l'Atlantique d'une part, la Méditerranée de l'autre. C'est un des traits les plus visibles de la structure du sol français.

La France s'étend du 42° au 51° degré de latitude nord. Elle se trouve au milieu de la zone tempérée. Deux types nettement tranchés s'opposent: le climat océanique et le climat méditerranéen. La majeure partie de la France a un climat **océanique** plus ou moins dégradé par des influences continentales, **méridionales**, ou par celles résultant **du relief**.

La France est largement ouverte à l'influence **océanique**. Les grands ensembles de plaines l'emportent à l'Ouest et au Centre; les hauts reliefs qui mettraient obstacle à la pénétration de l'influence maritime sont situés au Sud et à l'Est. L'océan agit d'abord comme régulateur thermique: les isothermes sont, en été comme en hiver, souvent parallèles aux côtes. Sur les côtes occidentales, l'hiver est doux, l'été frais; les amplitudes grandissent à mesure qu'on s'éloigne de la mer. Les pluies sont plus abondantes sur les hauteurs directement exposées aux influences maritimes (Bretagne occidentale, Morvan, plateaux limousins). Vers l'intérieur du pays, ce climat se dégrade. En Lorraine et en Alsace, il revêt des nuances continentales, avec des étés chauds et orageux, des hivers plus froids et des précipitations moins abondantes, en partie concentrées en été sous forme d'orages. Dans les régions du sud-ouest, le climat océanique est marqué par des étés plus chauds et des automnes plus lumineux.

**Le climat méditerranéen** domine dans le sud-est du pays et en Corse. Il est marqué par un ciel limpide, des étés chauds et secs et des hivers doux. Les précipitations, concentrées sur le printemps et l'automne, prennent souvent la forme d'averses violentes qui accélèrent l'érosion et provoquent parfois de redoutables inondations. Les vents sont forts, comme le mistral, qui descend la

vallée du Rhône, ou la tramontane qui souffle sur le Languedoc. Le climat méditerranéen est favorable aux cultures délicates comme la vigne et les fruits et surtout au tourisme estival, d'autant que la mer Méditerranée atteint 23 à 25° C en été le long des côtes.

**L'influence du relief** est sensible surtout sur les précipitations. Les régions les plus arrosées sont les plus élevées (Vosges, Jura, Alpes du Nord, Sud-Est du Massif Central, Pyrénées occidentales et centrales). Les régions basses sont peu humides (Centre du Bassin Parisien), surtout si de hauts reliefs les encadrent (plaine d'Alsace, Limagne).

### 3. Les fleuves

Quatre fleuves importants drainent le territoire de la France et constituent des axes privilégiés de développement industriel et urbain. Chacun des quatre grands fleuves français, **Seine, Loire, Garonne et Rhône**, est une combinaison de différents types de rivières.

**La Seine**, fleuve du Bassin parisien, naît sur le plateau de Langres et coule loin des montagnes. La Loire, la Garonne et le Rhône, au contraire, naissent dans les montagnes

La Seine, longue de 776 km, est un fleuve calme et régulier grâce aux conditions physiques homogènes de son bassin. Avec ses affluents, elle représente un réseau navigable excellent. Elle fait de Rouen et du Havre les grands ports de la région parisienne.

**La Loire** est le plus long (1012 km) et le plus irrégulier des fleuves français. Elle reçoit ses principaux affluents du Massif Central. Son irrégularité, la vitesse du courant, autant que les innombrables bancs de sable qui se déplacent sans cesse dans le lit, ont toujours empêché de tirer parti de ce grand fleuve ouvrant une voie de l'Atlantique au cœur de la France. Les pluies océaniques et la fonte des neiges provoquent la montée des eaux en hiver et au début du printemps. La navigation sur la Loire, toujours difficile mais active jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, n'a pu survivre à la création d'un bon réseau de routes et de voies ferrées. Seul l'estuaire a été aménagé et permet jusqu'à Nantes une navigation maritime. Par contre, dans leur cours supérieur, Loire, Allier, Creuse fournissent de

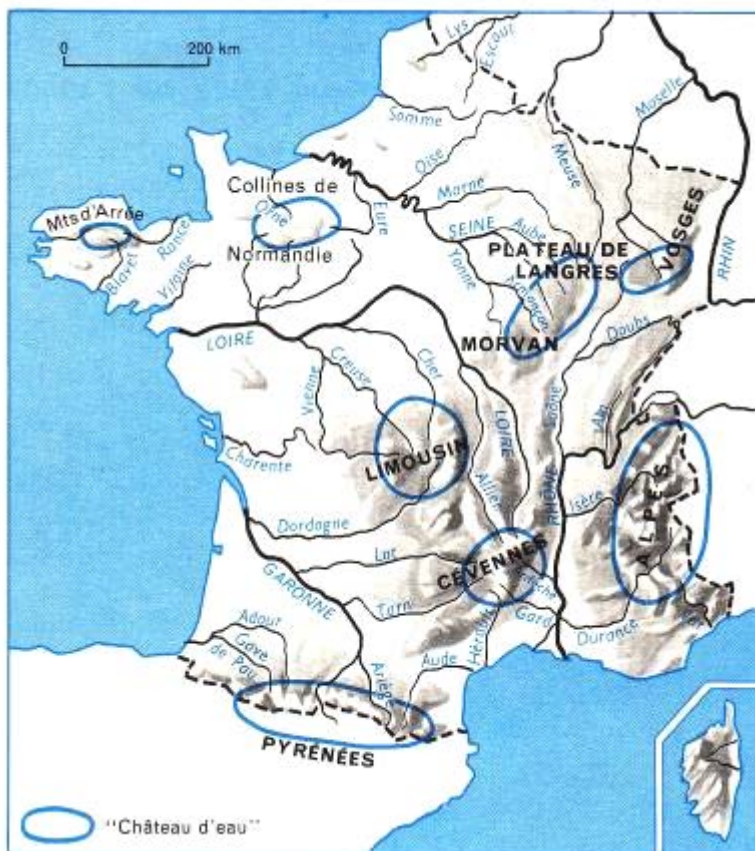
l'électricité. A présent la Loire est le moins utilisé des fleuves français.

Le charme de la Loire est accentué par la présence de châteaux qui la bordent, comme Chambord, Amboise ou Blois.

**La Garonne**, longue de 575 km, prend sa source des Pyrénées, arrose le sud-ouest de la France avant d'atteindre l'estuaire de la Gironde et l'océan Atlantique. Elle reçoit différentes rivières: le Lot, le Tarn, l'Ariège et la Dordogne. Le canal du Midi relie le fleuve à la Méditerranée. La majeure partie de son cours n'est pas navigable. Son régime est celui d'un torrent de haute montagne: hautes eaux d'avril à juillet, basses eaux d'hiver.

**Le Rhône** est le fleuve le plus turbulent de France. Il prend sa source dans les Alpes suisses et va se jeter dans la Méditerranée. Long de 812 km, dont 522 en France, le Rhône est un fleuve beaucoup plus montagnard que la Loire et la Garonne. Jusqu'au confluent de l'Ain, il coule dans la montagne, ensuite entre les montagnes. Il ne devient fleuve qu'à son extrémité, quand il touche à son delta. La Saône, le Doubs et l'Ain drainent vers lui les eaux de tout le Nord du Sillon rhodanien, du Jura, du Sud des Vosges. L'irrégularité de son débit le rend difficilement navigable. Cependant depuis quelques années, cette irrégularité a été tempérée par de grandes centrales hydroélectriques. Le bassin du fleuve, y compris ses affluents alpins, donne environ la moitié de l'hydro-électricité française.

**Le Rhin**, qui forme sur 195 km de son cours la frontière franco-allemande, il constitue l'une des principales artères navigables du monde et un important réservoir d'énergie électrique.



#### 4. La population

La population de la France métropolitaine s'élève à 60 561 000 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2005). En ajoutant les effectifs des DOM-TOM, qui dépassent 2,5 millions d'habitants, la population française approche 63 millions de personnes.

Avec 110 habitants au km<sup>2</sup>, la France apparaît comme l'un des territoires bien peuplé de la planète (45 h/km<sup>2</sup> pour le monde), mais moyennement peuplé en Europe (les Pays-Bas 460 h/km<sup>2</sup>, le

Royaume-Uni 240 h/km<sup>2</sup>, l'Allemagne 235 h/km<sup>2</sup>, l'Italie 195 h/km<sup>2</sup>). Cependant la densité moyenne a peu de sens car la répartition de la population présente de forts contrastes.

Le territoire de la France est constitué de “déserts humains” et de zones de forte concentration de la population. Les “déserts” couvrent 20% du pays et comprennent des terres aux conditions de vie difficiles: montagnes, plaines sablonneuses, etc. (Lozères, Landes, Massif Central). Les zones de forte concentration correspondent aux régions dont l'économie est très dynamique.

Les zones hautement industrialisées (Région parisienne, Rhône-Alpes, région marseillaise), les zones d'intense activité agricole (Bourgogne, Languedoc, Vaucluse) et celles où s'exercent d'importantes activités touristiques (Côte-d'Azur, Alpes du Nord, etc.) sont très peuplées. Les contrastes de ces régions avec des zones dépeuplées sont grands: c'est ainsi que le département de la Lozère (sud-est du Massif Central) a 14 habitants au km<sup>2</sup> et Paris en a 20 000.

Paris est jusqu'à présent un véritable problème, à cause de sa forte concentration humaine. Il s'agit d'une agglomération hypertrophique, avec 10,3 millions d'habitants, soit plus de 20 % des citoyens du pays. Les aires urbaines du Nord (3,7 millions), de Marseille et du Bas-Rhône (2,8 millions) et de la région lyonnaise (2,8 millions) arrivent assez loin derrière la capitale qui est le seul pôle urbain capable de rivaliser avec les grandes métropoles comme New York, Tokyo ou Londres.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle la France était l'un des premiers pays du monde à connaître une baisse significative de la mortalité, et à entrer dans une phase de croissance forte de sa population. Mais du début du XIX<sup>e</sup> siècle à la seconde guerre mondiale, l'accroissement fut modeste en raison d'une baisse précoce de la fécondité. Après 1945, les lois sur la protection de la famille (destinées à endiguer le déclin démographique de l'entre-deux guerres), dont les allocations familiales<sup>8</sup>, associées au phénomène du baby boom<sup>9</sup>, ont entraîné une

---

<sup>8</sup> En 1945 a été créé la Sécurité Sociale qui a institué des allocations familiales proportionnelles au nombre d'enfants, des allocations de logement, des assurances pour la maladie, la vieillesse, l'invalidité et l'accident du travail etc.

<sup>9</sup> Cette période est communément appelée le “baby boom”, terme anglais qui décrit ce phénomène d'explosion des naissances pendant une trentaine d'années (1946-1975).

forte reprise de la natalité jusqu'en 1964. Le taux de fécondité recommence à baisser ensuite. Dès 1982, il se stabilise et se maintient à un niveau élevé depuis fin 2000. Grâce à la qualité de l'encadrement médical, le taux de mortalité infantile (3,9 % en 2004) est un des plus faibles du monde. L'espérance de vie ne cesse de croître pour atteindre, en 2004, 83,8 ans pour les femmes et 76,7 ans pour les hommes. Mais dans le même temps avec une telle espérance de vie, la longévité s'accroît, ce qui entraîne un vieillissement inéluctable de la population.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France est devenue un pays d'immigration, c'est à dire une terre d'accueil promettant droits et devoirs égaux pour tous. Les immigrés étaient plus d'un million au moment du centenaire de la Révolution, en 1889, et beaucoup ont été naturalisés à cette occasion. Jusqu'à l'entre-deux-guerres, le pays manque d'hommes et de bras, compte tenu de sa faible croissance démographique d'alors, et à l'immigration de travail (Italiens et Polonais surtout) s'ajoute l'accueil de réfugiés: Grecs, Arméniens, Russes, Espagnols... Dès les années 50, avec la décolonisation qui s'amorce, la France accueille des populations de plus en plus différentes, venues d'Afrique et du Maghreb. Ces populations ont fourni avant tout une main d'œuvre précieuse pour la France en pleine expansion économique dans les années 50 et 60. A partir du milieu des années soixante-dix, la crise économique et l'arrivée de générations nombreuses sur le marché du travail s'accompagnent d'une montée rapide du chômage. L'immigration est arrêtée 1974. Depuis le gouvernement interdit l'entrée en France de nouveaux travailleurs étrangers permanents. Mais l'immigration clandestine touche encore la France comme de nombreux pays de l'Union européenne. Les évolutions récentes montrent d'ailleurs que les immigrés de la deuxième ou de la troisième génération alignent leur comportement et leurs habitudes de vie sur ceux des Français. Si l'on ajoute d'origine étrangère les étrangers actuellement présents sur le territoire (environ 4 millions), on aboutit à un total de plus de 12 millions de personnes issues d'une immigration récente. En tenant compte des apports de l'immigration depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, on peut raisonnablement estimer qu'un français sur quatre a des racines étrangères. Par ailleurs, l'accroissement naturel se tarissant progressivement, seul l'apport migratoire pourrait, à terme, permettre à la population de se maintenir, voire d'augmenter.

## 5. La division administrative

Dès 1980 l'administration territoriale de la France, ayant une longue tradition centralisatrice, a connu des évolutions importantes.

La loi de décentralisation du 2 mars 1982 modifie les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales (régions, départements, communes). Ces dernières détiennent désormais une autonomie de décision beaucoup plus large. Les nouveaux textes législatifs opèrent un partage des compétences et des responsabilités administratives et budgétaires entre le pouvoir central et les pouvoirs locaux.

L'organisation territoriale de la France comprend trois niveaux d'administration, la commune, le département et la région, qui sont des circonscriptions administratives de l'Etat. Sur le plan juridique, une collectivité territoriale décentralisée est une personne morale de droit public (avec une dénomination, un territoire, un budget, du personnel, etc.), disposant de compétences propres et d'une certaine autonomie par rapport au pouvoir central.

A ces collectivités s'ajoutent les **territoires d'outre-mer** (Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, les Terres australes et antarctiques françaises) ainsi que les collectivités territoriales à statut particulier (Paris, Marseille, Lyon, la Corse, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon).

### *La commune*

Instituée dès 1789, la commune est la structure de base de l'organisation administrative française. On en compte près de 37 000 (80% d'entre elles ont moins de 1 000 habitants).

Comme le département et la région, la commune dispose d'un organe délibérant, le conseil municipal, et d'une autorité exécutive, le maire, élu par le conseil municipal. Le nombre de conseillers municipaux est proportionnel à la population. Elus pour six ans au suffrage universel direct, les conseillers municipaux adoptent les grandes orientations de la politique communale, votent le budget, gèrent les biens de la commune, en particulier les bâtiments et équipements scolaires du premier cycle de l'enseignement, et définissent le fonctionnement de l'administration communale.

### *Le département*

La France compte **100 départements**, dont 96 en métropole et 4 d'outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion, et Guyane).



Depuis l'adoption de la loi du 2 mars 1982, l'autorité exécutive du département est le président du conseil général. Le conseil général est l'organe délibérant du département. Il est composé de conseillers généraux élus pour six ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dans le cadre d'un canton. Elu par les conseillers généraux, le président du conseil général prépare et exécute les délibérations du conseil, y compris sur le plan budgétaire; il représente le département en justice; il dirige l'administration départementale; enfin, en sa qualité de responsable de la gestion du domaine départemental, il exerce les pouvoirs de police, de la conservation du domaine et ceux de la circulation sur la voirie départementale, sous réserve des pouvoirs dévolus en la matière aux maires et au préfet.

Nommé par le gouvernement, le préfet reste le dépositaire unique de l'autorité sur les services extérieurs de l'Etat dans le département; il a autorité sur les services extérieurs de l'Etat dans le département; enfin il assure le contrôle administratif des collectivités territoriales du département.

### ***La région***

La France compte **26 régions**, dont 22 en métropole et 4 outre-mer qui coïncident avec les 4 départements d'outre-mer (DOM). Les compétences propres de la région concernent principalement la planification, l'aménagement du territoire, le développement économique, la formation professionnelle ainsi que la construction, l'équipement et les dépenses de fonctionnement des lycées. L'organe délibérant de la région est le conseil régional. Les conseillers régionaux sont élus pour six ans au suffrage universel direct, à la représentation proportionnelle dans le cadre départemental au scrutin de liste. L'autorité exécutive de la région est le président du conseil régional, élu par les conseillers régionaux. Ses attributions sont identiques à celles du président du conseil général et s'exercent dans les domaines où la région a compétence. Le préfet de région, conforté désormais par la loi de 1992 représente l'Etat. Il a autorité sur les directeurs régionaux des services extérieurs de l'Etat.

Départements et régions



## **6. La France régionale**

### **I. La région du Nord**

L'entité géographique que l'on appelle la région du Nord-Pas-de-Calais est avant tout une région économique. Ses départements (Nord, Pas-de-Calais) se classent au premier rang en France pour la valeur de la production agricole et surtout pour la production d'énergie et les industries textiles et chimiques; ils sont aux places d'honneur pour la métallurgie et les industries alimentaires.

Au nord, la région du Nord, est un fragment de la grande plaine argileuse et sableuse de l'Europe du Nord. Au sud-ouest, la plaine flamande se relève et fait place aux collines crayeuses de l'Artois dont les falaises blanches dominent vers l'ouest, en demi-cercle, les prairies ondulées et humides du Boulonnais. Au sud-est la craie forme les bas plateaux du Cambrésis et du Hainaut faiblement mamelonnés. Ils sont secs et recouverts d'un limon fertile dans le Cambrésis, terre de cultures, plus humides dans le Hainaut où les herbages se partagent le sol avec les champs.

Dans l'ensemble l'impression dominante est celle d'une plaine monotone, baignée dans un climat humide et gris. L'eau est partout. Les rivières sont lentes et se prêtent aisément à la navigation: l'Escaut et ses affluents (la Scarpe et la Lys), la Sambre qui rejoint la Meuse en Belgique, l'Oise qui à l'inverse des précédentes, se dirige vers le sud à travers la Thiérache.

Le Nord dispose en effet d'une population nombreuse, de terres fertiles, d'un riche bassin houiller, d'une ancienne tradition industrielle et d'un réseau très dense de voies de communication.

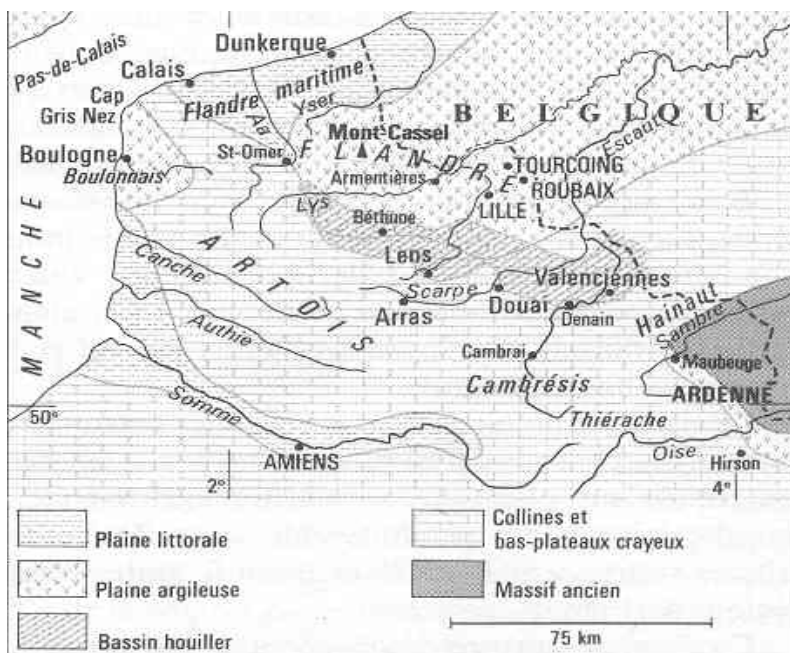
L'agriculture repose sur le blé, la betterave à sucre et la pomme de terre. Il s'y ajoute d'autres productions typiques du Nord: la chicorée à café, le houblon, le tabac, le lin. Les cultures maraîchères se sont beaucoup développées en Flandre maritime et autour de Lille.

L'industrie lainière du Nord représente les  $\frac{3}{4}$  de l'industrie lainière française. Elle est concentrée à Roubaix et Tourcoing. Le traitement du coton, du jute et les textiles artificiels se répartissent dans la région lilloise.

Le gisement houiller, dont les couches se retrouvent à assez grande profondeur, fournit des charbons très variés. Une partie est

vendue à l'extérieur, une autre est traitée sur place et fournit des agglomérés, du coke métallurgique, du gaz d'éclairage, des produits chimiques. De puissantes centrales thermoélectriques fournissent lumière et force à toute la région du Nord et aussi à la région parisienne.

Ce charbon a attiré de nombreuses industries: la métallurgie du fer (hauts fourneaux, fonderies, aciéries, laminoirs), du cuivre, du plomb, du zinc, la verrerie et la céramique. En dehors du pays Noir, un second centre d'industrie métallurgique s'est développé dans le Hainaut (Aulnoye, Maubeuge, Jeumont). On y fait surtout des pièces de forge, des moulages, tubes et boulons et de la construction mécanique. D'autre part **Calais** et surtout **Dunkerque** ont dû à leur fonction de port l'implantation d'industries: tulle, produits chimiques et constructions mécaniques à Calais; raffineries de pétrole et l'un des plus importants complexes sidérurgiques de France à Dunkerque.



Au réseau routier très serré s'est ajouté l'autoroute du Nord qui joint **Lille** à Paris. Les rivières et canaux sont les plus actifs de toute la France et sont reliés à la Seine par l'Oise. Pont-à-Vendin dans le pays minier et Lille en sont les principaux ports. Très dense

également est le réseau des voies ferrées avec cinq lignes internationales qui traversent la région.

La forte densité de la population (près de 300 habitants au km<sup>2</sup>) s'explique par la richesse de la région, grande consommatrice de main-d'œuvre, par une forte natalité et par l'appel à des travailleurs étrangers, nombreux dans les mines et la métallurgie.

On attribue à la tristesse du climat et à la rudesse du travail quotidien le goût de la fête des gens du Nord, même si désormais elle n'est plus tout à fait aussi haute en couleur ni aussi spontanée. Cependant, il en reste quelques grands témoins, tel le carnaval de Dunkerque, la Braderie de Lille ou la procession annuelle des géants douaisiens, les Gayant.

## II. Le Nord –Est

Quatre régions naturelles forment le Nord-Est de la France: l'**Ardenne**, la **Lorraine**, les **Vosges** et la plaine d'**Alsace**.

Le mot **Lorraine** est un terme historique. En 843, le traité de Verdun partage l'Empire de Charlemagne entre ses trois petits-fils: à Charles la Gaule, à Louis la Germanie, à Lothaire un royaume intermédiaire, la Lotharingie. Plus tard le mot se déforma (Lothringen-Lorraine). Les rois de France la conquièrent peu à peu. La province est entièrement annexée au royaume français en 1776. De nouveau partagée entre la France et l'Allemagne, par le traité de Francfort (1871), elle retrouve son unité en 1919.

Le climat de Lorraine est assez rude et favorable à la forêt. Les départements lorrains sont parmi les plus boisés de France. Les champs apparaissent toujours comme des clairières au milieu des forêts de chênes, de hêtres, de charmes. Les côtes lorraines sont abritées et tapissées de vignes. Mais leurs hauteurs sont également couronnées de bois.

Le Plateau Lorrain comprend trois bandes de terrain parallèle: une bande de grès, une bande de calcaire et une bande de marnes. Dans la première, des vallées riches en prairies et en vergers séparent des collines très boisées. Dans les deux dernières, les cultures de céréales et de plantes fourragères ont largement éclairci la forêt. L'élevage de chevaux et du gros bétail est en plein développement. De nombreux étangs parsèment la zone des marnes, ils abondent en

poisson. Sur le Plateau Lorrain, comme dans la région des côtes, l'habitat s'agglomère en gros villages.

Le sol de la Lorraine recèle de nombreuses matières premières. Les gisements de charbon ou, plus précisément, de houille, se trouvent près de la frontière allemande, dans le Warndt, et se prolongent dans la Carre, en Allemagne. La Lorraine du Nord possède le plus puissant gisement européen de minerai de fer ainsi que la majeure partie de la métallurgie lourde de France. La faïencerie, la verrerie, la glacerie ont su conserver leur ancienne réputation. Le seul centre français de lutherie, dont la renommée remonte au XVII<sup>e</sup> siècle se trouve à Mirecourt.

Les deux grandes villes de la Lorraine sont Metz et Nancy.

**Metz** est la capitale, centre industriel (brasseries, chaussures, ateliers de chemins de fer, métallurgie, constructions électriques) et la principale place commerciale de la Lorraine.

**Nancy** doit à sa position de carrefour d'être le centre politique et intellectuel de la Lorraine. Nancy est le siège d'une Université, de l'Ecole forestière, de l'Ecole supérieure de la métallurgie et des mines. Elle est la principale agglomération industrielle de la Lorraine, grâce à la richesse du sous-sol environnant, à l'importance des voies de communication. A Nancy et près de Nancy se présentent les mines de fer, les usines métallurgiques et les grandes brasseries, les usines de soude, les verreries d'art, des tanneries, des usines de chaussures, des fabriques de papier et de cartonnage.

**Les Vosges.** Partagé entre la Lorraine (à l'ouest) et l'Alsace (à l'est), le massif vosgien présente des contrastes remarquables. Le versant lorrain monte graduellement vers les sommets, alors que le versant alsacien descend brusquement vers la plaine. De plus la partie méridionale des Vosges n'a pas le même aspect que leur partie septentrionale. Les hautes Vosges du Sud sont granitiques et leurs lourds sommets se maintiennent entre 1000 et 15000 mètres.

L'**Ardenne** et les Vosges, essentiellement forestières et pastorales, se sont créées très anciennement des industries pour suppléer à leurs ressources agricoles insuffisantes. L'industrie du bois est naturellement présente, surtout dans les Vosges où elle s'est spécialisée dans la papeterie. L'Ardenne a des usines métallurgiques de transformation dans la vallée de la Meuse, entre Sedan et Givet. Sedan travaille aussi la laine cardée. C'est également dans cette vallée que Français et Belges ont installé en commun la centrale

nucléaire de Chooz. L'industrie textile vosgienne reste importante: coton dans plusieurs villes des vallées, lin à Gérardmer. Il faut ajouter le tourisme d'été et d'hiver.

Dans les Vosges, sur les Hautes Chaumes, se perpétue une tradition très ancienne; la fabrication du fromage de Munster. Elle date du VII<sup>e</sup> siècle et fut introduite par les moines des premières abbayes, qui jouèrent là, à cette époque, le rôle de colonisateurs-civilisateurs.



**La plaine d'Alsace** s'allonge sur 160km entre les Vosges et le Rhin; mais elle n'a que 20 à 40 km de large.

Dans un site comparable aux côtes du sillon Rhodanien, les vergers et les vignes montent sur les versants de collines couronnées de bois et de ruines féodales. Une route, de bout en bout, suit le pied de ces collines, relie les gros villages de vigneron et les petites villes dont les restes d'enceintes, les églises, les vieilles maisons aux grands toits à forte pente, aux hautes cheminées où nichent les cigognes, attestent un long passé historique.

L'Alsace produit des céréales (occupent la première place), blé, avoine, orge, maïs; la betterave à sucre, des plantes fourragères et des pommes de terre. Le département du Bas-Rhin compte parmi les plus gros producteurs de tabac et de houblon. Les vergers (pruniers, cerisiers, dont on tire le

kirsch, fraisières et framboisiers) sont nombreux. Les cultures maraîchères entourent les grandes villes.

Parmi les industries de la région ce sont: la construction mécanique, le textile-habillement, l'automobile et les transports, la construction électrique, l'industrie chimique et l'agroalimentaire qui sont surtout développés.

Deux produits miniers se sont élaborés en Alsace: le pétrole et la potasse. Les gisements de potasse qui se trouvent au nord de Mulhouse (un des trois grands gisements du monde) fournissent la matière première aux industries chimiques.

Mulhouse et Strasbourg sont les deux villes importantes de cette région.

**Mulhouse** est une grande ville industrielle. C'est la capitale alsacienne du textile. La première fabrique date de 1740. On y travaille le coton, la laine et les fibres artificielles et synthétiques. Son Musée de l'Impression sur Etoffes est unique au monde. C'est le siège du Centre de Recherches textiles et des Ecoles Supérieures du textile et de Chimie.

**Strasbourg**, capitale politique, intellectuelle et religieuse de l'Alsace, est né d'un remarquable carrefour de routes -c'est le sens de son nom. Parmi les ports fluviaux français, Strasbourg, grand port rhénan, occupe la deuxième place, après Paris, et son trafic dépasse celui de ports comme Bordeaux et Nantes. Le département est riche en industries métallurgiques (constructions mécaniques, automobiles), industries alimentaires (minoteries, brasseries, usines de conserves), industries chimiques et textiles et industrie du bois. Il bénéficie de l'énergie fournie par le grand canal d'Alsace et le pétrole raffiné à proximité.

Strasbourg est le siège du Conseil de l'Europe.

### **III. La France de l'Ouest** **La Bretagne**

La Bretagne est une large presqu'île, située à l'extrémité occidentale de la France. Elle est donc cernée par la mer - la Manche ou l'Atlantique - au nord, à l'ouest et au sud.





Région administrative, la Bretagne regroupe les départements *Finistère, Morbihan, Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine*. La capitale est **Rennes**.

A l'image de la Bretagne, on associe presque toujours les monuments mégalithiques (**le dolmen** et le **menhir**; dolmen - *taol* - table et *maen* - pierre) dont la densité y est considérable. Les alignements de Carnac (les plus célèbres menhirs du monde sont ceux de Carnac) comptent près de 3 000 menhirs (*Maen*-pierre et *hir* - longue. On a des menhirs isolés, des menhirs disposés en cercle - **cromlech** ou en fil - alignements) sur une longueur de 4 kilomètres.

Aucun document ne permet de dater l'arrivée des Bretons. Les relations entre l'Armorique et l'actuelles Grande-Bretagne avaient toujours existé, même lors de la colonisation romaine. Il semble, cependant, que l'immigration se soit intensifiée aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles. Sous la conduite de membres de familles princières du pays de

Galles, de Cornouailles<sup>10</sup> et du Devon<sup>11</sup>, des populations bretonnes auraient quitté leur pays pour échapper à l'insécurité et aux pillages. Ces Bretons venus par la mer ont surtout occupé le nord-ouest. Certains Bretons comprennent encore la langue de leurs ancêtres, tandis que dans les campagnes de Haute-Bretagne le *gallo* - un dialecte britto - roman reste vivace. Ils apportèrent avec eux leur culture, leurs traditions, leurs fêtes<sup>12</sup>.

Les armées de Jules César poursuivant leur marche conquérante, atteignent l'Armorique gauloise en 57. L'Armorique se trouve désormais sous la domination romaine. La romanisation se fait progressivement dans les limites des anciennes cités. Aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère, des villes sont construites: Nantes (Condevincum), Rennes (Condate), Vannes (Darioritum), Carhaix (Vorgium), Corseul avec leurs temples, théâtres, portiques, riches maisons, égouts et adduction d'eau (encore visible à Carhaix).

En 845, Nominoë (roi de Bretagne), en battant Charles le Chauve, rend la Bretagne pratiquement indépendante. En 1491 Charles VIII se marie à la duchesse Anne de Bretagne pour préparer l'annexion de ce pays à la France. Mais Louis XII devenu roi de France, au décès de son cousin Charles VIII, fait casser son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI, et épouse Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, afin d'empêcher que le duché de Bretagne n'échappe à la France. Ce n'est qu'en 1535 l'édit de l'Union de la Bretagne à la France fut publié.

---

<sup>10</sup> **Cornouailles**, Cornwall en angl., extrémité sud-ouest de la Grande-Bretagne. Longue péninsule aux côtes découpées.

<sup>11</sup> **Devon** ou **Devonshire**, comté du sud-ouest de la Grande-Bretagne.

<sup>12</sup> **Pardonne**: Fêtes locales religieuses. Au départ, il s'agissait de se réunir dans le but de faire pardonner des péchés. Les pardons étaient dédiés à la Vierge, à tous les saints de l'Église, puis petit à petit aux saints bretons et celtiques. Autrefois, les pèlerins venaient à pied, parfois de très loin, et assistaient à un pardon qui durait plusieurs jours.

**Fest noz**: Fête traditionnelle. Mot breton signifiant fête de nuit. A l'origine, la population rurale se réunissait pour célébrer la fin des grands travaux des champs. Ces fêtes donnaient lieu à danses et chants traditionnels, accompagnés de musique, et pendant lesquelles on buvait du cidre.

**Symb.- Gwen ha du**: les couleurs blanc (*gwen*) et noir (*du*) sont celles du drapeau breton tel qu'il fut dessiné, en 1923, par un architecte, Morvan Marchal. Les bandes noires symbolisaient les évêchés de Haute-Bretagne (Dol, Saint-malo, Saint-Brieuc, Rennes, Nantes) et les blanches ceux de Basse-Bretagne (Léon, Cornouaille, Tréguier, Vannetais).

La Bretagne jouit d'une façade maritime de 3000 km, et la mer est la deuxième source de richesse naturelle. Ainsi, depuis



l'Antiquité, les côtes bretonnes se sont dotées de ports de pêche: Saint-Malo, Concarneau, Guilvinec, Douarnenez... La pêche représente aujourd'hui 45% de la production française en poisson frais, et 70% en crustacés, dont les homards réputés.

Avec 12% de la production agricole nationale, la Bretagne est la première région agricole de France. Les exploitations demeurent familiales et spécialisées dans l'élevage et le lait. Quant à l'industrie, que les Bretons, paysans-marins, boudèrent jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, elle est devenue performante sous la pression d'une forte décentralisation. Une véritable pépinière d'entreprises de renommée mondiale s'est ainsi implantée en Bretagne, allant de la construction automobile (Citroën, à Rennes) à la fabrication de planches à voile (Bic Sport, à Vannes).

A la Gacilly, c'est Ives Rocher, créateur de laboratoires de produits de beauté à base de planches qui sont diffusés en France entière par correspondance. Mais le phénomène le plus spectaculaire de l'économie bretonne est sa tertiarisation, qui a bénéficié de la croissance du tourisme. Un tourisme essentiellement familial et côtier qui dynamise l'économie régionale.

**Rennes.** La ville de Rennes s'est longtemps drapée dans sa dignité de capitale intellectuelle de la Bretagne, drainant étudiants et artistes de tout l'Ouest. Citroën et Ouest-France<sup>13</sup> sont les 2 symboles de son rayonnement national et si, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, la ville dispose d'une fameuse tradition universitaire, ses responsables ont su favoriser, à une époque récente, l'implantation de plusieurs centres

---

<sup>13</sup> **Ouest-France**, quotidien régional français, créé à Rennes en 1944, qui a le plus fort tirage national.

de recherche (3 000), dont les plus prestigieux sont Supélec pour l'électronique et l'Inra pour la bio-industrie.

Enfin, comment oublier que Rennes la bourgeoisie est devenue un phare du rock, célébrant chaque année en décembre la fête des transmuscules, où le rock français des années 1980 a fait ses débuts: Etienne Daho, Niagara, Mano negra...

**Brest**, ville dont l'histoire est tant liée à l'océan, abrite le **Service hydrographique et océanographique de la marine**. D'où " Océanopolis ", centre de culture scientifique et technique de la mer. Autre ville universitaire en bord d'océan est **Lorient**, qui partage ses Facultés avec Vannes.

#### **IV. Le Bassin Parisien**

##### **a. L'Est: Champagne et plateaux bourguignons**

De tout temps, la Champagne et plateaux bourguignons furent de grandes zones de circulation entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest. C'est autour de ces axes que des pays aux ressources complémentaires se sont groupés pour constituer deux provinces: La Champagne aux foires célèbres et la Bourgogne au passé prestigieux. Si la Champagne appartient tout entière au Bassin Parisien, seuls, de la Bourgogne, s'y rattachent les plateaux bourguignons, non seulement par leur relief, mais aussi par leur économie, plus tournée vers Paris que vers Dijon.

**La Champagne** (ch.-l. Châlons-sur-Marne) est une région de passage entre le Nord et la Bourgogne, entre les pays de l'Est et Paris. Dans les terrains crétacés, la plaine crayeuse de la **Champagne sèche** est suivie par la dépression argileuse de la **Champagne humide**.

Le paysage et l'économie de la plaine sèche, dite naguère "pouilleuse", furent transformés par les plantations des pins noirs au XIX<sup>e</sup> siècle et par l'emploi massif d'engrais. Ainsi, depuis que la Champagne sèche est devenue "le support de l'engrais" est une grosse productrice de blé, d'orge et de betterave à sucre. Le renom international de la Champagne est attaché à son vin. C'est à l'Ouest, sur le talus de la côte de l'Île-de-France, autour de Reims et de la Vallée de la Marne que s'accroche le vignoble. La vinification ou champagnisation est surtout le fait de grandes maisons de commerce:

seules elles possèdent les capitaux, les galeries de caves creusées dans la craie et les moyens techniques nécessaires. Elles se fournissent auprès de petits viticulteurs ou des coopératives vinicoles, traitent le vin et le commercialisent.

La Champagne humide a une économie tournée vers deux activités essentielles: élevage des vaches laitières et activité industrielle. La première a pris un grand développement, appuyé sur des fromageries coopératives. L'activité industrielle a des racines anciennes: grâce à ses forêts et quelques dépôts superficiels de minerai de fer, la Champagne humide fut une grande région métallurgique, jusqu'au milieu du siècle dernier. La concurrence lorraine a fait disparaître les forges et l'ancienne industrie métallurgique champenoise s'est transformée en se spécialisant: pièces d'automobiles et d'avions, tracteurs, appareils ménagers à Saint-Dizier et Wassy.

La vieille Champagne est fertile en chefs-d'œuvre médiévaux: dans la cathédrale de Reims, qui est une fine fleur de l'art gothique, fut baptisé Clovis et fut sacré maint roi de France.

A Troyes sont des venelles bordées de logis à pans de bois qui parlent de très vieille vie.

### **Les plateaux bourguignons**

Entre le Morvan et la Lorraine méridionale, le Seuil de Bourgogne est une chaussée de plateaux massifs, formés de calcaires jurassiques fissurés. La Seine, la Marne et la Meuse prennent leur source entre la Vallée et les plaines de la Saône. Ces terres comptent parmi les plus vides de France. La densité de la population est aujourd'hui parfois inférieure à 15 habitants au km<sup>2</sup>. Pourtant, les ressources ne manquent pas: culture du blé et de la vigne, élevage des moutons, exploitation du bois, petite métallurgie. Mais le climat est rude, surtout l'hiver; malgré la forte pluviosité, la sécheresse menace toujours à cause de la perméabilité du calcaire. Situées sur les grandes voies de passage, les villes restent modestes: marchés locaux et centres administratifs comme *Auxerre* et *Chaumont*, parfois aussi petits centres métallurgiques: tubes à *Montbard*, coutellerie à *Langres*, instruments de chirurgie à *Nogent*.

## **b. Le Nord-Ouest du Bassin Parisien Picardie et Normandie**

La plaine picarde s'étend des collines de l'Artois à celles du Pays de Bray, et de la Champagne à la mer. Le sol de craie est couvert en grande partie par un limon propice aux cultures riches. Au milieu, occupant le creux d'une ondulation sud-est-nord-ouest, coule la Somme dans une vallée verdoyante. De chaque côté de son estuaire, la côte a conquis une zone de polders appelée les Bas Champs.

La Picardie est une région de France où l'agriculture est la plus intensive et la plus mécanisée. A la culture traditionnelle du blé, qui reste la culture de base, s'est ajoutée celle de la betterave à sucre et de la pomme de terre, et l'élevage des vaches laitières y prend de plus en plus importance. La vallée de la Somme est consacrée dans ses *hortillonnages*, jardins coupés de canaux, aux cultures maraîchères et aux fruits.

Les villes sont fixées généralement le long de la Somme; *Amiens* est spécialisée dans les gros tissus et les vêtements de confection. Elle travaille également le cuir et le caoutchouc et joue le rôle d'une capitale régionale. *Saint-Quentin* ajoute au tissage du lin, du coton, de la soie et aux textiles artificiels, des constructions mécaniques. Sur la côte deux plages sont richement équipées l'une pour les cures hélio-marines, Berck, l'autre pour les séjours d'été, Le Touquet-Paris-Plage. A *Abbeville*, qui fut important port du Moyen Age, Boucher de Perthes<sup>14</sup>, mettant au jour dans les sables de la Somme des silex taillés, "inventa" la paléontologie.

---

<sup>14</sup> **Boucher de Crèvecœur de Perthes** (Jacques), préhistorien français (Rethel 1788-Abbeville 1868). Il démontra la très haute antiquité de l'homme et fut l'un des précurseurs des sciences préhistoriques (Antiquité celtiques et antédiluviennes).

## La Normandie



Quand les Vikings, que l'on appelle aussi Normands - francisation de *Nortmen*- glissent leurs prompts drakkars par les échancrures de la falaise, ils ont déjà découvert l'Amérique, pris pied en Angleterre et en Irlande. L'Europe à leur seul nom frémit. Ils remontent la Seine, atteignent Paris: la Gaule tremble. Fin politique, le roi Charles le Simple préfère la négociation au combat. Avec leur chef, Rollon, il signe à Saint-Clair-sur-Epte, en 911, un traité: La Neustrie -tout le territoire compris entre la Seine et la Bretagne- est donnée aux envahisseurs. En échange, ils deviennent les loyaux vassaux du roi de France. Le nouveau duché se nommera Normandie. Ainsi les marins belliqueux jettent l'ancre et font souche. Mais les Normands ont longtemps gardé leur humeur aventureuse. Les marins de Dieppe et de Honfleur participent aux grandes découvertes du XVI<sup>e</sup> siècle; ils atteignent le Brésil en 1503,

le Labrador en 1506; Sumatra en 1509; ils furent les pionniers de la colonisation française au Canada. Mais, de plus en plus, le Normand est devenu un terrien. A cela rien d'étonnant dans ce pays constamment enrichi, célèbre par plantureux repas arrosés de cidre et de calvados.

On distingue une Basse-Normandie qui rassemble ses pays divers autour de Caen (départements du Calvados, de l'Orne et de la Manche) et une Haute-Normandie, de part et d'autre de la basse Seine, qui gravite autour de Rouen (départements de la Seine-Maritime et de l'Eure).

### ***La Basse-Normandie***

Elle comprend au Nord, la presqu'île du ***Cotentin***, au Sud le ***Bocage*** normand, portions armoricaines de la Normandie. Le pays est pauvre: trop de landes mélancoliques sur les hauteurs, trop de marais dans les fonds. Mais il y a partout abondance des eaux et des belles forêts, particulièrement dans le Sud et dans la zone des collines qui méritent le nom de Suisse Normande.

Le département la ***Manche*** est le plus important producteur de lait en France. Des moutons à la viande réputée, sont élevés aussi sur les "prés salés" de la baie des Veys et du Mont-Saint-Michel. Quelques industries subsistent dans les villes du Bocage normand: chaudronnerie (Villedieu-les-Poêles), cotonnades (Flers).

La vie maritime reste modeste. ***Granville***, malgré sa situation exceptionnelle au centre de la Manche, n'est qu'un petit port. ***Cherbourg***, n'a qu'une activité ralentie, comme port militaire.

***Le pays d'Auge*** est presque entièrement consacré à l'élevage soit pour la fabrication des fameux fromages de Camembert et de Livarot. On y boit aussi le cidre le plus savoureux de Normandie.

***Caen***, port important, commande toute la région la plus classiquement normande: la vallée du Bessin, le plantureux pays d'Auge et les célèbres plages de Deauville, de Trouville et de Cabourg. Caen est un grand marché régional et une ville universitaire. Son agglomération est aussi un foyer industriel: hauts fourneaux et aciéries sont les seuls groupes sidérurgiques d'importance en France en dehors de la Lorraine et de la région du Nord.

Tout, à Caen, parle encore de la très lointaine époque où France et Angleterre faillirent ne faire qu'un. Le château, qui abrite un très beau musée, fut la demeure de Guillaume le Conquérant et de la



reine Mathilde. Dans le musée de Bayeux, se trouve la plus somptueuse bande dessinée du monde en 58 scènes et 70 m de long: *la tapisserie de la reine Mathilde*<sup>15</sup>, merveilleusement brodée et, même, surtournée, raconte l'histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands.



A la limite de la Bretagne et de la Normandie, dans une vaste baie ensablée, se dresse une saisissante silhouette solitaire du **Mont-Saint-Michel**<sup>16</sup>. Perchée au sommet d'un îlot granitique, l'abbaye du Mont-Saint-Michel domine, depuis le Moyen Age, l'un des plus beaux paysages

### **La Haute-Normandie**

La Haute-Normandie est séparée de la plaine picarde par une région argileuse, humide et mamelonnée: le **pays de Bray**. Puis reparait la craie recouverte de limon dans le **Vexin** normand et le **pays de Caux**, dans laquelle se sont enfoncés les méandres de la Seine.

Malgré une vocation maritime, surtout sensible dans l'estuaire de la Seine, et des zones industrielles d'importances, la vie économique normande est fondée traditionnellement sur l'agriculture et l'élevage. Pays de Bray ravitaille Paris en lait et en beurre et fabrique des fromages frais. La ressource principale du Pays de Caux reste le lait. Ce pays limoneux est aussi une terre de culture qui

---

<sup>15</sup> **Mathilde** ou **Mahaut de Flandre**, reine d'Angleterre par son mariage en 1053 avec Guillaume I<sup>er</sup> le Conquérant.

<sup>16</sup> **Mont-Saint-Michel**, l'abbaye doit à sa naissance à une apparition. L'archange saint Michel incita l'évêque d'Avranches, saint Aubert, au VIII<sup>e</sup> siècle, à lui dédier le site. Le prélat construisit un oratoire qui devint rapidement lieu de pèlerinage. Au moment des invasions vikings, les familles de la région trouvèrent refuge sur le Mont et le fortifièrent. Au X<sup>e</sup> siècle, l'oratoire fut remplacé par une église carolingienne qui servit de soubassement à la basilique romane. Avec la Révolution, le Mont Saint-Michel devint une véritable prison. Louis XI déjà y avait fait placer quelques-unes de ses cages de fer. Il fallut attendre 1874 pour que, déclarée "monument historique", elle fut sauvée de la ruine. Chef-d'œuvre d'architecture, chaque année il accueille deux millions de visiteurs. Et les chrétiens viennent toujours y honorer l'Archange ou célébrer les fêtes liturgiques avec la communauté bénédictine qui s'y est réinstallée en 1966.

associe les céréales-blé, avoine, orge- et les cultures industrielles, consacrées au lin.

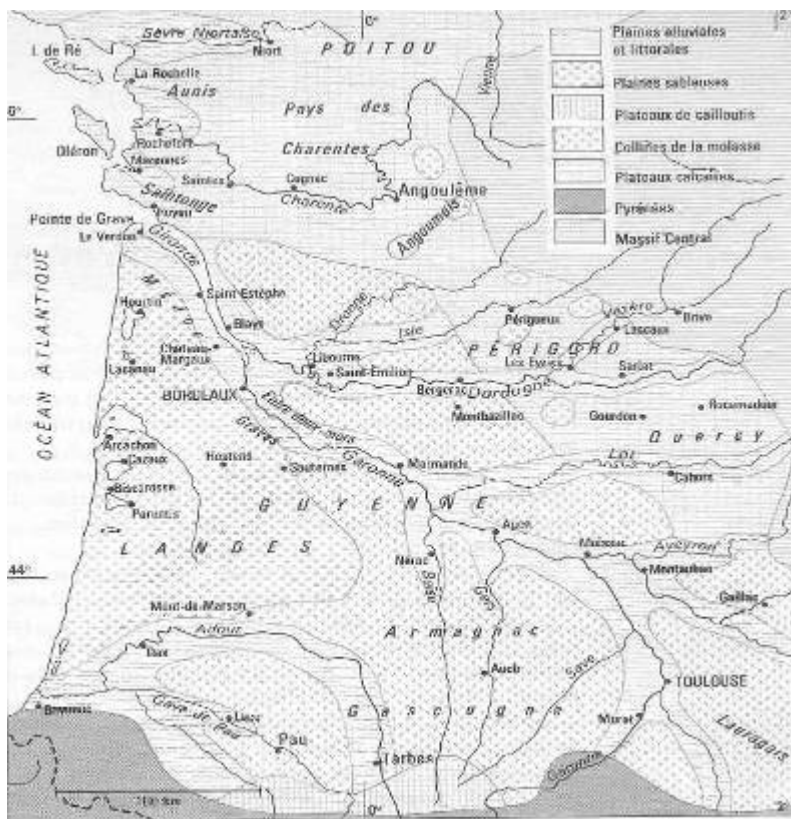
**Rouen**, cette ville carrefour, est la capitale intellectuelle et économique de la Haute-Normandie. Au cours des siècles elle reste aussi une grande cité de gouvernement, de commerce et d'industrie. Rouen, port de Paris et de l'industrie rouennaise, importe des matières premières (pétrole, charbon, minerais) et des produits alimentaires (blé et vin). On y voit se développer les industries métallurgiques depuis les hauts fourneaux et les aciéries jusqu'aux chantiers de construction navale et aux constructions mécaniques; industries du papier-journal pour la presse parisienne; industries chimiques fabriquant des acides, des engrais, des colorants des matières plastiques. Rouen est connu aussi pour son industrie textile.

Les bombardements de la seconde guerre mondiale miraculeusement épargnèrent ses vieux quartiers avec leurs très anciennes maisons à pans de bois, la place de Vieux-Marché où le 30 mai 1431 fut brûlée Jeanne d'Arc, et d'admirables églises: Saint-Maclou, Saint-Ouen avec sa tour couronnée flamboyante de 82 mètres de haut, la cathédrale Notre-Dame.

**Le Havre** est une grande ville moderne, tout orientée vers son port. Né comme port de guerre, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Le Havre se lance au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le commerce avec les Antilles. C'est le grand port transatlantique en direction de l'Amérique du Nord et de l'Amérique centrale. Le Havre est aussi un marché où la France et les autres pays de l'Europe se ravitaillent en coton, café, caoutchouc, cuivre, cacao, poivre. Les docks couvrent de vastes superficies. Enfin Le Havre est un port industriel. C'est le deuxième port de France après Marseille.

La Normandie est la pépinière de grands écrivains -Malherbe, Corneille, Flaubert, entre autres, étaient normands-, lieu de prédilection des peintres (Claude Monet, Pissarro, et Sisley) attirés, depuis les pré-impressionnistes, par les fragiles mouvances de sa lumière.

## L'Aquitaine



Le nom “Aquitaine” ou en latin “Aquitania” provient de deux racines préceltiques signifiant “proche de la mer”. En effet, la région, qui se trouve au sud-ouest de la France est largement ouverte sur l’Atlantique, par la façade rectiligne des Landes. Fermée au sud par la barrière pyrénéenne et s’appuyant au nord sur le Massif Central, coupée en deux par la Garonne, l’Aquitaine, variée dans son relief et les aspects de son sol, a gardé une véritable originalité.

Du VI<sup>e</sup> siècle à 56 avant notre ère, les Aquitains, peuplade ibérique, occupent toute la rive gauche de la Garonne jusqu’à l’Espagne. En 38, soumis définitivement par les Romains, l’Aquitaine forme en 27 une des trois provinces de la Gallia Nova,

devenue Provincia Aquitania. En 507, intégrée au royaume de Clovis, l'Aquitaine devient le duché franc. A la fin du VI<sup>e</sup> siècle, elle est occupée par le Vascons<sup>17</sup>, venu d'Espagne, qui lui donne le nom de Vasconia qui devient après Gascogne. En 781 Charlemagne recrée le royaume d'Aquitaine qui disparaît en 877. Au IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles l'Aquitaine appartient successivement aux comtes de Poitiers, à la maison d'Auvergne, à celle de Toulouse et de nouveau aux Poitevins. A la mort de Guillaume X, sa fille unique Eléonore (ou Aliénor) épouse, en 1137, Louis VII, futur roi de France quadruplant ainsi son domaine. Elle lui apporte en dot le duché de Guyenne, le Périgord, le Limousin, le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge, la Gascogne, la suzeraineté sur l'Auvergne et le comté de Toulouse. 15 ans plus tard, en 1152, Louis VII répudie sa femme, et Eléonore, outre sa liberté, recouvre sa dot. Elle se marie avec Henri Plantagenêt, comte d'Anjou et suzerain du Main, de la Touraine et de la Normandie qui devient après la mort de son père, en 1154, roi d'Angleterre sous le nom de Henri II. Ainsi l'Aquitaine devient une terre anglaise.

L'Aquitaine, qui à partir du XIII<sup>e</sup> siècle reçoit le nom de Guyenne, reste anglaise jusqu'à la fin de la guerre de Cent ans, en 1453, elle redevient française.

L'Aquitaine, région administrative, regroupe cinq départements: *Dordogne*, *Gironde*, *Landes*, *Lot-et-Garonne* et *Pyrénées-Atlantiques*. La capitale est *Bordeaux*.

La diversité des sols et des paysages fait de l'Aquitaine une mosaïque de pays: collines et coteaux de Gascogne, plaine sableuse et boisée des Landes, plaine alluviale de la Garonne, la chaîne des montagnes des Pyrénées atlantiques qu'on franchit facilement par le col de Roncevaux.

La plaine triangulaire des *Landes* s'étend le long de la côte, de l'estuaire de la Gironde à celui de l'Adour. C'est un pays plat, une vaste plaine dont les sables s'agglutinent parfois en un grès dur, qui retient l'eau en marécages insalubres. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, elles sont complètement transformées grâce à des drainages méthodiques et la plantation des pins. Une partie de la forêt est exploitée surtout pour la production de papeterie. Il n'y a pas longtemps, on a trouvé

---

<sup>17</sup> **Vascons**, ancienne peuplade ibérique établie entre les Pyrénées et l'Ebre. De ce nom dérivent ceux de Gascons et de Basques.

dans le sous-sol des Landes du pétrole (le gisement de Parentis). Toute une activité industrielle est alors née dans les Landes.

Les plaines de la moyenne Garonne et du Bordelais sont des terroirs privilégiés. Les pays de la moyenne Garonne produisent surtout des légumes et des fruits. Sur les collines, ce sont des châtaigniers, noyers, figuiers, amandiers. Le tabac occupe les terrasses. Le Bordelais autour de l'estuaire de la Garonne (Gironde) est un pays de vignobles. Il fournit la plus grande quantité de vins de crus et de vins de qualité supérieure.

Le Bearn et la Chalosse sont drainés par l'Adour et ses affluents. Ce sont des pays de polyculture et d'élevage qui produisent le quart de la production française de maïs.

L'Aquitaine et Midi-Pyrénées assurent 90% de la production de foies de gras et regroupent la majorité des entreprises de transformation.

A cette richesse agricole s'ajoute la richesse du sous-sol. C'est dans la vallée du Gave de Pau que l'on découvrit, en 1951, le gisement de gaz naturel de Lacq. Il est utilisé sur place dans une grande centrale électrique et dans une usine d'aluminium et de produits chimiques.

La tradition portuaire trouve aujourd'hui son prolongement dans la modernité des équipements des ports de **Bayonne** et **de Bordeaux**. Bayonne est le seul port de commerce du littoral français au sud de Bordeaux qui est en prise directe avec l'Espagne et le Portugal.

**Bordeaux** (Burdigala -premier nom aquitain de Bordeaux) est le siège d'importants marchés: des vins du Bordelais, des bois de mines et des produits résineux des Landes. Les industries sont nombreuses et variées: huileries et savonneries, industries alimentaires, industries chimiques et métallurgiques, raffinage du pétrole, industries du bois et du papier. Le savoir-faire acquis dans le domaine naval, à Bordeaux, et aux Forges de l'Adour, a permis le développement du premier bassin-européen d'emploi dans l'aéronautique et le spatial autour des agglomérations bordelaise et bayonnaise.

La région de Bordeaux, qui possède des vignobles de crus, produit des vins rouges (Médoc, Graves, Pomerol) et des vins blancs (Sauternes, Graves blancs). Ces vins sont plus précisément désignés par le nom de la propriété où ils sont produits (château Margaux).

Sur la côte, seul le bassin d'Arcachon permet l'installation d'un port de pêche et d'un centre d'élevage des moules et des huîtres.

**Le Périgord** est un pays de plateaux et de collines où les arbres tiennent une grande place. Le pays est traversé de larges vallées (Isle, Vésère, Dordogne) qui a de grandes cultures légumières (tomates, haricots, citrouilles, oignons). La vigne et les arbres fruitiers couvrent toutes les pentes. Le tabac donne de bonnes récoltes.

Sur l'extrémité occidentale des Pyrénées et sur la basse vallée de l'Adour s'étend **le pays Basque**. L'intérieur, voué à l'élevage et à la polyculture, est moins peuplé que la côte, animée par l'industrie et le commerce (Bayonne), par la pêche (Saint-Jean-de-Luz) et par le tourisme (Biarritz). De sept provinces basques 4 sont en Espagne et 3 en France (la Soule, la basse Navarre et le Labourd). Les Basques jalousement conservent leur langue. Ils parlent la langue "euskua". Le pays Basque est l'un des plus curieux de France avec ses fêtes et ses traditions. De nombreuses fêtes s'y maintiennent, dont certaines sont hautes en couleur, telles les mascarades et les pastorales de Soule (représentations théâtrales rappelant les mystères médiévaux) ou la Fête-Dieu, toujours célébrée avec éclat dans certaines communes.

La nature est présente dans de nombreuses fêtes. A Bazas, en Gironde, le bœuf est honoré le jour du mardi gras et le taureau pour la Saint-Jean.

Dans toute l'Aquitaine, chaque élection municipale ou cantonale est suivie par la plantation d'un mai (un pin décoré) devant la maison des nouveaux élus, le nombre de couronnes correspondant à la fonction (une pour un conseiller, deux pour un adjoint, trois pour un maire).

## **La Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Cette région, d'une superficie de 31 400 km<sup>2</sup>, s'inscrit parmi les plus vastes de la France métropolitaine. Elle fut la première "province" romaine, sur le territoire de la Gaule qui devint ensuite la Provence de la France actuelle. Elle se compose de six départements: les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-

Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse. Cernée au nord par les sommets alpins, qui l'adossent à une solide barrière, elle s'épanouit au sud en s'ouvrant sur un vaste littoral. Dans le Centre-Sud, de vastes plateaux calcaires souvent en proie à la sécheresse et, de ce fait, propice à la culture de la vigne et à celle de l'olivier s'allongent sur cette zone de la basse et de la moyenne Durance. A l'est et au sud de cette région, le paysage, tantôt tributaire des chaînons calcaires, tantôt soumis aux épousailles des vallées creusées dans la roche et des fleuves côtiers, propose un spectacle très diversifié.

La région est en tête des régions françaises pour les productions maraîchères intensives (grâce à des techniques culturales appropriées: abris et serres vitrées et les productions légumières dites de plein champ). Les jardiniers-maraîchers récoltent toutes sortes de légumes (pommes de terre, haricots, petits pois, aubergine etc.) et de fruits, produits parfois en zones spécialisées (les melons de Cavaillon, le chasselas du Thor, les fraises et les tomates de Carpentras, etc). Melon et tomate (environ 40% de la production nationale française) sont les deux légumes symboles de la Provence.

La Provence cultive la meilleure vigne de qualité. La vigne y a fait son apparition au premier millénaire avant notre ère, dans la région de Marseille (les Phocéens l'ont plantée en même temps que l'olivier). Aujourd'hui les vignes en appellation d'origine contrôlée (AOC) couvrent presque les deux tiers des surfaces plantées; près de 70% si l'on y ajoute les vins délimités de qualité supérieure (VDQS). De grands vins sont produits dans les Côtes du Rhône (Vaucluse), sur les coteaux d'Aix-en-Provence, à Cassis (Bouches-du-Rhône), à Bandol (Var), à Bellet (Alpes-Maritimes), sans compter les productions de la vallée moyenne de la Durance (Manosque, Alpes-de-Haute-Provence).

En hiver, comme en été, la région a une activité culturelle intense qui, avec un riche passé, les monuments historiques et la nature extraordinaire du pays, attire des milliers de gens. Dans la hiérarchie des événements médiatiques, le festival de Cannes remporte la palme. Tous les ans, au mois de mai, Cannes devient en effet la Mecque du cinéma.

Toujours à **Cannes**, où la Croisette et le vieux port reflètent l'âme de la ville, et entre autres animations, ont lieu le marché international du disque et l'édition musicale, en janvier; le festival

international du chant sacré, pendant la semaine sainte; le festival international du café-théâtre, en juin; le festival international de la navigation de plaisance, en septembre.

En période estival, seize villes côtières organisent des manifestations culturelles sur l'art lyrique, le théâtre, le folklore ou le jazz.

C'est à **Avignon**, siège de la papauté de 1309 à 1417 et propriété de l'Eglise jusqu'en 1791, qu'a lieu tous les ans, aux mois de juillet et d'août, un festival de théâtre de grande renommée qui attire un public nombreux venu de différents pays.

**Aix-en-Provence**, ville universitaire, haut carrefour culturel, ancienne capitale de la Provence au prestigieux passé, avec ses très nombreuses fontaines (plus de 150), sa cathédrale Saint-Sauveur, sa mosaïque de toits de tuiles roses – offre également un festival, axé essentiellement sur la musique. Tous les ans, au moi de juillet, on y donne toujours un opéra de Mozart et 3 ou 4 autres opéras interprétés par des artistes renommés.

La petite ville de **Menton**, avec sa large façade sur la mer, sa promenade du Soleil, son musée Jean-Cocteau, offre tous les ans au moi d'août un festival de la musique de chambre. Une autre manifestation locale, commence chaque mardi gras et dure dix jours. Il s'agit de la très populaire fête du citron, au cours de laquelle on célèbre les agrumes, que l'on expose et dont on décore les chars qui défilent dans la ville sur un thème chaque année différent.

**Marseille** est d'abord une grande place de commerce maritime



national et international. La ville est le pôle le plus important de redistribution des marchandises pour l'ensemble de la région. Elle le doit à sa foire internationale, à la convergence de grands axes autoroutiers (1<sup>er</sup> port français et 3<sup>e</sup> aéroport de

France, après ceux de Paris et de Nice), à la création de zones commerciales, à l'aménagement du Marché d'intérêt national de fruits et légumes des Arnavaux.



Longtemps uniquement tournée vers la mer, Marseille a depuis les dernières années développé de nouvelles fonctions. Sa réputation médicale (centres hospitaliers et Inserm), son rayonnement universitaire et culturel, ses fonctions financières sont de précieux atouts.

**Nice.** Capitale de la Riviera et chef-lieu du département des Alpes-Maritimes, Nice (Niké, en grec “victoire”) date du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ce sont les Phocéens de Marseille qui s’établissent ici les premiers. Deux siècles plus tard, les Romains édifient une ville sur la colline de Cimiez au-dessus de Niké, qui va se développer plus vite au détriment de la bourgade grecque. Elle fut la propriété successive de maisons de Provence, d’Anjou et de Savoie. Française de 1793 à 1814, Nice fut définitivement cédée à la France en 1860 par le Piémont.

De nos jours, Nice, capitale de la Côte d’Azur, est une ville moderne. Parmi les industries, il faut citer le bâtiment, la confection et les constructions mécaniques et électriques. On y a implanté des laboratoires d’étude de la firme électronique I.B.M. et ceux de la fabrication de semi-conducteurs de la Texas-Instruments. Les industries de mode la placent au deuxième rang en France, après Paris. Pourtant, parmi ses activités ce sont le commerce et l’hôtellerie qui jouent le grand rôle grâce au grand développement du tourisme.

La ville garde ses fêtes de quartier que s’y déroulent toute l’année. La plus célèbre est le Carnaval, qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle et se rattache aux cérémonies antiques qui glorifient la renaissance du printemps. C’est une grande fête annuelle des masques et des chars qui, avec ses batailles de fleurs et de confetti, son feu d’artifice, attire chaque année de nombreux touristes.

**Arles.** Cité romaine, préfecture des Gaules et résidence impériale vers 400, Arles devient la capitale du royaume de Bourgogne -Provence en 879, dit “royaume d’Arles”. Réunie à la Couronne en 1535, la ville fut au XIX<sup>e</sup> siècle, un des centres d’activité du félibrige. La ville conserve de magnifiques arènes et un théâtre antique, élevé en 46, qui est l’un des plus anciens et plus vaste du monde romain, pouvant contenir 27 000 spectateurs. On y organisait des combats de grands fauves. De nos jours, on y donne des corridas à la mode d’Espagne. On y organise aussi des fêtes régionales auxquelles participent des gardians de Camargue, montés

sur leurs petits chevaux, portant en croupe leur cavalière revêtue du traditionnel costume arlésien.

## **7. La France d'outre-mer**

L'immense conquête des territoires était conditionnée par l'expansion économique, politique et puissance militaire de la France. A la suite des conquêtes la France étend sa domination. Elle dépasse le cadre européen pour s'étirer aux quatre coins du monde. Au-delà du périmètre de l'Hexagone, ses limites vont se mêler aux remous des océans Indien, Atlantique et Pacifique jusqu'aux banquises du continent Antarctique pour se prolonger dans la grande forêt amazonienne.

Dans certaines phases de la politique coloniale la France répand les éléments de sa civilisation. Le français, tout en se maintenant en Haïti et à l'île Maurice, gagne du terrain au Canada, en Afrique du Nord et en Afrique Noire, en Syrie, au Liban et même en Extrême-Orient, grâce aux écoles ouvertes par les missionnaires catholiques. Les idées libérales, la démocratie, les institutions représentatives triomphent en Amérique du Nord et dans les dominions et séduisent certaines élites dans les pays économiquement attardés, en Amérique latine, en Inde et même en Chine. Ainsi la France exporte ses idéaux et ses modèles institutionnels et culturels.

On se dégage les grandes lignes de l'étude de la politique coloniale de la France:

**1533-1830** trois siècles d'expérience coloniale ou trois siècles de mercantilisme outre-mer

**1830-1930** un siècle d'impérialisme et de révolution coloniale

**1930-1960** trois décennies d'oppositions aboutissant à une désagrégation précipitée de l'Empire

Maîtresse de nombreuses îles et de comptoirs éparpillés entre l'Inde, l'Amérique et l'Océanie, la France détient deux blocs compacts.

L'un **en Afrique**, comprenant les pays du Maghreb -Algérie, pacifiée après 1830, Tunisie et Maroc<sup>18</sup>, transformés en protectorats à la suite d'interventions militaires menées respectivement en 1881 et 1911-1919 -et les immenses territoires, moins difficilement occupés, de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Equatoriale françaises (A.O.F. et A.E.F.).

L'autre en **Extrême-Orient** où l'Union indochinoise, constituée en 1887, regroupe le Cambodge et la Cochinchine, occupés sous le Second Empire, le Tonkin, difficilement conquis à l'époque de Jules Ferry, ainsi que le Laos et l'Annam pénétrés sans grande résistance.

En 1946, est créée une "Union française" qui transforme les vieilles colonies en "Département d'Outre-Mer", la plupart des autres en "Territoires d'Outre-Mer", dotés d'une certaine autonomie, mais faisant toujours partie de la République française.

En 1958, est créée la "Communauté", en même temps que la France est dotée d'une nouvelle constitution. Les Territoires d'Outre-Mer adhèrent à cette institution qui prévoit pour chacun la liberté de devenir "département", ou de rester "territoire" ou de devenir "Etat membre de la Communauté".

Tous sont devenus indépendants dès la fin de 1960 (Algérie, en 1962). Mais ils ont signé avec la France des accords de coopération technique, culturelle et économique, et ils sont "associés" à la Communauté Economique Européenne (Marché Commun).

Ainsi, **Martinique, Guadeloupe, Guyane et la Réunion** constituent les quatre départements français d'outre-mer (DOM). À ce titre, ils bénéficient de la même égalité de droits et de la même identité législative que chaque département de l'Hexagone, avec en plus des possibilités d'adaptation tenant compte de leurs situations spécifiques. S'y ajoutent 4 territoires d'outre-mer (TOM): **Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, les Terres australes et antarctiques françaises**; et les collectivités territoriales à statut particulier: **Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon**.

---

<sup>18</sup> La France y est représentée par un résident général et se réserve la direction des affaires militaires et de la politique extérieure, mais ils conservent leur souverain et un semblant d'indépendance.

## **Océan Indien**

### **La Réunion**

L'île de la Réunion, fait partie de l'archipel des Mascareignes. Forêt tropicale et massifs volcaniques en font une île haute en couleurs. En 1638, le navire "Saint-Alexis" en route vers les Indes prend possession de cette île déserte au nom du roi Louis XIII. La Réunion devient département français en 1946. D'une superficie de 2 512 km<sup>2</sup>, la Réunion compte 706 300 habitants qui témoignent d'un remarquable brassage de populations: africaine, asiatique, malgache et européenne.

L'économie de la Réunion s'appuie principalement sur trois secteurs: l'agriculture (canne à sucre, rhum, essences végétales), la pêche (4<sup>e</sup> produit d'exportation après les productions agricoles) et le tourisme.

La Réunion se distingue également en matière de recherche scientifique avec l'implantation, notamment, du laboratoire volcanologique du piton de la Fournaise et le centre météorologique de Saint-Denis, responsable du suivi cyclonique pour l'ensemble de l'océan Indien.

### **Mayotte**

Mayotte, est la plus méridionale des quatre îles de l'archipel des Comores. Deux îles principales et une trentaine d'îlots forment Mayotte. Connue sous le surnom "d'île aux parfums", Mayotte est également réputée pour son lagon, l'un des plus beaux du monde (1 100 km<sup>2</sup>).

En 1841, le sultan de Mayotte cède l'île à la France, qui fait partie dès lors de son empire colonial. En 1946, l'archipel des Comores devient territoire d'outre-mer. Trois des îles de l'archipel optent, à la suite du référendum de 1974, pour l'indépendance, alors que Mayotte choisit de rester française. Cet attachement de la population mahoraise à la République n'a fait que se renforcer. Depuis 1998, Mayotte est engagée dans un processus d'évolution statutaire, qui prévoit, à terme, sa départementalisation.

L'économie de Mayotte repose principalement sur son agriculture. Les exportations agricoles mahoraises se concentrent sur

trois produits: l'ylang-ylang (utilisé dans l'industrie du parfum pour plus des trois quarts de l'exportation), la vanille et la cannelle.

Loin des circuits balisés, l'île s'offre encore aux visiteurs dans toute l'authenticité de sa nature et de sa culture.

## **Océan Atlantique**

### **Martinique**

La Martinique est le plus petit des départements d'outre-mer. Elle est située au cœur de l'arc antillais dans la mer des Caraïbes. Son relief, d'origine volcanique, offre un paysage varié, dominé par le volcan de la montagne Pelée (1 397 m) qui a marqué l'histoire de l'île avec l'éruption de 1902. La composition de la population témoigne d'une histoire faite de métissages: Noirs d'Afrique, descendants des immigrés indiens, Syriens, Chinois. La population européenne est composée de Békés - descendants des premiers colons - et de Métropolitains.

À l'origine, l'île est peuplée d'Indiens arawaks. L'île devient colonie du royaume de France en 1674. L'esclavage est aboli par décret du 27 avril 1848 sur proposition de Victor Schoelcher. La Martinique est un département d'outre-mer depuis 1946.

L'agriculture est la principale source de recettes à l'exportation de l'île. La banane en est la première production agricole et la principale ressource économique. Le tourisme connaît un développement très important.

## **Guadeloupe**

Cet archipel, d'une superficie totale de 1 704 km<sup>2</sup>, est constitué de six îles: la Guadeloupe continentale avec Basse-Terre, dominée par le volcan de la Soufrière (1 484 mètres) et Grande-Terre, la Désirade, les Saintes, Marie-Galante et plus au nord Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Située sur l'arc antillo-caribéen, la Guadeloupe continentale, avec 1 438 km<sup>2</sup>, est la plus grande île des Antilles françaises.

À l'origine, l'île est peuplée d'Indiens arawaks. En 1674, l'île devient colonie du royaume de France. Au cours du siècle suivant, se développe une économie basée sur le sucre et l'esclavage, aboli par

décret du 27 avril 1848 sur proposition de Victor Schoelcher. La Guadeloupe est un département d'outre-mer depuis 1946.

L'économie de la Guadeloupe s'appuie sur l'agriculture (la banane en demeure l'un des piliers), le tourisme et les services.

Principale activité économique du département, le tourisme est pratiquement la seule ressource des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

## **Guyane**

Au nord-est de l'Amérique du Sud, entre le Surinam et le Brésil, la Guyane s'étend sur 90 000 km<sup>2</sup>. La forêt équatoriale couvre les 9/10<sup>e</sup> du territoire. C'est le plus vaste et le plus forestier des départements français. Dans le cadre du Sommet de la Terre à Rio en juin 1992, la France a proposé d'en faire un pôle d'excellence en matière de protection de la forêt tropicale et d'éco-développement.

Les premiers habitants de la Guyane furent les Indiens tupi guarani. En 1852, Napoléon III décide le transfert du bagne en Guyane. Le gouvernement français met fin, en 1938, à la relégation des bagnards. La Guyane est un département français depuis la loi du 19 mars 1946.

Entrée depuis longtemps dans l'ère de la technologie spatiale, la création, en 1964, du Centre spatial guyanais, a largement contribué à dynamiser l'activité de ce département. La base de Kourou occupe une place importante dans l'économie.

Terre de démesure, d'aventure et d'initiation par excellence, le tourisme vert constitue pour la Guyane un axe fort de développement.

## **Saint-Pierre-et-Miquelon**

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est situé dans l'Atlantique nord-ouest, à 25 km des côtes, en face du Canada. Composé de deux îles, cet archipel a pour une superficie totale de 242 km<sup>2</sup>.

En 1535, il passe sous souveraineté française, quand Jacques Cartier en prend possession. Des Français venus de Bretagne, de Normandie et du Pays basque, pêcheurs pour la plupart, fondent

Saint-Pierre. Les îles sont définitivement françaises en 1816. Saint-Pierre-et-Miquelon est devenue une collectivité territoriale en 1985.

La pêche est la principale ressource de l'archipel. Ces derniers temps, des explorations pétrolifères préliminaires dans les eaux de l'archipel ont été engagées. Ce programme de forage annonce peut-être une nouvelle vocation pour Saint-Pierre-et-Miquelon.

La proximité du Canada est un atout important pour le tourisme local qui bénéficie de l'image de "terre française d'Amérique du Nord" de Saint-Pierre-et-Miquelon.

## **Océan Pacifique Nouvelle-Calédonie**

Située dans l'ensemble mélanésien, la Nouvelle-Calédonie s'étend sur 18 575 km<sup>2</sup>. L'archipel comprend la Grande Terre, deux fois grande comme la Corse, les quatre îles Loyauté, l'archipel des Belep, l'île des Pins et quelques lointains îlots.

Les Mélanésiens sont les habitants d'origine de la Nouvelle-Calédonie. James Cook est le premier Européen à découvrir cette terre, en 1774. C'est en 1853 qu'elle devient possession française.

Les années 80 sont marquées par la montée du mouvement indépendantiste kanak. Les accords signés en 1988 ont permis d'apaiser le climat d'instabilité politique et d'engager le rééquilibrage économique. Depuis 1998, la Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans un processus original d'évolution institutionnelle. À partir de 2014, les électeurs résidant depuis au moins 20 ans sur l'archipel seront consultés sur son accession à la pleine souveraineté.

La Nouvelle-Calédonie dispose de richesses naturelles importantes. Troisième producteur mondial de nickel, ses sols recèlent également d'autres minerais: chrome, cobalt, fer, cuivre, plomb, zinc et jaspé.

L'agriculture, concentrée principalement autour de l'élevage de bovins et des cultures du café et du coprah, occupe 28 % de la population. Les produits de la pêche, constitués à 80 % de thon sont exportés vers le Japon. Depuis 1996, la filière de la crevette tropicale s'est imposée comme la seconde activité exportatrice du territoire.

Le tourisme tient une place privilégiée en Nouvelle-Calédonie, ses atouts naturels lui ont valu le surnom d'île "la plus proche du Paradis".

## **Polynésie française**

Couvrant une superficie émergée de 4 200 km<sup>2</sup>, la Polynésie française se compose de 118 îles d'origine volcanique ou corallienne, regroupées en cinq archipels (Société, Marquises, Australes et Tuamotu/Gambier), dispersées sur 2 500 000 km<sup>2</sup>.

Sa population est représentée par plus de 82,8 % de Polynésiens, 11,9 % d'Européens et de 4,7 % d'Asiatiques. Les premiers visiteurs européens arrivent au XVI<sup>e</sup> siècle. L'histoire de la conquête du Pacifique est marquée par une lutte d'influence entre l'Angleterre et la France, jusqu'à ce que la reine polynésienne Pomaré IV demande le protectorat de la France. Un an plus tard, l'ensemble des archipels était rattaché à la République française. En 1946, la Polynésie française devient territoire d'outre-mer, et jouit d'un statut d'autonomie depuis 1996.

La pêche et l'exploitation du coprah sont les deux activités traditionnelles. Le tissu économique est complété par le commerce, l'artisanat, l'industrie et plus récemment par le tourisme, avoisinant 20 % du PIB, et la perliculture (culture de perles noires), devenue la première exportation en valeur du territoire.

À la suite de la suspension des essais nucléaires français au Centre d'expérimentation du Pacifique en avril 1992, l'État s'est engagé à soutenir la mutation économique et sociale de la Polynésie française pour une période de 10 ans.

## **Wallis-et-Futuna**

Cet archipel, formé de trois îles volcaniques (Wallis, Futuna et Alofi), fait partie de l'Océanie polynésienne. L'île de Wallis porte le nom du premier marin qui découvrit en 1767 ces 96 km<sup>2</sup>. Futuna (64 km<sup>2</sup>) et l'îlot voisin d'Alofi (51 km<sup>2</sup>), furent découvertes en 1616 par des navigateurs hollandais. Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que s'ancre la présence européenne avec l'implantation de missions catholiques et la conclusion des premiers traités du protectorat entre la France et les trois royaumes. En 1959, le statut de territoire d'outre-mer est approuvé par une large majorité de la population (94,37 %) via un référendum.

L'économie de ce territoire restée très traditionnelle, est encore peu monétarisée. La majeure partie des productions est



autoconsommée et les échanges demeurent limités. Les principales activités sont l'agriculture, l'élevage porcin, la pêche et l'artisanat. Le tourisme reste encore peu développé.

### **Les terres australes et antarctiques françaises (TAAF)**

Les navigateurs Crozet et Kerguelen découvrent ces terres en 1772. Devenues territoire en 1955, les terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de l'île Saint-Paul (7 km<sup>2</sup>), l'île Amsterdam (54 km<sup>2</sup>), les îles Crozet (115 km<sup>2</sup>), les îles Kerguelen (7 215 km<sup>2</sup>), et la terre Adélie (432 000 km<sup>2</sup>). Elles sont situées dans la zone sud de l'océan Indien et sur le continent Antarctique. Dans ce territoire, isolé et inhospitalier, la population est constituée par les membres de missions scientifiques et techniques installées sur les différentes bases.

Différents programmes scientifiques sont réalisés, sous la conduite de l'Institut français pour la recherche et la technologie polaire, à partir de bases installées sur les îles Kerguelen et en terre Adélie. Ces études, d'intérêt planétaire, portent, notamment sur l'atmosphère, la météorologie, la pollution, l'environnement, l'intérieur et la surface du globe, la biologie, l'océanographie... Elles font l'objet de nombreuses actions de coopération scientifique internationale.

L'économie est fondée sur la pêche (algues, krill, saumon). Avec les terres australes, la France a enrichi son domaine maritime de 1 750 000 km.

## **8. Les grandes villes**

La France est un très vieux foyer de vie urbaine, puisque Marseille a deux mille six cents ans, Lyon, Nîmes, Nice, Reims et bien d'autres plus de deux mille ans. Les cités gauloises ou gallo-romaines furent souvent les ancêtres des villes d'aujourd'hui; ruinées presque toutes par les grandes invasions, les villes ne reprirent vie qu'au milieu du moyen âge: c'est à cette époque que naquirent vraiment la plupart des cités actuelles, souvent comme des citadelles féodales ou royales, mais aussi comme des marchés.

C'est depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que la naissance des voies de communication modernes (chemins de fer) et plus encore de la grande industrie a provoqué une vigoureuse poussée urbaine. Les grandes villes se sont multipliées et il s'est créé des essaims de villes nouvelles autour des mines ou des usines (bassin du Nord, de Saint-Etienne, etc.); il s'en crée encore (bassin houiller de Lorraine). D'autres sont nées de croisements de voies ferrées, du tourisme (stations balnéaires: Le Tourquet, Deauville, Biarritz, Juan-les-Pins; stations thermales: Vichy, Evian; centres d'alpinisme ou de sports d'hiver: Chamonix). Autour des villes principales, ont surgi des banlieues d'habitation et d'usines, parfois plus peuplées que la ville elle-même (Rouen, Paris). Aussi depuis un siècle, beaucoup de villes ont triplé, quadruplé leur population, parfois bien plus encore. Certaines pourtant sont restées stationnaires ou ont décliné: Mende n'a pas plus d'habitants qu'avant la Révolution, Falaise a perdu la moitié des siens depuis un siècle et demi.

Ainsi la géographie des villes reste mouvante. L'écart entre elles s'est accru; si certaines villes s'étiolent, d'autres grandissent, mais cette croissance est discontinue. La création d'une usine, d'un commerce nouveau y fait affluer les hommes; cet afflux cesse en cas de crise économique. La France compte 29 villes de plus de 200 000 habitants et une quarantaine de villes de plus de 100 000.

**Paris**, capitale politique, siège d'organismes internationaux (Unesco), est aussi une capitale intellectuelle et artistique de rayonnement mondial.



Paris est le premier centre industriel et commercial. A côté de vieilles industries, souvent de luxe, toujours vivantes (haute couture, fourrure, bijouterie, livre) sont nées, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, de grandes industries modernes, surtout métallurgiques (automobiles, moteurs, machines, appareillage électrique), chimiques (colorants, engrais, caoutchouc), alimentaires, du vêtement. Paris possède de très nombreuses gares, les plus grands tirages ferroviaires de France

(Villeneuve-Saint-Georges), le plus important port fluvial (bassins de



Gennevilliers), les gros aéroports (Roissy-Charles-de-Gaulle, Orly).

**Marseille** est la plus ancienne ville de France, dont Cicéron, Strabon, Tacite ont fait l'éloge. Colonie fondée au VI<sup>e</sup> siècle av J.-C. par les Phocéens, Massalia (anc. nom de Marseille) connut une longue

prospérité au temps des Romains. Au IX<sup>e</sup> siècle, siège d'une vicomté dépendant du comte de Provence, la ville retrouva son activité au temps des croisades (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Française en 1481, elle devint un grand centre d'affaires après l'ouverture du canal de Suez. Ses annexes constituent aujourd'hui un "complexe portuaire", c'est-à-dire un grand centre industriel approvisionné en matières premières par le port. Ses savonneries et ses huileries sont aujourd'hui concurrencées par les fabriques de détergents et par les huileries des pays tropicaux. Ses industries alimentaires (pâtes, semouleries, raffineries de sucre, usine "Nescafé", chocolateries) sont très vivantes, de même que les cimenteries, les ateliers métallurgiques (constructions navales, aéronautique), les industries chimiques (soude, superphosphates, alumine) et surtout les industries liées au pétrole.

Outre ces fonctions portuaires et industrielles, Marseille est aussi le siège de grandes maisons de commerce, de compagnies de navigation et de banques, et un important centre administratif. Elle constitue avec Aix la grande "métropole d'équilibre" du Sud-Est.

**Lyon.** A la jonction des plaines de la Saône et du Sillon rhodanien, s'est fixée l'agglomération lyonnaise (2<sup>e</sup> agglomération de France). Avec Paris, Lyon est le plus important carrefour de la France, et son histoire est liée à cette situation.

Capitale de la Gaule romaine Lugdunum (anc. nom de Lyon) était dès la fin du Moyen Age une grande cité marchande. Etape sur la route conduisant de Flandre en Italie, ses foires célèbres réunissent des marchands venus de toute l'Europe. Ainsi s'accumulèrent des capitaux qui, par la suite, purent s'investir dans de nombreuses industries, favorisées par les ressources régionales en énergie (charbon de Saint-Étienne, électricité des Alpes et du Rhône) et la main-d'œuvre abondante descendue des montagnes voisines.

Lyon reste la capitale de la soierie. Les "soyeux" lyonnais sont avant tout des commerçants qui conçoivent de nouveaux tissus, en confient la fabrication à des façonniers, puis les vendent, en partie à l'étranger. Cette industrie utilise de plus en plus les textiles artificiels (rayonne) et surtout synthétiques (nylon, tergal).

Un groupe puissant d'industries chimiques fournit à l'industrie textile des colorants et des matières premières; il donne aussi, dans les localités de la banlieue Sud (Saint-Fons) des matières plastiques, des produits pharmaceutiques (aspirine) et photographiques (firme Rhône-Poulens).

La métallurgie de transformation est très importante. L'usine Berliet est la première de France pour la production de camions et d'autocars. La région lyonnaise fabrique aussi des tracteurs, des câbles, du matériel d'équipement électrique.

**Toulouse.** Très ancienne capitale de la province du Languedoc, son influence déborde aujourd'hui sur une partie des Pyrénées et du Massif Central. Gardant le passage entre l'Atlantique et la Méditerranée par le Seuil du Lauragais, il commande aussi des routes d'accès aux Pyrénées.

La ville ancienne, installée sur la rive droite, à un coude de la Garonne, a été, dans cette plaine sans pierre de taille, construite en partie en briques: c'est la "ville rose", avec de beaux monuments (cathédrale, basilique Saint-Sernin, hôtels du XVI<sup>e</sup> siècle, place du Capitole, etc.) et l'Université qui date du XIII<sup>e</sup> siècle.

Toulouse a des établissements militaires (cartoucherie, poudrerie) et surtout des industries chimiques et aéronautiques en grande partie nationalisées. L'O.N.I.A. (Office National Industriel de l'Azote), énorme entreprise s'étendant sur près d'un kilomètre, fabrique des engrais azotés, des produits ammoniacaux et de l'eau lourde. Les industries récentes sont liées à l'utilisation de l'électricité pyrénéenne, du gaz de Saint-Marcet et surtout de Lacq. *Sud-Avion*

dispose dans la région toulousaine de trois usines et c'est la principale entreprise aéronautique française (elle construit les Caravelles). D'autres firmes d'aviation achèvent d'en faire la "capitale des ailes françaises". Ces industries de haut niveau technique ont, comme à Grenoble, vivifié la collaboration scientifique avec l'université, et c'est pour la faculté des sciences de Toulouse qu'a été construit le premier microscope électronique français.

**Bordeaux** est un port atlantique actif. Longtemps tourné vers les pays français d'outre-mer, surtout africains, son trafic est aujourd'hui beaucoup plus lié aux industries bordelaises qu'au commerce de transit. Les industries bordelaises en font le principal centre industriel du Sud-Ouest. La plupart sont nées des importations du port et le font vivre actuellement: industries alimentaires (huileries d'arachide, raffineries de sucre, minoteries), industries chimiques (phosphates d'Afrique du Nord, acide sulfurique et surtout raffineries de pétrole du bec d'Ambès et de Pauillac, industries métallurgiques (constructions navales, mécaniques et électriques et depuis peu aéronautiques et aérospatiales). Seules, les industries du vin (sulfate de cuivre, tonnellerie, verrerie) et celles du bois (pâte à papier) ont une origine régionale, mais ces dernières doivent importer des bois de Scandinavie.

**Lille** est la plus grande ville de toute la France du Nord. Fixée dans un site défensif sur les bords de la Deûle<sup>19</sup>, elle a grandi au Moyen Age comme "ville drapante", en relations actives avec Gand<sup>20</sup> et Bruges<sup>21</sup>. Ville forte, l'une des capitales des ducs de Bourgogne, Lille fut incorporée à la France en 1667. Devenue le chef-lieu du département du Nord (1804), elle prit rang, au XIX<sup>e</sup> siècle, parmi les grandes métropoles industrielles. Grâce au charbon l'industrie a repris vigueur et s'est diversifiée. Lille est, par ailleurs, une véritable métropole administrative, universitaire et financière.

---

<sup>19</sup> Deûle (la), riv. du nord de la France, partiellement canalisée, qui passe à Lens et à Lille et rejoint la Lys (r. dr.) ; 68 km.

<sup>20</sup> Gand, ville de Belgique, ch.-l. de la Flandre-Orientale. Centre textile, métallurgique et chimique.

<sup>21</sup> Bruges, ville de Belgique, ch.-l. de la Flandre-Occidentale.

## 9. Paris au fil des siècles

### a. L'origine de Paris

Au début était la Seine. Ce fleuve tranquille a très tôt attiré les hommes. Sur ses berges, il y a 12000 ans, un campement de chasseurs s'est établi à Pincevent, près de Melun. Le site de Paris est occupé un peu plus tard, vers 9000 av. J.-C.

Des marécages bordaient alors la Seine; l'actuel quartier du Marais en tire son nom. Quelques collines surplombent la plaine alluviale: Montmartre et Chaillot au nord, la montagne Sainte-Geneviève au sud. Au milieu du fleuve, se trouvent 7 îles. Les 3 plus importantes forment aujourd'hui l'île de la Cité et l'île Saint-Louis, née au XVII<sup>e</sup> siècle de la réunion de 2 îles.

Vers 300 av J.-C. la tribu celte des Parisii s'établit dans l'île de la Cité. Ils la nomment **Lutetia**, ce qui signifierait en celtique, "habitat dans le marais". Bons métallurgistes, marchands actifs, les Parisii prospèrent. Leur belle monnaie d'or circule dans tout le nord de la Gaule.

La conquête romaine va tout bouleverser. Dans sa conquête de la Gaule, Jules César comprend l'intérêt stratégique de la cité **des Parisii**. Il envoie son lieutenant Labienus s'en emparer. En **52 av. J.-C.** la ville est incendiée et passe sous la domination romaine pour plus de quatre cents ans.

Les Romains reconstruisent Lutèce en appliquant leur modèle d'urbanisme. La ville occupe l'île de la Cité et s'étend sur la rive gauche jusqu'à la montagne Sainte-Geneviève, et la rive droite, trop marécageuse, est délaissée. Plus tard de nombreux édifices publics ornent déjà la cité: thermes, forum, théâtre et arènes. Celles-ci parmi les plus vastes de Gaule, accueillent



plus de 10 000 spectateurs. Des aqueducs et des canalisations alimentent la ville en eau courante, captée dans un rayon de 25 kilomètres.

Ce premier essor de Lutèce se brise au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. parce que bientôt elle est envahie par les Barbares. L'Empire romain paraît sombrer dans l'anarchie.

### ***PARIS ET SES SAINTS***

Le christianisme, nouvelle religion venue d'Orient s'impose peu à peu. Les premiers missionnaires, en butte aux persécutions païennes, arrivent à Lutèce. Leur chef, l'évêque grec Denys, et 2 de ses disciples, sont arrêtés en 250. Condamnés à mort, ils sont décapités sur le mont Mercure, devant le temple de Mars. Selon la légende, Denys aurait ramassé sa tête, pour la porter jusqu'à un cimetière païen.

Deux siècles après, victorieux du paganisme, les chrétiens



baptisent le mont Mercure, mont des Martyrs ou Montmartre. Sur la tombe du premier évêque de Paris, ils édifient à partir de 475, la basilique Saint-Denis. Plus tard, les rois de France s'y feront inhumer.

Comme beaucoup d'autres villes Lutèce retrouve à cette époque son nom celtique et devient Paris, la cité des Parisii.

Au V<sup>e</sup> siècle l'Empire occidental romain s'effond sous le coup des grandes invasions barbares.

De tous ces envahisseurs, Attila, surnommé "le fléau de Dieu", est le plus redouté. En 451, à la tête des Huns (les Huns, venus

d'Asie, détruisent tout sur leur passage. Ils vivent à cheval, ils mangent et dorment sur leur monture), il se dirige vers Paris.

Les Parisiens sont pris de panique, mais Geneviève, modeste bergère de Nanterre, les reconforte. Dieu sauvera la ville, promet-

elle. Sa prière est exaucée: la horde d'Attila épargne la cité, et Geneviève devient la sainte patronne de Paris.

En 508, le roi des Francs, **Clovis**, nouveau maître de la Gaule, fait de Paris la capitale de son royaume. Les successeurs de Clovis, les Mérovingiens, séjournent peu dans leur capitale. Charlemagne l'abandonne pour Aix-la-Chapelle. Paris vit désormais sous la double autorité d'un comte, représentant du roi, et d'un évêque.

Si la ville n'a plus de rôle politique important, elle conserve un grand prestige religieux. Au VIII<sup>e</sup> siècle, elle compte des dizaines d'églises et plusieurs abbayes. On vient de loin y prier **Saint Denis, Sainte Geneviève, Saint Marcel, Saint Germain** et tant d'autres. Fidèles, pèlerins et marchands se pressent autour des lieux de culte qui s'enrichissent. Cela suscite la convoitise de nouveaux envahisseurs.

Les Normands, "hommes du Nord", ou Vikings, viennent de Scandinavie. Au IX<sup>e</sup> siècle, ils écument les côtes de la mer du Nord et de la Manche. A bord leurs drakkars, longs bateaux très maniables, ces pirates remontent la Seine, pillant tout sur leur passage. Ils atteignent Paris une première fois en 845. Ils y reviendront à cinq reprises.

Le siège le plus long commence en 885. Les Parisiens, conduits, par le comte Eudes et l'évêque Gozlin, résistent une année durant. Fin 886, la ville est sauvée, mais tous les quartiers extérieurs à l'île de la Cité, notamment les abbayes, sont détruits.

En 911, le roi Charles le Simple donne ce qui deviendra la Normandie au Scandinave Rollon. La menace décroît. Paris peut à nouveau prospérer. Peu après, une nouvelle dynastie de rois monte sur le trône: les **Capétiens**. En 987, **Hugues Capet** devient roi de France, mais son autorité se limite à son domaine personnel, pour l'essentiel l'Île-de-France et l'Orléanais. Au centre de ce domaine, Paris redevient la capitale du royaume. L'économie redémarre. Les foires commerciales de Troyes, Provins et Saint-Denis, attirent vers la ville marchandises et capitaux. La population augmente et de nouvelles terres sont défrichées.

## **b. Paris de Moyen Age**

En 1163, l'évêque de Paris (soixante-douzième), **Maurice de Sully**, décide d'édifier une cathédrale digne de la capitale. Ce sera





**Notre-Dame** de Paris, une des grandes réussites de l'architecture gothique. La construction de la cathédrale est achevée en 1250, mais la réalisation complète des plans originaux attendra 1345. Le parvis, avec ses trois portails et sa superbe rosace, forme un vrai livre de pierre sculptée. C'est un lieu plein de vie. On y joue des "mystères", représentations théâtrales à sujet religieux qui parfois durent plusieurs jours.

A l'ombre de la cathédrale des écoles renommées se sont développées dès le X<sup>e</sup> siècle. En

1115, Abélard, un maître célèbre, décide de quitter la Cité pour s'installer sur la montagne **Sainte-Geneviève** qui domine la rive gauche, alors peu habitée. D'autres professeurs l'imitent, puis décident de s'unir en formant une corporation, reconnue par le pape Innocent III en 1215. L'université de Paris est née. La rive gauche devient le quartier des études, d'où son nom de "quartier Latin", car les cours sont données dans cette langue. Les étudiants viennent de toute l'Europe, ils sont 10 000 à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, chiffre



considérable pour l'époque. Des donateurs ouvrent des collèges pour les héberger.

**Robert de Sorbon**, chapelain du roi Saint Louis, fonde le premier, en 1257. Appelé "Sorbonne" en son souvenir, il sert de siège à l'université de Paris.

Les professeurs donnent leurs cours à leur domicile, puis au sein des collèges, à partir du XV<sup>e</sup> siècle.

Le quartier Latin abrite de nombreux métiers liés à l'enseignement: copistes, enlumineurs, libraires et imprimeurs, après 1450.

Les capétiens encouragent l'expansion de Paris. Philippe Auguste fait paver les principales rues de Paris, jusque-là embourbées par la pluie. Pour protéger la ville, le roi fait construire un rempart qui englobe les deux rives, et ne se limite plus à la Cité. Philippe Auguste veut conserver à Paris, dans une forteresse, son trésor et ses archives (auparavant, il les transportait partout avec lui. Il les a même perdus lors d'une défaite, en 1197). Ce coffre fort de la monarchie sera le **Louvre**, château fort en bord de Seine, il renforce aussi l'enceinte fortifiée. Le roi n'y habite pas. Il réside dans son palais de la Cité que ses successeurs agrandiront. Saint Louis dote Paris en 1246 de la Sainte-Chapelle (le plus parfait des monuments du gothique pur. Cet édifice se compose de 2 étages: la chapelle basse, destinée aux gens de l'enceinte du palais, et la chapelle haute, destinée au roi et à sa famille).

Au XIV<sup>e</sup> siècles, Charles V fait du Louvre un palais habitable et y installe sa librairie, d'où est issue la Bibliothèque nationale.

Il agrandit également l'enceinte de Philippe Auguste, pour tenir compte de la croissance de la rive droite. Cependant, l'âge d'or du Paris médiéval a déjà pris fin.

Un premier fléau touche Paris en 1348: la peste noire emporte un Parisien sur trois. Puis la peste s'éloigne, mais revient à intervalles réguliers jusqu'en 1430. A l'épidémie s'ajoute la guerre de Cent Ans, qui oppose le roi de France à celui d'Angleterre. Les défaites françaises s'accumulent. Le roi exige des impôts de plus en plus lourds. La révolte gronde.

En 1358, les "Jacques", paysans d'Ile-de-France, se soulèvent, massacrant les seigneurs. A Paris, Etienne Marcel, le prévôt des marchands, qui représente la bourgeoisie, se révolte et réclame le contrôle des impôts. La guerre civile s'ajoute à la guerre étrangère. Les Anglais occupent Paris en 1420, et y restent 16 ans. En 1429, Jeanne d'Arc ne peut pas reprendre Paris. La ville, enfin libérée en 1436, fait un triomphe au roi Charles VII.

Ces épreuves ont durement éprouvé la ville. Si sa population se reconstitue vite, tant l'attraction de Paris est grande, la ville perd son importance politique et économique. Les rois lui préfèrent les bords de Loire. Le grand commerce international s'en détourne, au

profit des Flandres et de l'Italie. Il lui faut un siècle pour panser ses blessures.

Vers 1550, Paris est une des cités les plus peuplées d'Occident. Nobles et prélats, de retour dans la capitale, y bâtissent d'élégants hôtels particuliers. François I<sup>er</sup> et Henri II aménagent le



Louvre en un palais agréable, avec un quai le long de la Seine. Catherine de Médicis construit le château des **Tuileries**<sup>22</sup>. Ce siècle si bien commencé, finit mal, avec les guerres de Religion (24 août 1572, massacre des protestants de la Saint-Barthélemy). Avant de mourir, Henri IV honore sa capitale par des

constructions de prestige. Il achève le Pont-Neuf (ce n'est pas le premier pont en pierre de Paris, mais le premier à ne pas porter de maison). De grandes places, bordées d'immeubles identiques, sont ouvertes: sur l'île de la Cité, la place Dauphine, dans le Marais, la place Royale, aujourd'hui place des **Vosges**.

Mais Paris reste, malgré tout, difficile à contrôler. De 1649 à 1652, Louis XIV, encore enfant, doit affronter la révolte de la Fronde<sup>23</sup>, qui l'oblige à s'enfuir de la ville. Plus tard, il préfère établir sa capitale à **Versailles**, où il bâtit un château, sur le modèle de l'art classique Parisien. Il ne délaisse pourtant pas Paris: la cour Carrée et la colonnade du Louvre, l'hôtel des Invalides, datent de son règne.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle de nouveaux quartiers peuplent l'ouest de Paris. La monarchie organise la croissance de la ville. Louis XVI fixe la largeur des nouvelles rues, la hauteur des maisons. Le Paris

---

<sup>22</sup> **Tuileries** (palais des), anc. palais de Paris, à l'ouest du Louvre. Commencé en 1564 par Delorme pour Catherine de Médicis, l'édifice fut continué et modifié, notamment sous Henri IV et au début du règne de Louis XIV. Abandonnées cependant par ce dernier, comme le Louvre, au profit de Versailles, les Tuileries furent, sous la Révolution, le siège du pouvoir exécutif et, depuis l'Empire, la résidence des souverains. Partiellement incendié en 1871, le palais a été démoli en 1882. Les jardins, en partie dus à Le Nôtre, subsistent; musée de l'Orangerie.

<sup>23</sup> **Fronde** (la), [1648-1652], soulèvement contre Mazarin pendant la minorité de Louis XIV.

médiéval commence à disparaître. Les maisons sont numérotées, les rues éclairées.



Paris, capitale intellectuelle de l'Europe, voit se multiplier les théâtres, comme celui de l'Odéon, mais aussi les églises: la **Madeleine**, **Sainte-Suplice**, **Sainte-Geneviève** (actuel **Panthéon**).

Philosophes, écrivains, se retrouvent dans les cafés, nouveaux lieux de rencontre. Cependant, la vie reste difficile. Les mendiants sont nombreux. A moindre crise, le chômage menace, le prix du pain s'envole. Cette population est sensible aux rumeurs: un bruit de famine et c'est l'émeute.

### c. Paris révolutionnaire

Le Juillet 1789 à Versailles le roi "reconnaît" l'Assemblée nationale. Le 13 juillet, Paris se donne une municipalité et une milice, la "Garde nationale". Il lui faut des armes. Le 14 juillet les



Parisiens prennent la **Bastille**. Ils s'emparent de cette forteresse du XIV<sup>e</sup> siècle, prison-symbole du pouvoir absolu des rois.

Le 17 juillet, Louis XVI, accepte tout, la municipalité, la milice et la cocarde tricolore où les couleurs de Paris, le rouge et le bleu, encadrent le blanc royal. La foule parisienne triomphe. Elle impose pendant 5 ans sa volonté au pays. En octobre 1789, elle ramène de force le roi de

**Versailles aux Tuileries**. Paris redevient la capitale de la France. Par la prise des Tuileries, le 10 août 1792, elle provoque la chute de la monarchie. Les abbayes abandonnées servent de prisons ou de clubs politiques. Sur la place Louis XV, devenue place de la Révolution, on guillotine Louis XVI. La terreur lasse même ses partisans. Le 27

juillet 1794, Robespierre tombe à son tour, sans que Paris ne bouge. Le peuple respire, mais s'aperçoit vite qu'il n'a plus de rôle à jouer. La révolution est finie.

A la fin de la Révolution, Paris est en piteux état. Les monuments sont à l'abandon et beaucoup sont détruits. Le sort des Parisiens ne s'est guère amélioré, le ravitaillement pose toujours des problèmes. L'émigration des nobles met au chômage des milliers de domestiques, d'artisans de luxe.

Napoléon Bonaparte, en 1798, ramène la confiance. Paris retrouve ses fêtes, souvent militaires.

Il devient la capitale d'un empire guerrier. Chaque conquête ramène ses oeuvres d'art.

Sacré à Notre-Dame en 1804, l'Empereur veut faire de Paris la plus belle ville d'Europe. Il fait percer de larges avenues comme la



avenue des Champs-Élysées. Aménage les champs Elysées avec en perspective, **l'arc de triomphe de l'Etoile**. Il complète le Louvre, édifie **l'arc de triomphe du Carrousel**, mais aussi le **pont des Arts**, premier pont métallique de France. On détruit les dernières maisons bâties sur les ponts de la Cité. Paris est

redevvenue une des plus belles villes d'Europe, et l'urbanisme ambitieux de l'Empereur inspira tout le XIX<sup>e</sup> siècle.

Après la révolution, toute l'administration du pays est concentrée à Paris. Pour les gouvernements, il est vital d'avoir la ville bien en main. 2 personnes la dirigent: le préfet du département de la Seine, et le préfet de police chargé du maintien de l'ordre.

Jusqu'en 1870, tous les régimes politiques sont renversés par des révolutions Parisiennes. Les **Bourbons**, qui restaurent la monarchie en 1815, sont chassés par la révolution des "**Trois Glorieuses**", en juillet 1830. **La monarchie de Juillet**, qui leur succède, tombe à son tour, sous le coup de la révolution de février 1848. Les manifestations de rue du 4 septembre 1870 entraînent la chute **du second Empire** et la proclamation de **la III<sup>e</sup> République**.

Le scénario est toujours le même. Les ouvriers de l'est Parisien et les étudiants du quartier Latin se soulèvent appuyés par la Garde nationale bourgeoise. L'armée reste impuissante face aux barricades, barrages de pavés et objets divers qui l'empêchent de se déployer.

Durant l'hiver 1870-1871, Paris est assiégé par les Prussiens. Au printemps, la défaite provoque l'insurrection de la Commune de Paris. Thiers, chef du gouvernement, a compris la leçon des précédentes révolutions. Il abandonne Paris aux insurgés, rassemble ses troupes à Versailles, puis reconquiert la ville méthodiquement. C'est la "semaine sanglante". Dans la ville dévastée, les Tuileries, l'**Hôtel de Ville**, brûlent. Des milliers d'insurgés périssent, fusillés.

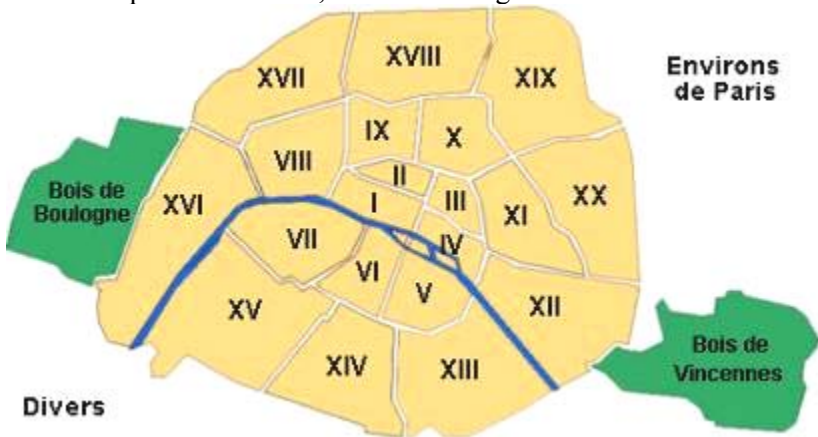


Le temps des révolutions Parisiennes s'achève.

Au XIX<sup>e</sup> siècle se produit une autre révolution: celle de l'industrie. Les usines se multiplient, loin du centre de Paris. Les lignes de chemin de fer qui partent des gares Parisiennes, nouveaux monuments

urbains facilitent l'arrivée des provinciaux dans la capitale.

Haussmann, préfet de la Seine sous le second Empire, canalise cette croissance. Annexant onze communes de banlieue, il donne à Paris sa superficie actuelle, divisée en vingt arrondissements.



De larges avenues rectilignes remplacent les rues étroites. Des quartiers entiers, notamment celui de la Cité, sont rasés ou éventrés. Des centaines d'immeubles sont édifiés. Le réseau d'égouts, prolongé de 600 kilomètres est modernisé. On construit les Halles, l'Opéra, des hôpitaux, des ponts. Des espaces verts sont aménagés: les bois de Boulogne et de Vincennes, les parcs Monceau ou des Buttes-Chaumont.

La III<sup>e</sup> République poursuit l'œuvre d'Hausmann. Chaque exposition universelle provoque un nouvel aménagement. La tour Eiffel est érigée pour celle de 1889. La première ligne de métro est ouverte à l'occasion de l'Exposition de 1900, qui voit aussi la construction du Grand et du Petit palais. Le centre de Paris prend son aspect actuel.

#### **d. Paris du XX<sup>e</sup> siècle**

Dans ce nouveau Paris de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la vie semble douce. Les spectacles variés et brillants laissent l'embarras du choix: opéra, théâtre, music-hall, de l'officielle Comédie-Française au coquin Moulin-Rouge. Seul le cinématographe, dont la première séance mondiale a lieu à Paris en 1896, est boudé par la bourgeoisie qui juge ce divertissement trop populaire. Paris paraît la capitale des plaisirs et de l'élégance. Ses boutiques de luxe sont célèbres dans le monde entier. Toute l'Europe suit ses modes.

Cependant, seule une minorité de parisiens profite de ce luxe apparent. Deux Paris étrangers l'un à l'autre cohabitent sans se rencontrer. Les travaux d'Hausmann ont définitivement séparé riches et pauvres qui habitaient autrefois les mêmes immeubles. A l'ouest, les beaux quartiers aux immeubles modernes et hôtels particuliers, dotés d'eau courante, éclairés au gaz, ou à l'électricité depuis 1880, sont réservés aux gens aisés. Les ouvriers, chassés du centre, sont rejetés vers les quartiers de l'est ou, plus loin, vers la banlieue, dans des logements exigus, sans eau courante le plus souvent. Pourtant, l'hygiène progresse. On améliore le ramassage des déchets avec l'usage des "poubelles", du nom du préfet qui les rend obligatoire. Le nombre des taudis diminue. Les conditions de vie s'adoucissent. Après la première guerre mondiale de 1914-18, on parlera avec nostalgie de "la Belle Epoque".



En 1914 la guerre vient d'éclater. A Berlin les Allemands crient "nach Paris" (à Paris). Le 11 novembre 1919 le cauchemar prend fin et tout Paris fête la signature de l'armistice. Le traité de paix est signé à Versailles. La grande Victoire, qui réunit tous les Alliés, a lieu sur les Champs-Élysées, le 14 juillet. Pour Paris commencent les "années folles". A Montparnasse se retrouvent artistes et écrivains du monde entier. "Paris est une fête", écrit l'Américain Hemingway.

En 1937 tous les pays se retrouvent une dernière fois à Paris,



pour une exposition universelle. Le **palais de Chaillot** est construit à cette occasion. Les années folles sont terminées, elles n'étaient qu'un entre-deux-guerres. Le 3 septembre 1939, après l'invasion de la Pologne par les nazis, la France et l'Allemagne se trouvent à nouveau en guerre.

Au printemps 1940, l'offensive allemande met l'armée française en déroute. Les civils fuient vers le sud. Le 14 juin, les troupes allemandes entrent dans Paris. Face à l'oppression, beaucoup de Parisiens rejoignent la Résistance, constituée dès 1940 autour du général de Gaulle.

Le 6 juin 1944 les Anglo-Américains débarquent en Normandie. A leur approche, Paris se soulève. Le 25, les troupes allemandes capitulent. C'est la libération de Paris. La ville en liesse fait un accueil triomphal au général de Gaulle. Paris libéré est indemne.

La paix revenue, la croissance de l'agglomération parisienne reprend. Le noyau central des vingt arrondissements évolue peu. Par contre, la banlieue, apparue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, connaît un rapide essor. L'agglomération parisienne (Paris et sa banlieue) passe de 4,8 millions d'habitants en 1931 à 9 millions en 1982. Un français sur six habite en région parisienne. Celle-ci repose depuis 1964 sur un nouveau découpage départemental: 5 nouveaux départements entourent désormais Paris.



Cette croissance profite surtout à la grande banlieue éloignée de plus de 10 km de Paris. Ceci pose de nombreux problèmes d'aménagement comme la multiplication des moyens de transport. Un réseau complexe d'autoroutes et de voies rapides aboutit aux boulevards périphériques, commencés en 1957. Au métro, s'ajoute depuis 1961 le réseau express régional (RER), adopté aux besoins des banlieusards. Les Halles, dépassées par les besoins de la capitale, sont remplacées par le marché de Rungis<sup>24</sup> le plus vaste d'Europe.

La création de villes nouvelles tente d'harmoniser la croissance de la banlieue. Aujourd'hui, celle-ci semble stabilisée. Les efforts se tournent vers l'amélioration de la qualité de la vie dans les communes "dortoirs" de cette banlieue poussée trop vite.

### **Vers l'an 2000**

En 1990, avec plus de 9 millions d'habitants, Paris est une des premières agglomérations d'Europe. Malgré la décentralisation entreprise depuis 1981, elle reste en France le centre du pouvoir. Pouvoir politique, mais aussi économique et financier: 80% des entreprises françaises y ont leur siège.

Chaque président de la République veut marquer cette capitale d'une grande création. C'est au général de Gaulle et à son ministre de la Culture, André Malraux, que l'on doit l'essentiel: la patiente restauration des principaux monuments, poursuivie depuis par tous leurs successeurs. On doit à **Georges Pompidou** le **centre Beaubourg**, d'art contemporain. **Valéry Giscard d'Estaing** a fait de la gare d'**Orsay** un somptueux musée du XIX<sup>e</sup> siècle. **François**



**Mitterrand** multiplie les grands projets: le Grand Louvre devient le premier musée du monde. Son entrée, marquée par les célèbres pyramides, contemple en perspective l'**arche de la Défense**, inaugurée à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française.

---

<sup>24</sup> **Rungis**, comm. du Val-de-Marne, arr. de Créteil. Elle abrite le très important marché d'intérêt national de Paris, mis en service en 1969 et remplaçant les Halles centrales de Paris, pour le ravitaillement de la région parisienne.

Épargné par les guerres, Paris offre ainsi à ses millions de visiteurs un splendide ensemble architectural. Les audacieuses constructions modernes se cantonnent aux arrondissements périphériques.

Cette ville-musée est aussi une ville vivante. De nouveaux défis lui sont posés, comme ceux de la circulation automobile, ou de la pollution. Elle saura trouver de réponses, comme il en a toujours été, de la Lutèce des Parisii au Grand Paris du XXI<sup>e</sup> siècle.

## 10. La construction européenne

Après la guerre mondiale, vers 1948, la question d'établissement des nouvelles relations entre les pays européens était inséparable de la conjoncture internationale. Comme le résultat de la Guerre froide le monde se partageait en deux blocs<sup>25</sup>. En même temps l'Europe, tout en acceptant la prépondérance américaine pour les questions de défense, cherchait à préserver son originalité. En 1949, elle mit sur pied un Conseil de l'Europe, comportant une Assemblée et un conseil des ministres des affaires étrangères des pays membres. En dehors de consultations périodiques, il s'agit d'un ensemble dépourvu d'influence réelle.

Au même moment, six Etats, l'Allemagne, la France, l'Italie et les trois pays de Benelux, prenant le problème sous un autre angle, écartent les préalables politiques pour fonder une entente économique. En 1952, ils adoptent des règles communes pour deux branches industrielles, le charbon et l'acier. Les barrières douanières touchant ces deux produits furent peu à peu abaissées, de manière à promouvoir, sur ce plan limité, un marché libre.

Cette première étape a vu se développer la collaboration intereuropéenne. Le 25 mars 1957, les six Etats membres de la **Communauté européenne du charbon et de l'acier** (CECA), Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg et Pays-Bas signent le traité de Rome instituant la **Communauté économique européenne** (CEE) dite aussi *Marché commun*. Ces pays s'engagent

---

<sup>25</sup> En 1949 les Etats-Unis commencent à réunir les pays occidentaux dans un système militaire, l'*Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)* à laquelle comme la force opposée est créée le Pacte de Varsovie en 1955. Ce dernier fut démonté par la dissolution de l'URSS.

à lier leur destin économique, en abolissant entre eux toute barrière douanière et en organisant une **politique agricole commune** (PAC).

A l'union douanière succède, 1<sup>er</sup> janvier 1973, sous Georges Pompidou, un premier élargissement de la Communauté à trois nouveaux membres: le Royaume-Uni<sup>26</sup>, le Danemark et l'Irlande. Les années soixante-dix sont marquées par d'importantes réformes politiques, la création du Conseil européen (réunissant les chefs d'Etat ou de gouvernement) et élection des membres du Parlement européen au suffrage universel, ainsi que par l'élaboration du Système monétaire européen (SME), à l'initiative du président Valéry Giscard d'Estaing et du chancelier allemand Helmut Schmidt. Bientôt, elle voit un nouvel élargissement: la Grèce intègre la Communauté en 1981, l'Espagne et le Portugal en 1986. Enfin, sous l'impulsion de François Mitterrand, d'Helmut Kohl et de Jacques Delors, président de la Commission européenne, l'Acte unique est adopté en février 1986. Son objectif est de créer un véritable grand marché européen, garantissant la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux, ainsi que la libre prestation des services, sur le territoire de la Communauté.

Avec ses partenaires, la France s'est attelée à la réalisation d'un nouveau dessein: la mise en oeuvre du traité sur l'**Union européenne** (UE), signé le 7 février 1992 dans la ville néerlandaise de Maastricht. Ce document élargit les compétences de la Communauté dans plusieurs domaines importants: l'environnement, la protection des consommateurs, l'enseignement et la formation professionnelle, la politique sociale. Il modifie des mécanismes institutionnels pour accroître le rôle du Parlement européen et faire prévaloir le principe de subsidiarité réservant à l'Union européenne les questions qui ne peuvent pas être réglées à l'échelon national. Il prévoit aussi, pour les citoyens de l'Union, le droit de voter aux élections municipales et européennes, là où ils résident, quelque soit leur Etat d'origine. Le traité innove en ajoutant à la construction

---

<sup>26</sup> Au début le Royaume-Uni préfère ne pas s'y associer pour mieux développer ses échanges avec les membres du *Commonwealth*. Mais les pays de langue anglaise, devenus des puissances industrielles depuis la seconde guerre mondiale, se servent de la « préférence impériale » ainsi maintenue pour vendre à bon compte sur le marché britannique. Un déficit croissant de la balance commerciale, une situation financière difficile conduisent Londres à réviser sa politique et à poser sa candidature au Marché commun.

européenne deux nouveaux piliers: la **Politique étrangère et de sécurité commune** (PESC) visant la mise en place d'une défense commune; la coopération dans les domaines de la **justice et des affaires intérieures** (JAI).

Le grand projet d'approfondissement de l'Union européenne fut la monnaie unique, l'*euro*<sup>27</sup> qui a vu le jour le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Avec la création de la Banque centrale européenne, chargée de la gestion de l'*euro*, l'Union européenne dispose d'une autorité monétaire indépendante, s'imposant également à tous les Etats participants. L'*euro* consolide l'Union comme acteur international de poids, notamment face au dollar, et contribue à la promotion d'une Europe politique, allant au-delà de l'intégration économique.

Le 4 mai 2004, UE accueille encore 10 pays d'Europe centrale et orientale ainsi que les Etats baltes. Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Estonie, Littonie, Lituanie et 2 îles Chypre et Malte sont devenus membres de l'UE. En avril 2005 Bulgarie et Roumanie ont signé un traité d'adhésion qui devra entrer en vigueur en 2007.

Le 29 octobre 2004 fut signé à Rome le projet de "Constitution européenne", qui devait regrouper, enrichir et clarifier les traités fondateurs. Il fut soumis aux procédures de ratification de type parlementaire ou référendaire. Le 29 mai 2005 la France, comme les Pays-Bas ont voté *non*. Chypre, Malte et le Luxembourg ont ratifié le traité constitutionnel en juillet 2005.

---

<sup>27</sup> L'*euro* est la monnaie de certains pays de l'UE et la monnaie commune de l'Union, mais pas de chaque Etat membre. Pour l'instant ces pays sont au nombre de douze (France, Allemagne, Italie, Benelux (Belgique, Nederland, Luxembourg), Irlande, Espagne, Portugal, Autriche et Finlande, Grèce) et ils forment ce que l'on appelle officiellement la zone *euro* (ou Euroland).



## **Le Conseil de l'Europe**

Créé le 5 mai 1949 par le traité de Londres, le Conseil de l'Europe compte actuellement 46 Etats membres. La République d'Arménie est devenue membre du Conseil le 25 janvier 2001. Le Canada, les Etats-Unis et le Japon ont le statut d'observateurs. Le Conseil de l'Europe se compose d'un Comité des ministres dont font partie tous les ministres des Affaires étrangères, et d'une Assemblée parlementaire dont les membres sont nommés par les Parlements nationaux. Son siège est à Strasbourg. Le Conseil de l'Europe a créé un drapeau européen (azur à 12 étoiles d'or disposées en cercle) et institué une "journée européenne", le 5 mai, anniversaire de sa création. Son but est de réaliser une union plus étroite entre les membres du Conseil, afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social.

## Les 46 Etats membres du Conseil de l'Europe

Albanie (13.07.1995)	Liechtenstein (23.11.1978)
Allemagne (13.07.1950)	Lituanie (14.05.1993)
Andorre (10.10.1994)	Luxembourg (5.05.1949)
Arménie (25.01.2001)	Malte (29.04.1965)
Autriche (16.04.1956)	Moldova (13.07.1995)
Azerbaïdjan (25.01.2001)	Monaco (5.10.2004)
Belgique(5.05.1949)	Pays-Bas (5.05.1949)
Bosnie-Herzégovine (24.04.2002)	Norvège (5.05.1949)
Bulgarie (7.05.1992)	Pologne (29.11.1991)
Croatie (6.11.1996)	Portugal (22.09.1976)
Chypre (24.05.1961)	Roumanie (7.10.1993)
République tchèque (30.06.1993)	Fédération de Russie (28.02.1996)
Danemark (5.05.1949)	Saint Marin (16.11.1988)
Estonie (14.05.1993)	Slovaquie (30.06.1993)
Finlande(5.05.1989)	Slovénie (14.05.1993)
France (5.05.1949)	Serbie-et-Monténégro (3.04.2003)
Georgie (27.04.1999)	Espagne (24.11.1977)
Grèce (9.08.1949)	Suède (5.05.1949)
Hongrie (6.11.1990)	Suisse (6.05.1963)
Islande (9.03.1950)	"l'ex-République yougoslave de Macédoine" (9.11.1995)
Irlande (5.05.1949)	Turquie (9.08.1949)
Italie (5.5.1949)	Ukraine (9.11.1995)
Lettonie (10.2.1995)	Royaume Uni (5.5.1949)

### 11. La France et les organisations étrangères

Les objectifs qui inspirent la politique étrangère française sont constants. L'influence qu'elle exerce a naturellement évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale, mais elle n'a pas cessé de se fonder sur le respect de certains principes.

La France attache un prix particulier à son indépendance, principe qui a guidé la politique étrangère engagée sous l'impulsion du général de Gaulle dans les années soixante. Celui-ci a fondé son action sur la mise en oeuvre d'une capacité de défense autonome et crédible, reposant sur la dissuasion nucléaire. Pour bien marquer son indépendance, en 1966 de Gaulle décide de retirer la France du commandement militaire intégré de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord, traité d'alliance signé à Washington le 4 avril 1949) tout en restant membre de l'Alliance.

**La participation à l'action de l'ONU** Dès la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), le 26 juin 1945, la France appartient à son instance suprême: le Conseil de sécurité. Elle y détient **un siège permanent** au même titre que les **Etats-Unis**, la **Grande-Bretagne**, la **Russie** et la **Chine**. Le français est l'une des six langues<sup>28</sup> officielles de l'ONU et l'une des deux langues de travail. Paris accueille le siège de l'Organisation des Nations unies pour la science, la culture et l'éducation, UNESCO.

## 12. Les témoignages sur les relations franco-arméniennes

Les relations entre la France et l'Arménie relèvent dès l'ancien temps. Les Arméniens furent en rapport avec la Gaule romaine. Saint Irénée, évêque de Lyon (175-202) écrivit en grec un ouvrage intitulé *Exposé de la prédication apostolique*. Hormis quelques fragments grecs préservés, l'original de son oeuvre a disparu. Il subsiste une version latine et une version arménienne. Cette dernière, traduite au V<sup>e</sup> siècle considérée d'abord pour perdue, fut retrouvée en 1904 à Erévan dans la bibliothèque de l'église de la Mère de Dieu.

Lorsque Julien<sup>29</sup> reçut la préfecture des Gaules et eut placé sa résidence au palais de Lutèce, il fit venir auprès de lui l'Arménien Parouyr, maître d'éloquence à Athènes. L'empereur désirait que le

---

<sup>28</sup> Les langues officielles de l'ONU sont l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français, le russe et l'arabe (devenu langue officielle en 1973). L'anglais et le français sont les langues de travail.

<sup>29</sup> **Julien**, dit l'**Apostat**, en lat. **Flavius Claudius Julianus** (Constantinople 331- en Mésopotamie 363), empereur romain (361-363). Il abandonna la religion chrétienne et se fit le restaurateur de la religion païenne, dressant contre l'Eglise une Eglise païenne avec un clergé dont il était la tête, servant un culte solaire.

célèbre orateur rédigeât l'histoire de ses exploits guerriers dont il avait été le témoin oculaire lors de l'expédition de 357 contre les Germains. Paroury, qui était chrétien, refusa de déférer au souhait de Julien..

Les églises de Provence inclinent à supposer la présence des Arméniens dans cette région. La chapelle Sainte-Pierre de Montmajour (VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècles), l'église abbatiale de Notre-Dame ont leurs modèles en Arménie au V<sup>e</sup> siècle. Les églises à nef unique de Provence ont pour prototypes les églises paléochrétiennes de Kassakh, de Garni, d'Egward (V<sup>e</sup> - VI<sup>e</sup> siècles).

Fréquentes à l'époque des croisades, les relations commerciales entre les Arméniens et la France se poursuivirent au XIV<sup>e</sup> siècle. Déjà par une charte du 7 janvier 1314 le bailli Oshin, régent du royaume de Cilicie, réduisit tous les droits de douane pour les Provençaux et les Languedociens. Léon IV, roi de Cilicie, accorda des lettres patentes et des privilèges aux commerçants de Montpellier (1321). Au XV<sup>e</sup> siècle Jacques Cœur institua une chambre de commerce à Bourges qui admettait des marchands arméniens.

Après 1375, au moment de la chute de Cilicie (le dernier roi de Cilicie fut Léon VI de Lusignan; il mourut en 1393 à Paris et son tombeau se trouve actuellement à la Basilique royale de Saint-Denis), de nombreux Arméniens émigrent vers l'Occident. Une partie va vers l'Italie (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), la Hollande (XVII<sup>e</sup> siècle) et, bien entendu, vers la France. A Avignon, à la Cour papale, des prêtres arméniens y enseignaient officiellement la langue de leur pays.

Les relations franco-arméniennes se développèrent au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles.

Le cardinal Richelieu remonta le commerce arménien de Marseille détourné un moment vers l'Espagne et l'Italie, lui rendant une liberté, le plaçant sous la protection royale. Richelieu ne fit que renouer la tradition lorsqu'il favorisa l'établissement d'Arméniens en France, pour augmenter et développer le commerce français.

Au XVII<sup>e</sup> siècle fut établi à Marseille l'imprimerie arménienne. Richelieu fit imprimer quelques ouvrages arméniens. Il



autorisait l'édition du Dictionnaire arménien de la Grammaire de Rivola, puis du catéchisme<sup>30</sup> latin traduit en arménien.

Le cardinal Mazarin insista beaucoup auprès de Louis XIV pour donner un essor nouveau au commerce de Marseille. A cet effet, il songea à y établir une colonie arménienne. Quand l'édit de 1660 fut promulgué, le nombre des Arméniens augmenta considérablement à Marseille, au détriment des villes italiennes de Gênes et de Livourne. Ce même édit fut renouvelé en 1703 et en 1706, en faveur de l'importation des étoffes arméniennes. Les Arméniens pouvaient apporter en France des soies, des étoffes or et argent, du coton, des peaux de chagrin de toutes sortes de couleurs, de maroquins rouges, bleus et jaunes, des poils de chèvre, du coton non filé, des noix de Galle etc. Marseille avait une rue Armény dans le florissant quartier arménien.

Le Roi-Soleil (Louis XIV) fut le premier potentat d'Europe ayant goûté au café et l'on se souvient que c'est un Arménien, Pascal, qui établit le premier café en France, à Marseille d'abord, en 1654, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, une salle publique de dégustation de café, ensuite à Paris, en 1673. Son exemple fut suivi par son compatriote Grigor (Grégoire) d'Alep.

C'est sous le règne de Louis XV, vers 1760, que l'Arménien Jean Althen vint s'établir à Avignon, et introduisit dans le comtat Venaissin la culture de la garance<sup>31</sup>.

En 1804 Napoléon I<sup>er</sup> demanda à Chahan de Cibried de lui désigner un Arménien capable de remplir une mission délicate en Perse. La mission était d'autant plus dangereuse que celui qui en avait été chargé auparavant, le Français Jaubert, avait été emprisonné dès son arrivée sur les terres du chah. Chahan désigna à Napoléon Mir David qui partit, muni des recommandations nécessaires. Il réussit pleinement dans son entreprise et Napoléon lui témoigna sa satisfaction en lui donnant un sabre d'honneur. Mir David fut envoyé dans la suite comme ambassadeur du Chah à Paris (1806-1817).

La fidélité avec laquelle Roustan (le 1<sup>er</sup> garde-corps de Napoléon I<sup>er</sup>) servit l'empereur, incita Napoléon à s'intéresser aux Arméniens. On ne s'étonnera pas que le gouvernement impérial ait créé une chaire d'Arménien à l'Ecole des Langues Orientales

---

<sup>30</sup> **Catéchisme**, enseignement de la foi et de la morale chrétiennes.

<sup>31</sup> Garance, plante herbacée qui fournit l'alizarine, substance colorante rouge.

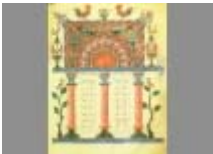
Vivantes. Le premier titulaire en fut un Arménien, Chahan de Cibried.

Le prestige de la France en Orient était tel, vers 1830, que les Arméniens décidèrent de fonder à Paris un Collège où la jeunesse arménienne viendrait se former.

Il y eut toute une presse arménienne, publiée à Paris et à Marseille, depuis 1850 environ: la Colombe du Massis, *Arevelq* (Orient) fondé en 1848 par Etienne Oskan de Smyrne qui, rentré dans sa ville natale, y fonda le journal arméno-français *la Réforme*, après avoir fait le coup du feu sur les barricades de Paris; après *Arevelq*, il fonda à Paris le journal *Arevmoutq* (Occident), dont le style, fin et délicat, contribua grandement à perfectionner l'arménien moderne. C'est ensuite *Haiïastan Pariz*, *Paris-Nouvelles*, *Banasêr*, *Anahit*, *Est-Ouest*, *Hérik è Jamanak*, *Hamalsaran*, *Kharazan*, *Koutan Potz*, *Hentchak*, *Azat-Khosq*, *Haiï Kianq*, *Haiï Pariz*, *L'Arménie*, *Pro Arménia*, *Artzakanq Parisi*, *Maireni Lézou*, *Véradzenound*, et enfin, à Marseille, le journal *Armenia* fondé par M. Portoukalian.

La colonie arménienne établie à Paris devenait de plus en plus nombreuse au début du XX<sup>e</sup> siècle et il lui fallait un lieu de culte spirituel. La première chapelle arménienne se trouvait au Boulevard Montparnasse, dans une maison particulière où officiait le prêtre Hovhannes Hunkiarbeyendian, un érudit de grande valeur qui publia un dictionnaire étymologique de la langue arménienne. Plus tard, la générosité de Mantachian père leur permit d'édifier, rue Jean-Goujon, une véritable petite cathédrale dans le style national, et imitée d'une des plus belles chapelles de l'île d'Akhtamar.

## Le fonds manuscrit arménien en France



Le fonds arménien de la Bibliothèque nationale de France, composé de quelque trois cent quarante-huit pièces, constitue à ce jour la plus riche collection d'Occident excepté les collections strictement arméniennes, dont le premier manuscrit est entré dans les collections royales au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, sous le règne d'Henri II.

Lorsque François I<sup>er</sup> établit une ambassade permanente à Constantinople, l'Empire ottoman s'ouvre soudain son archive aux

savants français désireux d'accéder aux littératures orientales, et aux oeuvres grecques. Ce n'est que dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, notamment sous l'impulsion de Colbert, qu'une véritable politique d'acquisition d'ouvrages arméniens est inaugurée, ainsi qu'en témoignent les instructions données par le ministre français à Antoine Galland (1646-1715), juste avant son troisième voyage en Orient, en 1679. Il vous faut acheter, dit-il, *“tous les anciens livres arméniens qui se pourront trouver, et surtout les livres d'histoire d'un certain auteur, nommé Moïse [de Korène], en cette langue, comme aussi les traductions de la Bible arménienne en Hollande”*<sup>32</sup>.

### **13. La communauté arménienne en France**

La communauté arménienne de France est assez grande. Au début du vingtième siècle, il y avait 4 000 Arméniens en France dont 1500 à Paris. L'exode de réfugiés en France et d'autres pays à la suite du génocide de 1915, la perte de l'indépendance (acquise le 28 mai 1918) de la République d'Arménie en 1920 (le 29 novembre) résultent l'immigration des Arméniens survivants de l'Arménie d'Ouest et des territoires se trouvant sous la domination de la Turquie. C'était une immigration politique et forcée, accélérée par le traité de Lausanne en 1923. Le haut Commissariat pour les réfugiés les dota d'un "titre Nansen" et chercha à les installer dans les pays en quête de main-d'œuvre. En même temps la France avait besoin des hommes pour réparer les propres pertes de la Grande Guerre. Réfugiés en Grèce, en Bulgarie, en Syrie, au Liban venant en France par bateaux surgis des orphelinats, les Arméniens débarquent à Marseille.

Etudiants, médecins, écrivains ou musiciens, tous (ou presque) se retrouvent alors à Paris, où la vie culturelle est bien plus animée qu'à Lyon ou à Marseille. Trop souvent, ils y connaissent une existence difficile faite de privations et de déceptions. Mais malgré ces conditions, progressivement les Arméniens se sont regroupés

---

<sup>32</sup>Henry Omont, Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, I, Paris 1902, p. 206. Un exemplaire de la Bible arménienne d'Amsterdam fut offert à Louis XIV en août 1669, lors du passage à Paris de l'éditeur, Oskan Erevantsi qui y inclut une dédicace latine spécialement adressé au roi de France (René Léonian "Les Arméniens de France sont-ils assimilés ?").

autour des associations compatriotes, des écoles, de leur presse, de leurs partis politiques. A l'abri de l'église arménienne apostolique dont le centre est St. Etchmiadzine (elle a trois diocèses en France: Paris, Marseille et Lyon), ils ont retrouvé leur vie spirituelle.

Entre 1919 et 1939 les Arméniens vivent en France une activité culturelle. A Paris sont édités les journaux, les revues et les ouvrages en arménien les plus célèbres d'Europe. En 1932 naît *Charjoun* (Le Mouvement), un périodique littéraire scientifique, en 1936 et 1937, le journal *Agos* (Le Sillon), le bimensuel humoristique *Aklor* (Le Coq), le périodique *Norachèn* (Ville Nouvelle), dédié aux sciences, aux métiers et aux différentes formes d'artisanat. En 1930, Hrand Samuelian (1891-1977) ouvre au cœur du Quartier latin une "Librairie orientale" en rachetant le fonds d'un libraire arménien de Constantinople. Dès 1925, Hrand Samuelian collabore au journal *Haratch* (fondateur Chavarch Missakian), et offre très vite ses colonnes aux écrivains, tel le jeune Chanu qui y publie son premier (et unique) roman en 1928. Pourtant c'est la revue *Menk* (Nous) qui capte au mieux les aspirations de cette nouvelle génération d'écrivains arméniens. Cette "Ecole de Paris" eut un rôle central dans le développement de la littérature arménienne.

Au sein de la communauté arménienne de France, le corps médical reste également fort bien représenté. Ainsi après l'entrée des Turcs kémalistes à Constantinople, le docteur Vahram Torkomian, président de l'Union des médecins arméniens (U.M.A., fondée en 1922), fut amené à quitter cette ville pour Paris en 1923. Il y fut, avec le docteur Colonial, à l'origine de la création du dispensaire arménien situé rue Jean-Goujon. Il chercha à réunir les médecins d'origine arménienne opérant en France. Vahram Torkomian sera finalement nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1926, afin de récompenser des "services rendus à l'influence française en Orient".

Certains auront ainsi le privilège de bénéficier d'une reconnaissance officielle de la part du Gouvernement français. Parmi les intellectuels arméniens, il faut signaler le Commandant Khanzadian, un prodigieux cartographe fréquentant le Ministère de la marine entre les deux guerres. Sa brillante équipe de travail, composée d'orphelins de 14 à 20 ans rescapés du Génocide, produisait de superbes atlas dans ses ateliers. Le Commandant Zadig Khanzadian était l'ingénieur hydrographe et officier de réserve de la

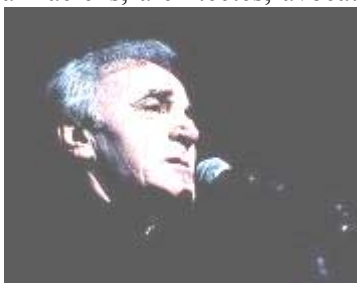
marine française. Combattant des deux guerres mondiales, il sera fait chevalier de la Légion d'honneur.

La ville Nice accueille le talentueux Wartan Mahokian, “le peintre de la mer”. Il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qui lui fut remise par le ministre des Beaux-arts.



En 70 ans, les Arméniens se sont entièrement intégrés à la société française. Ils sont artisans et commerçants, créateurs d'entreprises (tricots Manoukian, chaussures Kélian, lunettes Alain Mikli), techniciens, employés, fonctionnaires, enseignants, journalistes, ingénieurs, chercheurs. Ils ont fait une percée remarquable dans les professions libérales (médecins, pharmaciens, architectes, avocats),

dans les métiers du spectacle où dominent chansonnier Charles Aznavour et cinéaste Henri Verneuil. Ils excellent dans les arts plastiques et la musique (le violoniste Zaven Melikian) où peintres (Garzou, Jansem, Z. Moutafian, K. Bedikian...) et interprètes se comptent par dizaines.



Comme appréciation de la contribution des Arméniens dans la civilisation française, le peuple français à l'issue de ses principes des valeurs humanistes, a reconnu le 18 janvier 2003 le génocide des Arméniens. A la mémoire des victimes du génocide arménien vendredi 25 avril 2003 a été inaugurée Place du Canada à Paris la statue de Komitas.

## II. LA CULTURE

### 1. La langue française

Dès le V<sup>e</sup> siècle l'invasion des peuples germaniques renverse l'Empire romain. La déformation progressive de la langue latine<sup>33</sup> fait périr le latin littéraire cédant sa place au latin vulgaire qui au fil du temps aboutit en Gaule à la formation d'une langue nouvelle, le français. On considère traditionnellement les "Serments de Strasbourg" en 842 comme le premier texte rédigé en français. Très peu après quelques rares clercs entreprennent d'écrire en français de courts textes d'inspiration religieuse pour les mettre à la portée des simples gens sans instruction.

On repart la langue française en:

**L'ancien français.** Il est propre à la langue littéraire qui est développée à partir du XI<sup>e</sup> siècle dans la partie nord de la France. L'ancien français finit véritablement au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle.

**Le moyen français.** Vers le XVI<sup>e</sup> siècle l'emploi du français de préférence à celui du latin, s'étend notablement. Une date célèbre est l'ordonnance de Villers-Cotterêts<sup>34</sup>, émise en 1539, par François I<sup>er</sup>, pour décréter l'emploi du français en matière judiciaire. Par là, en même temps que par l'affermissement de la royauté, le français désormais unifié commence à se répandre en France aux dépens des dialectes, jusque dans le midi, surtout dans les villes.

Lorsqu'on traverse la frontière de France, on a l'impression que la langue française y est partout parlée. Mais on constate vite que

---

<sup>33</sup> **Langue latine**, est mère de toutes les langues romanes modernes (français, italien, espagnol, portugais, roumain...) A l'origine langue italique, le latin réussit à supplanter l'étrusque et repousser le grec (pourtant fort répandu en Italie du Sud et en Sicile depuis le VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.) au bassin oriental de la Méditerranée. La conquête romaine en fit la langue administrative et la langue de culture de l'Occident, rôle qu'elle conserva après les invasions germaniques. Ce n'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle qu'une ordonnance de François I<sup>er</sup> imposa le français aux hommes de loi; le latin resta longtemps en Occident la langue des écrivains, des savants, des diplomates... et jusque dans les années 1960 celle de l'Eglise.

<sup>34</sup> **Villers-Cotterêts**, chef-lieu de canton de l'Aisne (départ. de la région Picardie), Château reconstruit pour François I<sup>er</sup>. En 1539, le roi y signa une ordonnance qui imposait le français dans les actes officiels et de justice.

dans différentes régions il existe une différence ethnique, linguistique et culturelle.

*Le dialecte de l'Île-de-France* devient peu à peu la langue nationale. Pourtant, dans bien des provinces françaises, il existe encore des parlers locaux ou patois<sup>35</sup> et même, dans certaines régions périphériques, de véritables langues restent encore vivantes grâce à l'existence de communautés ethniques et culturelles.

Ce sont:

**Le breton**, langue issue du celtique, parlée en Basse Bretagne. Les Bretons, qui constituent environ 2,5% de la population française, ont une culture d'inspiration religieuse, des traditions populaires très vivantes, une littérature et une presse en breton;

**Le flamand**, langue dérivée de l'allemand et proche du néerlandais. Les Flamands constituent environ 0,7% de la population française et habitent près de la frontière belge;

**L'alsacien**, langue dérivée de l'allemand, utilisée surtout à la campagne par les Alsaciens qui habitent en Alsace et au nord-est de la Lorraine et constituent environ 3% de la population;

**Le corse**, langue proche de l'italien parlée par la moitié de la population en Corse. Les Corses constituent environ 0,6% de la population;

**Le basque**, une langue originale d'un type unique en Occident, parlée dans tout le pays basque partagé en deux par la frontière franco-espagnole (Pyrénées occidentales). Les Basques qui sont très attachés à leurs traditions, constituent 0,3% de la population;

**L'occitan**, langue d'oc<sup>36</sup>, parlée dans la France du Sud, depuis le Moyen Age. Illustrée par les troubadours<sup>37</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, elle a été nommée "provençale" et restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle par les poètes du félibrige<sup>38</sup>, comme F. Mistral<sup>39</sup>. La langue d'oc est parlée encore

---

<sup>35</sup> **Patois**, parler rural employé par un groupe relativement restreint et d'usage surtout oral.

<sup>36</sup> **Langue d'oc**, ensemble des dialectes qu'on parlait au sud de la France (au sud d'une ligne Poitiers-Grenoble). La langue d'oc était opposée à la langue d'oïl, dialectes du nord de la France; *oïl* et *oc* sont d'anciennes formes de "oui".

<sup>37</sup> **Troubadour**, poète lyrique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles qui composait ses oeuvres dans une des langues d'oc.

<sup>38</sup> **Félibrige**, école littéraire fondée en 1854 pour restituer au provençal son rang de langue littéraire.

<sup>39</sup> **Mistral, Frédéric** (1830-1914), écrivain français d'expression provençale. L'un des fondateurs et le plus illustre représentant du félibrige.

aujourd'hui dans le Sud du pays (en Provence, dans le Languedoc) en même temps que le français par 2,5% de la population;

*Le catalan*, langue d'origine romane (branche des parlers occitans), parlée en Catalogne (Pyrénées orientales) des deux côtés de la frontière franco-espagnole. Les Catalans constituent environ 0,4% de la population.

Ainsi on peut constater qu'il existe en France de véritables "subcultures" faites d'un ensemble de coutumes, de modes de vie, de littératures régionales et d'œuvres d'art. Ces "subcultures" ont leurs propres langues régionales.

## 2. La francophonie

Le mot francophonie a été utilisé pour la première fois par un géographe français Onésime Reclus (1837-1916). Elle recouvre à la fois une idée linguistique et géographique (ensemble des populations parlant français et des territoires où l'on parle français).

Il y a dans le monde environ 124 500 000 francophones. Les francophones sont répartis dans plus de quarante pays du monde. La France, y compris les départements et territoires d'outre-mer et les Français de l'étranger, en compte 57 500 000; le Canada, 8 millions; la Belgique, 7 millions. Le continent africain en compte 42 250 000 dont plus de moitié se trouvent dans les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie).

Seulement deux Etats du monde francophone, la France et Monaco, sont essentiellement unilingues. Le français se situe au deuxième rang (derrière l'anglais mais devant l'allemand et l'espagnol) dans le classement des principales langues internationales enseignées comme langues étrangères.

Evolution de la Francophonie est indissolublement liée à la création, en 1970, à Niamey (Niger), de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), appelée aujourd'hui l'Agence de la Francophonie. Ce dernier a mis en oeuvre les programmes de coopération dans les domaines de l'éducation et la formation, l'environnement et le développement durable, la culture et la communication etc. L'Agence de la Francophonie, dont le siège est à Paris, est la seule organisation intergouvernementale qui rassemble tous les pays francophones. Avec 41 membres, étant l'opérateur



principal et agissant comme secrétariat des instances, l'Agence de la francophonie s'appuie sur ses opérateurs directs: Agence universitaire de la Francophonie (AUPELF-UREF Association des universités entièrement ou partiellement de la langue française et Université des réseaux d'expression française), l'Université Senghor d'Alexandrie, l'Association Internationale des maires francophones et TV5, numéro 1 des télévisions publiques satellitaires internationales.

Il est à évoquer le rôle essentiel des autres associations, telles que AFAL (Association francophone d'amitié et de liaison), ADELFF (Association des écrivains de langue française), CILF (Conseil international de langue française), CIRTEF (Conseil international des radios-télévisions d'expression française), CITF (Commission internationale du théâtre francophone), CONFEJES (Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays ayant en commun l'usage du français), qui tâchent de promouvoir la langue française et de favoriser son rayonnement dans plusieurs domaines.

Par l'organisation humanitaire française SPFA, en 1993, à Erévan est fondé le Club des Etudiants Francophones (CLEF). Les principaux objectifs du club visent à diffuser la langue et la civilisation française dans la Rép. d'Arménie et la Rép. du Haut Karabakh, favoriser le bénévolat et réaliser de nombreux projets sociaux.

### **3. La structure d'enseignement**

Grâce à Jules Ferry<sup>40</sup> l'enseignement public français est organisé sur la base des principes de la laïcité, de l'instruction obligatoire jusqu'à seize ans, et de la gratuité du service public. Le système éducatif relève principalement de l'Etat et du ministère de l'Education nationale. Parfois un ministère ou un secrétariat d'Etat est responsable d'un secteur spécifique (enseignement scolaire, enseignement supérieur, formation professionnelle).

---

<sup>40</sup> Jules Ferry, avocat et homme politique français. Député républicain à la fin de l'Empire (1869), membre du gouvernement de la Défense nationale et maire de Paris (1870), ministre de l'Instruction publique (1879-1883), président du Conseil, il attacha son nom à une législation scolaire: obligation, gratuité et laïcité de l'enseignement primaire.

La **scolarité** en France s'organise selon les niveaux d'enseignement suivants: **école maternelle**, **école élémentaire**, **collège**, **lycée**.

### **Écoles maternelle et élémentaire**

La scolarité de l'**école maternelle** et de l'**école élémentaire** est organisée en trois cycles: **le premier cycle**, dit " cycle des apprentissages premiers ", a lieu à l'école maternelle (petite section, moyenne section, grande section); **le deuxième cycle**, dit " cycle des apprentissages fondamentaux ", est engagé dans la grande section de l'école maternelle et se continue lors des deux premières années de l'école élémentaire (cours préparatoire, cours élémentaire 1); **le troisième cycle**, dit " cycle des approfondissements ", s'étale sur les trois dernières années de l'école élémentaire (cours élémentaire 2, cours moyen 1 et cours moyen 2) et débouche sur les années d'étude au collège.

### **Collège**

La scolarité du collège comprend trois cycles: la 6<sup>e</sup> propose **un cycle d'observation** et **d'adaptation** à l'enseignement secondaire (une évaluation est établie en français et en mathématiques); la 5<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> constituent **un cycle d'approfondissement** (les élèves de 5<sup>e</sup> peuvent choisir en option le latin ou un enseignement approfondi des sciences expérimentales ou de la technologie); la 3<sup>e</sup> fonctionne comme **un cycle d'orientation** préparant aux enseignements généraux, technologiques ou professionnels des lycées. À l'issue de la 3<sup>e</sup>, un diplôme national sanctionne les études: le brevet des collèges. Il est décerné par un jury départemental selon les résultats obtenus en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>, et à l'issue de trois épreuves écrites (français, mathématiques et histoire-géographie).

Depuis 1982, dans le cadre de la décentralisation, des zones d'éducation prioritaire (ZEP) ont été mises en place. Chacune d'entre elles regroupe les établissements scolaires d'une zone dont le secteur de recrutement est caractérisé par des difficultés socio-économiques. Ces zones bénéficient de moyens financiers et pédagogiques renforcés.

## *Le lycée*

La scolarité des lycéens se déroule selon deux cycles: **un cycle de détermination** (seconde) et **un cycle terminal** (première et terminale). Il y a deux types de lycées: **le lycée professionnel** (LP, anciennement lycée d'enseignement professionnel, LEP) et **le lycée d'enseignement général et technologique** (LEGT).

Le **LP** accueille des élèves de 3<sup>e</sup> et les prépare en deux ans à un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou à un BEP (brevet d'études professionnelles), selon une formation en alternance. L'obtention d'un BEP ou d'un CAP permet à l'élève de préparer en deux ans un baccalauréat professionnel (filière créé en 1986) ou un baccalauréat technologique, en deux ans également, en passant par une première d'adaptation puis par une terminale technologique (sciences et technologies industrielles ou sciences et technologies tertiaires).

Le **LEGT** conduit soit à un baccalauréat d'enseignement général, soit à un baccalauréat technologique, après trois ans d'études en seconde, première et terminale. Le baccalauréat d'enseignement général, souvent modifié au fil des ans, reste un examen national considéré comme le premier grade universitaire; il a été réorganisé autour de trois séries: **littéraire (L)**, **économique et sociale (ES)**, **scientifique (S)**, et de quatre voies technologiques: **sciences et technologies industrielles (STI)**, **sciences et technologies de laboratoire (STL)**, **sciences et technologies tertiaires (STT)**, **sciences et techniques médico-sociales (STMS)**. Ces deux dernières classes ont pour finalité l'obtention du baccalauréat<sup>41</sup>.

---

<sup>41</sup> Le baccalauréat constitue le premier diplôme et le premier grade universitaires. C'est pourquoi il autorise une inscription en université. L'épreuve de français anticipée, à la fois écrite et orale, se passe à la fin de la première. L'examen en fin de terminale comporte des épreuves obligatoires et des épreuves facultatives, des épreuves écrites et des épreuves orales, ainsi que des options facultatives pour lesquelles ne sont comptabilisés que les points au-dessus de la moyenne. Créé en 1808, le baccalauréat s'est diversifié au niveau des baccalauréats généraux, tandis qu'étaient créés des baccalauréats technologiques et professionnels.

## L'enseignement supérieur

Les enseignements supérieurs sont tous ceux qui se situent après la fin des études secondaires sanctionnées par l'obtention du baccalauréat. L'enseignement supérieur est marqué par une **grande diversité d'établissements**, dont l'organisation et les conditions d'admission varient selon la nature de l'établissement et les finalités des formations dispensées.

Il existe:

- d'une part, les **universités**, établissements publics qui accueillent - sans pratiquer de sélection sauf dans les disciplines médicales, odontologiques, pharmaceutiques et en IUT - les titulaires du baccalauréat (ou d'un titre jugé équivalent) qui souhaitent s'y inscrire pour des études courtes (bac + 2) ou longues (bac + 3 ou plus). Elles dispensent des formations très diversifiées, comprenant des enseignements fondamentaux et des enseignements pratiques.
- d'autre part, les **écoles**<sup>42</sup> publiques ou privées placées sous la tutelle de différents ministères, qui assurent un enseignement supérieur à finalité professionnelle.

En France les gouvernements successifs depuis 1998 ont transformé progressivement les cursus universitaires à travers ce que l'on appelle la réforme **LMD (licence-master-doctorat)**. Cette réforme restructure l'ensemble des diplômes nationaux afin de rendre

---

<sup>42</sup> Les grandes écoles sont apparues dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans les périodes de crise de l'Université et à l'initiative des pouvoirs publics afin de pourvoir en cadres, par concours, les administrations; elles ont également été créées à l'initiative des professionnels pour que les entreprises disposent des compétences nécessaires à leur développement. Actuellement rattachées à différents ministères, ces écoles couvrent tous les domaines du savoir et de la connaissance, des sciences fondamentales aux arts, en passant par les sciences humaines et de l'ingénieur, ainsi que les disciplines littéraires, juridiques et administratives. Certaines de ces écoles, parmi les plus prestigieuses, étaient initialement destinées à former les personnels les plus qualifiés des grands corps de l'Etat: Ecoles normales supérieures pour l'enseignement (ENS), Polytechniques et Saint-Cyr pour l'armée, Ecoles des Chartes pour les archives et les conservateurs du patrimoine national, l'Ecole nationale d'administration (ENA) pour former les personnels civils de la haute fonction publique. Tout en conservant ces objectifs, la plupart de ces établissements ont élargi leurs formations et les étudiants qui en sortant ne se destinent plus nécessairement au service de l'Etat.

les offres de formation des différents établissements lisibles, comparables et compatibles, de faciliter l'orientation progressive des étudiants et de favoriser la mobilité des étudiants et leur accès au monde du travail européen.

La nouvelle architecture de l'enseignement supérieur s'articule sur trois niveaux et se découpe en semestres validés chacun par 30 crédits européens (European Credit Transfer System-ECTS)

**La licence** (Bac + 3) délivrée après obtention de 180 crédits (en 3 ans).

**Le master** (Bac + 5) délivré après obtention de 120 crédits supplémentaires (soit 300 ECTS au total).

La France distingue deux types de masters:

- les masters professionnels, destinés à la sortie de l'enseignement supérieur (héritiers des DESS);
- les masters recherches, destinés à la poursuite d'études en doctorat (héritiers des DEA).

**Le doctorat** (Bac + 8) délivré après soutenance d'une thèse ou de travaux comptabilisés pour 180 crédits supplémentaires (soit 480 ECTS au total).

Par ailleurs, les ingénieurs et ingénieurs-maîtres peuvent préparer un **diplôme de recherche technologique (DRT)**, diplôme de troisième cycle délivré à l'issue d'une formation à l'innovation technologique par la recherche dans les secteurs industriels ou tertiaires.

L'obtention du doctorat peut être suivie d'une inscription en vue de **l'habilitation à diriger des recherches**, diplôme sanctionnant l'aptitude de son titulaire à mettre en oeuvre une recherche scientifique originale de haut niveau et sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs. La finalité essentielle de ce diplôme est de permettre l'accès au corps des professeurs d'université.

L'application du LMD à certaines **filières universitaires non-facultaires et des filières non-universitaires**:

- Les **Instituts d'Études Politiques**: le diplôme est passé de bac+4 à bac+5 pour s'aligner sur le grade de master.
- Les **Ecoles d'Architectures**: inversement, le diplôme est passé de bac+6 à bac+5

- Les **Instituts Universitaires Professionnels (IUP)**: d'un recrutement à bac +1 et diplôme à bac +4, certains IUP sont passés à un recrutement bac +2 avec diplôme bac+5 tandis que d'autres disparaissent avec la réforme, leur diplôme transformé en Master Professionnel comme un autre.
- Les **Instituts Universitaires de Technologie (IUT)** sont amenés à délivrer, à moyen terme, des diplômes à bac+3 (licences professionnelles) en plus grande promotion.
- La question de l'intégration au LMD des **Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles** (les CPGE) ne délivrent pas de diplôme, mais les étudiants en sortent à bac+1, +2 voire +3) et des **Brevets de Technicien Supérieur (BTS)** (bac+2) est entière.
- Les cursus d'ingénieurs (grandes écoles) travaillaient généralement en +2 +3 (deux ans de CPGE, trois ans d'école), il leur faudrait passer en +3 +2.

### **La formation professionnelle continue**

La loi du 16 juillet 1971 sur la Formation professionnelle a modifié en profondeur le système de formation. Elle a en particulier instauré un Droit Individuel à la Formation et institué de nouvelles catégories pour les actions de formation ouvrant la possibilité pour les salariés de se former hors du temps de travail. Elle a également confié aux branches professionnelles un rôle important dans cette nouvelle architecture. Les lois de décentralisation de 1982 ont donné compétence aux régions en ce domaine. L'Etat s'est réservé, par exception, les actions en faveur des publics prioritaires: jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi, travailleurs migrants, femmes souhaitant une réinsertion dans la vie professionnelle.

Le financement des actions de formation est assuré soit par des fonds publics, principalement de l'Etat, soit par des fonds privés. Cette loi a contraint chaque employeur de plus de 10 salariés à consacrer annuellement une part de sa masse salariale à la formation de ses salariés. Aujourd'hui beaucoup d'associations, de centres des administrations publiques et des organismes privés accueillent les salariés, les jeunes, les chômeurs en formation. L'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), qui dispose de plus de

100 centres, prépare à plus de 300 métiers et s'adresse en priorité à des demandeurs d'emploi et à des salariés sous contrat de travail ou en congé individuel de formation. Les Groupements d'établissements de l'Education nationale (GRETA) offrent des stages négociés avec les entreprises, des stages pour publics prioritaires, des stages d'initiation, de perfectionnement, de promotion.

La **loi de modernisation sociale** du 17 janvier 2002 a institué la **validation des acquis de l'expérience** (VAE) et a mis en place une régulation de l'offre de formation en prévoyant de nouvelles modalités de déclaration d'activité des prestataires de formation. Ils doivent notamment justifier des titres et qualités des formateurs. Par ailleurs, le "**contrat jeune en entreprise**" est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2002. Destinée à favoriser l'emploi des jeunes pas ou peu diplômés, cette mesure concerne les jeunes âgés de 16 à 22 ans, dont le niveau scolaire est inférieur au baccalauréat. Il s'agit d'un contrat à durée indéterminée, rémunéré au Smic, dans des entreprises du secteur privé qui bénéficieront d'une exonération de charges sociales.

Le **Civis** (contrat d'insertion dans la vie sociale) est opérationnel en 2004. Il bénéficie à des jeunes âgés de 18 à 25 ans, ayant le Bac (mais pas de diplôme supérieur) et un projet dans le domaine social, humanitaire, sportif, éducatif ou citoyen. Signé pour une durée de trois ans, le Civis est pris en charge par l'État sur la base de 80 % du Smic et permet l'accès à une formation et à la VAE.

#### 4. La religion

Les menhirs de Carnac (IV<sup>e</sup> millénaire) dans le Morbihan, attestent la vigueur des cultes solaires ou lunaires dans les paysages grandioses où les Celtes sont présents dès le II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. De la religion gauloise il ne reste que l'infrastructure des tombes et des sanctuaires de bois, mais la littérature s'est chargée de populariser la réunion annuelle des druides dans la forêt des Garnues, sur les rives de la Loire. Les Romains assimilent rapidement les divinités locales à leur propre panthéon et, dans les nombreux temples de la Gaule, ils y ajoutent les cérémonies civiques rendues aux empereurs, gages de fidélité et de stabilité.

A partir du II<sup>e</sup> siècle apr. J-C., les missionnaires venus d'Orient introduisent l'enseignement des apôtres, d'abord à Lyon, puis selon les axes de communication et ceux de la romanisation. Les minorités chrétiennes, longtemps suspectes, méprisées et martyrisées, obtiennent leur pleine reconnaissance au IV<sup>e</sup> siècle, et emportent une adhésion massive grâce à l'activité inlassable de saint Martin<sup>43</sup> de Tours. En 371, il devient évêque de Tours et fonde un monastère non loin de la ville. Le mouvement monastique s'étend bientôt à toute la Gaule.

L'union de l'Eglise et de l'Etat, reconnue officiellement par l'empereur Théodose **en 380**, favorise la formation de structures ecclésiastiques, calquées dans l'ensemble sur celles de l'Empire. Le baptême de Clovis en v. 498 à Reims dégage le rôle éminent du christianisme en Gaule et le couronnement de Charlemagne en 800 en est la consécration.

### La papauté en Avignon

L'entrée du pape dans la sphère française n'est initialement



pas liée à un différend religieux. Le successeur de Boniface VIII, Clément V (pontife de 1309 à 1316) ne s'installe en Avignon<sup>44</sup>, possession du royaume de Naples, que parce qu'il est d'origine française et que l'Italie traverse une période de troubles. Pour cette raison, les

---

<sup>43</sup> Martin, cavalier d'origine hongroise, fut non seulement le plus grand missionnaire de Gaule, mais ses miracles entretinrent une dévotion constante: ainsi, l'expression "été de la Saint-Martin" (8-11 novembre) a été forgée lors du retour des reliques à Tours, le temps exceptionnellement radieux marquant la bienveillance de Martin.

<sup>44</sup>Avignon était une simple cité épiscopale lorsque Clément V s'y installe. L'arrivée de la cour pontificale, de la curie et de ses offices attire de 5 000 à 25 000 personnes. Jean XXII commence la construction du palais des Doms, Benoît XII et Clément VI l'achèvent et l'embellissent. Avignon reste la propriété de l'Eglise jusqu'en 1791.



papes sont tous français jusqu'en 1377, même si Urbain V (1362-1370), puis Grégoire XI tentent de regagner Rome où les combats se poursuivent. C'est la fin de la première période avignonnaise.

A la mort de Grégoire XI, à Rome (1378), en revanche, commence une seconde période dans un climat franchement conflictuel. Les cardinaux élisent simultanément un pape italien (Urbain VI) et un français (Clément VII). Pendant quarante ans, les deux papes s'installent dans une coexistence tourmentée.

A partir de 1398, la monarchie affaiblie avec Charles VII, s'en remettant au clergé français et à l'Université de Paris (que désavoue celle de Toulouse), abandonne son soutien au pape français Benoît XIII – la soustraction d'obédience (1407) – assiégé dans son palais.

### *La Réforme*

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle la chrétienté occidentale traverse une profonde crise qui détruit son unité. La crise germe dans une humanité angoissée par la peur de l'enfer d'autant plus que depuis le XIV<sup>e</sup> siècle elle est traumatisée par une succession de malheurs (peste noire, guerre de Cent ans, grand schisme de l'Eglise). L'Eglise romaine est incapable de répondre à cette inquiétude des fidèles parce qu'elle s'est épuisée en vaines luttes politiques et discréditée par des abus criants: absentéisme des prêtres, ignorance des desservants, vente de lettres d'indulgences présentées comme capables d'assurer le rachat des péchés mais qui servent surtout à renflouer les caisses de l'Eglise.

C'est précisément sur la question des indulgences qu'il considère comme une pratique stérile et trompeuse que le théologien allemand Martin Luther entre en conflit avec Rome en 1517. Il préconise pour sa part une doctrine chrétienne fondée uniquement sur la lecture de la Bible (à l'exclusion des interprétations officielles de l'Eglise romaine), soutient que le salut du chrétien est assuré seulement par la foi et la grâce de Dieu et non par les oeuvres, admet une organisation très décentralisée de l'Eglise, réduit la messe à une réunion où les fidèles lisent la Bible et chantent des cantiques, ne retient enfin que deux sacrements, le baptême et la communion.

La Réforme aura alors échoué en France si n'est apparu Calvin. Humaniste de formation religieuse qui se rallie aux conceptions de Luther, en insistant particulièrement sur la

*prédestination*, thèse selon laquelle le salut ou la damnation de chacun ne dépend que de la volonté divine; il publie en 1536 l'*Institution chrétienne* qui devient le manuel des *protestants* ou *réformés*. De Genève, où Calvin s'établit en 1541, sa doctrine se répand en France où l'on voit s'organiser des Eglises réformées avec leurs pasteurs élus et leurs synodes. Malgré l'hostilité d'Henri II elles s'établissent solidement surtout dans l'Ouest et le Midi de la France, gagnant une partie de la bourgeoisie et de la noblesse.

Cependant, l'Eglise catholique entreprend de se réformer elle-même. Dès 1532, Ignace de Loyola fonde à Montmartre la Société de Jésus et, bientôt, les collèges des Pères jésuites commencent d'exercer une influence profonde sur la formation d'une grande partie des jeunes gens des classes aisées. Le Concile de Trente (1542-1563), dont pourtant les décrets ne sont pas reçus en France, inspira, un peu plus tard, un vigoureux mouvement de "Contre-Réforme".

En 1598 l'Edit de Nantes met fin des guerres de Religion. Le catholicisme est reconnu comme religion d'Etat, et les protestants ont non seulement la liberté de culte dans les fiefs dont le seigneur est protestant et dans un certain nombre de villes, mais des garanties judiciaires et militaires. Pourtant le 18 octobre 1685 par Louis XIV fut signé l'édit qui supprima tous les avantages accordés par Henri IV aux protestants. Cette révocation entraîna la démolition des temples, l'interdiction des assemblées et l'instauration de mesures policières (dragonnades<sup>45</sup>). Elle priva la France de 200 000 à 300 000 sujets, qui émigrèrent notamment en Suisse et en Allemagne.

Le 9 septembre 1905 fut proclamée la loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat. Elle mit fin au **Concordat**<sup>46</sup>

---

<sup>45</sup> Dragonnade (surt. au pl.) Sous Louis XIV, persécution utilisée comme moyen de conversion des protestants, auxquels on imposait la charge, souvent intolérable, du logement des dragons royaux. (Autorisées par Louvois dès 1681, les dragonnades eurent lieu dans le Poitou, le Béarn, la Provence, le Languedoc et ne prirent fin qu'en 1698).

<sup>46</sup> Concordat fut signé le 15 juillet 1801 par les représentants de Pie VII et de Bonaparte. Il reconnaît que la religion catholique est celle de la « majorité des Français » (et non de l'Etat) et donne au chef de l'Etat le droit de nommer les évêques, auxquels le pape accorde l'institution canonique.

napoléonien de 1801 et consacre la liberté de conscience en garantissant le libre exercice des cultes<sup>47</sup>.

Conséquence de la loi de 1905, l'Église catholique créa tout un réseau d'institutions parallèles à celle de l'État. Le catholicisme français possède son propre enseignement, sa presse (le quotidien *la Croix*, le magazine hebdomadaire *Famille chrétienne* ...), ses éditeurs, ses œuvres sociales, ses associations professionnelles. Il a enfin ses mouvements de jeunesse et d'adultes, groupés au sein de l'*Action catholique* (créée en 1931).

Actuellement le christianisme (catholicisme et protestantisme confondus) demeure le courant religieux de l'énorme majorité des Français: 82% se disent catholiques, 1,7% protestants.

**Les catholiques.** On dénombre en France quelque 45 500 000 catholiques baptisés. Un peu moins de sept millions seulement sont pratiquants.

Il faut faire une place à part à plus de 400 000 chrétiens arméniens, à plus de 150 000 chrétiens **orthodoxes** issus des vagues d'immigrations du début du siècle.

**Les protestants.** On dénombre en France quelque 950 000 protestants mais seulement 200 000 pratiquants. Ils sont divisés en trois branches: l'Église réformée calviniste essentiellement implantée dans le Midi et en Poitou-Charentes; l'Église luthérienne importante en Alsace, en Lorraine et à Paris; les Églises évangéliques parmi lesquelles les baptistes, les méthodistes, les adventistes et les pentecôtistes. L'action de ces Églises est coordonnée par la Fédération protestante de France fondée en 1905.

**Les musulmans.** L'islam est cependant devenu au cours des dernières années, la deuxième religion de l'hexagone. Elle réunit 5% de la population française. On dénombre en France quelque 2 800 000 musulmans. Ils sont pratiquants à plus de 85%. La France compte 72 mosquées, plus de 1000 lieux de culte installés dans des appartements, des hangars.

---

<sup>47</sup> Le 3 février 2004, l'Assemblée nationale débat du projet de loi du gouvernement sur le port de signes religieux à l'école.

## 5. Les symboles de la France

### a. Le coq gaulois



Le coq gaulois est un symbole national très ancien. Son origine remonte au mot latin “gallus” qui signifie à la fois “Gaulois” et “coq”<sup>48</sup>. A cause de ce jeu de mots au XIV<sup>e</sup> siècle les adversaires des Français utilisaient l’image du coq pour se moquer d’eux. Dans les allégories et les caricatures de cette époque le coq symbolisait souvent la France. Mais cent ans après, en bas Moyen Age et surtout au commencement de l’époque de la Renaissance, les Français l’acceptent eux-mêmes comme le symbole de leur pays. Cela s’explique par l’intérêt des Français pour l’antiquité, dont la mythologie glorifiait le coq blanc, symbole de la lumière, de la victoire, l’oiseau de Jupiter<sup>49</sup> et de Mercure<sup>50</sup>. Dès lors, le coq symbolise la fiesta<sup>51</sup> nationale des Français.

Pendant la révolution Française la représentation du coq devient encore plus célèbre. Il figure sur les vignettes de cette époque, dans le décor symbolique de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen. Orné souvent de la cocarde tricolore (qui provient aussi de la touffe de plumes de coq), il symbolise la vigilance du peuple français. C’est un coq patriotique et toujours prêt au combat.

Pourtant le coq ne devient l’emblème officiel français que sous la Deuxième République (1848-1852) où il figure sur la hampe des drapeaux des régiments. L’idée de remplacer la fleur de lys par un coq avait été lancée en 1820 par le poète Pierre-Jean Béranger dans la chanson “ Le vieux drapeau”.

Depuis 1848, le Coq figure sur le sceau de la République: la Liberté, assise, tient un gouvernail orné d’un coq. Peu à peu, il

---

<sup>48</sup> Le coq était l’animal sacré des Celtes.

<sup>49</sup> **Jupiter**, le père et le maître des dieux dans le panthéon romain, assimilé au **Zeus** grec. Il était le dieu du Ciel, de la Lumière, de la Foudre et du Tonnerre, dispensateur des biens terrestres, protecteur de la cité et de l’Etat romain.

<sup>50</sup> **Mercure**, dieu romain du Commerce et des Voyageurs, identifié à l’**Hermès** des Grecs.

<sup>51</sup> Fiesta (mot esp.), fam. fête

apparaît de temps à autre sur les timbres. Ensuite, il devient l'emblème officiel des sportifs français sélectionnés dans les épreuves internationales.

On dit aujourd'hui qu'en comparaison avec Marianne, qui représente la République, le Coq gaulois est un symbole du peuple français. Les Français eux-mêmes l'acceptent avec humour en pensant à leurs propres défauts que leur attribuait la littérature du Moyen Age: le caractère querelleur, vantard, étourdi, toujours prêt aux débats etc. "Le coq se rebiffe" est l'expression du Français qui refuse d'obéir en protestant.

## **b. Le drapeau tricolore**

L'emblème national de la France est le drapeau tricolore: **bleu, blanc et rouge**. Quelles sont les origines de ces couleurs ?

Avant la Révolution française (1789-1794), le pays n'avait pas d'emblème national, mais le drapeau blanc, couleur de l'armée française, devint peu à peu celui de la royauté (1683-1790). Après l'insurrection parisienne et la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, le roi Louis XVI fut obligé de revenir à Paris pour saluer, à contrecœur, le peuple qui avait remporté la victoire. Le général La Fayette avait offert au roi la cocarde nationale aux couleurs de la ville de Paris, rouge et bleu. Le blanc du drapeau royal placé entre le rouge et le bleu signifiait à cette époque la réconciliation de l'ancienne France (France monarchique) avec la nouvelle (France révolutionnaire).

En 1793, le drapeau tricolore fut adopté par la Convention comme drapeau national. En 1816, à la Restauration monarchique, le drapeau français devint à nouveau blanc, à fleurs de lys, mais il redevint tricolore en 1830, et le resta après 1848. C'est le symbole de l'unité nationale.

### c. Marianne



C'est un personnage allégorique féminin à la silhouette robuste, coiffé d'un bonnet phrygien<sup>52</sup>, emblème de la liberté. C'est la personnification de la République française.

On suppose que ce symbole date de 1793, où il désignait la Révolution et la Première République, née le 22 septembre 1792. On croit aussi que le prénom de Marianne, très populaire à l'époque, provient de deux noms: Marie, nom de la Sainte-Vierge, et Anne, nom de sa mère (ce qui a donné Marie-Anne=Marianne). En 1830 le peintre Delacroix lui donne les traits de la "Liberté guidant le peuple" et le sculpteur Rude, en 1836, dans la "Marseillaise" la représente sur le plus célèbre bas-relief de l'Arc de Triomphe.



A partir de 1880, les bustes, les effigies et les images représentant Marianne se multiplient et sont diffusés dans presque tous les villages de la France profonde. Marianne devient une partie intégrante de l'aspect des villes et des villages français. Jusqu'à présent on peut voir son buste dans toutes les mairies. Les meilleurs artistes et sculpteurs créent ses images dont les plus connues sont la statue de la République de Morice, érigée en 1883 sur la place du même nom, et le "Triomphe de la République" du sculpteur Dalou, érigée en 1889 sur la place de la Nation.

Ces derniers temps, on donne à Marianne (pour la moderniser) les traits de célèbres actrices, chanteuses et même mannequins. C'est ainsi que la représentation de la République évolue toujours, car pour créer son image, ce sont Brigitte Bardot, Mireille Mathieu, Catherine Deneuve et, enfin Inès de la Fressange qui ont posé.

---

<sup>52</sup> Sous la Révolution, l'emblème était le bonnet rouge (le bonnet phrygien) qui figurait partout.

#### d. La devise

La devise de la République française est “Liberté, Egalité, Fraternité !”. Ces trois mots, écrits sur les édifices publics, résument une longue histoire, des conquêtes difficiles. Ce sont les nouveaux principes formulés dans la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen, adoptée pendant la Révolution française. Mais, il y a loin des principes à leur application. Même à l’époque de la révolution, sous le couvert de phrases sur la liberté, l’égalité et la fraternité, on défendait les intérêts de la bourgeoisie. Aujourd’hui, ce ne sont que des mots d’ordre ou des espoirs des Français.

**Liberté.** Au Moyen Age, les paysans étaient des serfs, de véritables esclaves. Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, la situation s’améliore, mais les grandes libertés sont peu ou mal reconnues. En août 1789, dans la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen, les révolutionnaires proclament que “les hommes naissent et demeurent libres...”. Mais les termes de Liberté et d’Egalité se rapportent surtout à la nouvelle classe de bourgeoisie. Plus tard, en 1848, les Français ont conquis la liberté individuelle; en 1848, l’esclavage dans les colonies a été aboli. En 1881, ils ont conquis la liberté de conscience, la liberté d’expression (de réunion et de la presse), en 1901, la liberté d’association...

**Egalité.** Avant la Révolution la société française était très inégale. La noblesse et le clergé avaient des privilèges; les autres, les plus nombreux (le tiers de la population) n’avaient aucun avantage.

La Déclaration ajoute: “Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”. Cela veut dire que chaque homme est aussi un être social, un citoyen et la société doit assurer non seulement le bonheur individuel, mais le bien commun. Or celui-ci repose sur la justice. Les citoyens doivent avoir les mêmes droits et devoirs.

Au XIX<sup>e</sup> siècles, les mouvements sociaux ont apporté aux Français:

***L’égalité fiscale:*** tous les Français devront payer l’impôt en proportion de leur richesse;

***L’égalité économique:*** les travailleurs vont acquérir le droit de grève (1864), le droit de former un syndicat (1884), le droit aux congés payés et à la semaine de 40 heures de travail (1936);

***L’égalité de l’éducation:*** les jeunes français bénéficient de l’école primaire, gratuite et obligatoire (à partir de 1881-1885), puis

de l'enseignement secondaire, gratuit et obligatoire jusqu'à 16 ans (à partir de 1958);

***l'égalité civile:*** les femmes acquièrent le droit de vote en 1945.

Malgré toutes ces conquêtes la France reste jusqu'à aujourd'hui un des pays où les inégalités sociales sont flagrantes. Le chômage et les inégalités sociales sont deux points noirs de la vie française.

**Fraternité.** Héritiers de Rousseau, les Français de 1789 ont reconnu le devoir d'assistance (aide sociale de l'Etat). La fraternité est le complément naturel de l'égalité. Pour réaliser ce principe, l'Etat français a établi, en 1893, l'assistance médicale gratuite pour les Français sans ressources, les assurances sociales (1930) et la sécurité sociale (1945-1946). Mais il y a encore beaucoup de choses à faire pour que ce principe soit appliqué.

### e. L'Hymne

Avant la Révolution, tous les airs officiels étaient des hymnes religieux. L'hymne national de la France, la Marseillaise, date de la première République. Ce chant est directement issu des guerres révolutionnaires.

C'était en 1792, où l'Europe monarchiste se préparait à la guerre contre la France républicaine. Claude-Joseph Rouget de Lisle, officier du génie en garnison à Strasbourg, composa un chant patriotique. Ce chant fut exécuté pour la première fois au cours d'un banquet et reçut le nom de "Chant de guerre de l'armée du Rhin". Ensuite cet air fut publié par le "Journal des départements méridionaux", le 22 juin, sous le titre "Chant de guerre des armées aux frontières". Lorsque ce chant parvint à Marseille, il fut adopté par le bataillon des volontaires marseillais. Ce chant fut nommé alors "Chant de ralliement des Marseillais", ensuite "l'Hymne des Marseillais", puis "La Marseillaise" tout court. Les Marseillais le chantèrent au cours de leur marche à travers la France et en entrant dans Paris. Le juillet 1795, la Convention lui donna la consécration suprême et il devint **chant national** du pays.

Interdite sous le Consulat, le premier Empire et la Restauration, en raison de sa consonance révolutionnaire, la Marseillaise fut restaurée aux débuts de la Monarchie de Juillet



(1830-1836), puis lors de la révolution de 1848. A nouveau proscrite sous le Second Empire, elle fut finalement proclamée “**hymne national**” en 1879, sous la III<sup>e</sup> République. Ce caractère fut confirmé par les constitutions des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques.

La Marseillaise compte parmi les symboles sacrés des Français. Au moment des grandes compétitions sportives, les Français le chantent en chœur. On l’entend aussi pendant les grandes cérémonies.

### *Le texte de la Marseillaise*

1<sup>er</sup> couplet

Allons enfants de la Patrie  
Le jour de gloire est arrivé !  
Contre nous de la tyrannie,  
L’étendard sanglant est levé ! (bis)  
Entendez-vous dans les campagnes  
Mugir ces féroces soldats ?  
Ils viennent jusque dans nos bras  
Egorger nos fils et nos campagnes !

Refrain

Aux armes, citoyens !  
Formez vos bataillons !  
Marchons ! marchons !  
Qu’un sang impur  
Abreuve nos sillons !

2

Que veut cette horde d’esclaves,  
De traîtres, de rois conjurés ?  
Pour qui ces ignobles entraves,  
Ces fers dès longtemps préparés ? (bis)  
Français, pour nous, ah ! quel outrage !  
Quels transports il doit exciter !  
C’est nous qu’on ose méditer  
De rendre à l’antique esclavage !

## 6. Les Fêtes

Les fêtes sont les vestiges de traditions et de coutumes anciennes.

Les célébrations traditionnelles sont clairsemées sur le territoire français au point d'être considérées comme des faits purement locaux. Certes, on y trouve toujours des fêtes patronales dans les provinces éloignées des grands centres, où les traditions se sont réfugiées à l'abri du modernisme.

### Janvier

Depuis le 26 décembre jusqu'au 6 janvier, dans plusieurs régions (Flandre, Alsace), tournées des Rois Mages; ailleurs, enfants ou jeunes célibataires font des quêtes.

**1<sup>er</sup> janvier.** Etrennes et vœux de bonne année dans l'ensemble du pays.

**6 janvier.** Epiphanie. Saint Marcel ou le dimanche le plus proche. Barjols (Var) fête des tripettes: présentation du bœuf gras, abattage et simulacre de cuisson à la broche, jeux profanes et danses.

**17 janvier.** Saint Antoine ermite, protecteur des bestiaux invoqué dans différentes régions pour la santé des porcs, des brebis, des chevaux, etc.

**22 janvier.** Saint Vincent, fête des vignerons dans plusieurs régions viticoles, notamment à Chambolle-Musigny et Nolay (Côte-d'Or), Cumières (Marne), Champlitte (Haute-Saône), Fontenay-près-Chablis (Yonne).

### Février

**2 février.** Fête de la Chandeleur et de l'Ours faiseur de printemps dans plusieurs localités des Pyrénées françaises et espagnoles.

**3 février.** Saint Blaise. Trèves (Gard), sortie du Pétasson, homme déguisé en boule de chiffons bariolés avec une vessie gonflée sur le dos et le visage masqué. Grand bal et autres festivités.

**5 février.** Sainte Agathe, protectrice des femmes qui allaitent, particulièrement honorée jadis à Metz.

**23 février.** *A la Saint-Florent, l'hiver quitte ou reprend.*

**Caramentran = Carnaval,** les masques font leur apparition dans les villages, et autrefois avaient lieu des cérémonies autour des feux et de bûchers (Nivernais, Morvan, Savoie, Ardennes, Haute-

Saône, Mâconnais, Lorraine, Bourgogne). Festivités étalées sur tout le mois. Au Pays basque, dans plusieurs localités, on assiste à des sorties du Zamalzain (cheval-jupon).

**Mardi gras.** Bailleul (Nord), sortie du géant Gargantua; Solesmes (Nord), sortie des “Seringueux”, aspersions rituelles; Nice (Alpes-Maritimes), défilé de chars et de grosses têtes; Pézenas (Hérault), sortie annuelle du Poulain de Pézenas; Limoux (Aude) sortie des bandes de Fécos. (mardi gras et les dimanches de janvier à mars).

**Mercredi des Cendres.** Cournonterral (Hérault), sortie des Paillasses; plusieurs régions. “Souffle-lui au cul”: déguisements et soufflets pour annoncer l’entrée en carême.

**Premier dimanche de Carême.** Trélon (Nord), parade de saint Pansard; Chambly (Oise), fête carnavalesque du Bois-Hourdy, avec grand feu de l’arbre sur la place centrale.

**Mi-carême.** Limoges (Haute-Vienne), tous les sept ans, Ostensions limousines: des personnages costumés escortent les chasses dans les rues décorées de feuillages.

### **Mars-Avril**

**Dimanche des Rameaux.** Bénédiction des Rameaux (branches de différents végétaux selon les régions). Champagné (Sarthe), fête des Lances, sortie de mystères religieux et jeux de la quintaine.

**Jedi saint.** Saugues (Haute-Loire), procession des pénitents.

**Vendredi saint.** Perpignan (Pyrénées-Orientales), procession du Sanch; Ajaccio, Bonifacio (Corse), procession des pénitents; Burzet (Ardèche), procession du chemin de la croix avec des personnages en costumes historiques.

**Samedi saint ou dimanche de Pâques.** Quêtes alimentaires, les “roulés”; Champagne, Bourgogne, Touraine: quête des œufs et coutume des “réveillons” de Pâques.

**Lundi de Pâques.** Cassel (Nord), sortie de Reuze papa et Reuze maman, les géants de la ville.

**26 avril.** Ibos (Hautes-Pyrénées), rassemblement des bergers pyrénéens pour un grand concours de chant.

### **Mai-Juin**

**1<sup>er</sup> mai.** Arbres et bouquets de Mai dans plusieurs régions. Reines de Mai: Maia, Mayo, Maye, reines immobiles dans le Midi et

le Languedoc; Epouses, Mairiottes, Mariottes, reines ambulantes en Alsace, Lorraine, Savoie, Bresse, Franche-Comté.

**1<sup>er</sup> dimanche de mai.** Rieux-Volvestre (Haute-Garonne), fête de Papegay: fête des archers.

**11 au 13 mai.** Les saints de Glaces, chevaliers du froid: 11 Saint Mamert, 12 Saint Pancrace, 13 Saint Gervais.

**Rogations** (lundi, mardi et mercredi précédant l'Ascension), dans différentes régions de France, processions dans les champs pour favoriser les récoltes.

**Ascension.** Gignac (Hérault), fête patronale avec sortie de l'Ane de Gignac et combat des Senibelets où s'affrontent symboliquement les Sarrasins et les Gignacois. Etretat (Seine-Maritime), bénédiction de la mer.

**Dimanche et lundi de la Pentecôte.** Honfleur (Calvados) fête des marins.

**Fête Dieu.** Pays basque, Alsace, procession du Saint-Sacrement suivies par des groupes costumés.

**16-18 mai.** Saint-Tropez (Var), la Bravade en l'honneur de saint Tropez.

**24-25 mai.** Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du Rhône), pèlerinage annuel des Gitans en l'honneur de la Vierge.

**25 mai.** Rodez (Aveyron), montée aux estives.

**8 juin.** *S'il pleut à la Saint-Médard, il pleut quarante jours plus tard, à moins que Saint Barnabé (le 11) lui coupe l'herbe sous le pied.*

**24 juin.** Alsace, Bretagne, Massif central, Provence, feux et processions de la Saint-Jean.

**3<sup>e</sup> dimanche de juin.** Conflans-Sainte-Honorine, pardon de la Batellerie, fête des marins fluviaux.

**Dernier dimanche de juin.** Tarascon (Bouches-du-Rhône), sortie de la Tarasque.

## Juillet

**Tous les dimanches.** Dans les villages des Bouches-du-Rhône, fêtes en l'honneur de saint Eloi avec processions et courses de la "charrette ramée" (saint Eloi est célébré selon les régions en hiver le 1<sup>er</sup> décembre ou en été le 25 juin, et toujours invoqué comme patron des chevaux). Plus particulièrement à Maillane (Bouches-du-Rhône), bénédiction des chevaux, musique et farandoles.

**2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> dimanche de juillet.** Douai (Nord), sortie des géants; pendant trois jours la famille Gayant est à l'honneur.

**Dernier dimanche de juillet.** Locronan (Finistère), procession de la Troménie, et tous les six ans, la Grande Troménie, cérémonies sur huit jours.

**25-26 juillet.** Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan) Grand pardon de sainte Anne.

### **Août**

Tous les pardons de Bretagne.

**15 août.** Fêtes en l'honneur de la Vierge avec processions et festivités profanes dans plusieurs localités de France; Le Puy (Haute-Loire), procession de la Vierge noire; Guern (Morbihan), pardon de Notre-Dame de Quelvin; Briançon (Hautes-Alpes), "Bacchu Ber".

**15 et 16 août.** Marlenheim (Bas-Rhin), le Mariage de l'ami Fritz, reconstitution d'un mariage paysan rendu célèbre par Erckmann-Chatrion. Cérémonies religieuses et civiles.

**16 août.** Saint Roch protecteur des animaux, dans plusieurs régions de France; plus particulièrement à Pont-de-Cervièrès (Hautes-Alpes), fêtes profanes avec danse du "bacuber", danse des épées.

**Un jour du mois.** Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales), fête de l'Ours, chasse de l'Ours qui, une fois rasé, se promène à travers le village.

### **Septembre**

29 septembre. Saint Michel. Mont-Saint-Michel (Manche), fêtes religieuses, assemblée des Charitons et (récemment) manifestations culturelles.

### **Octobre**

Fêtes de vendanges dans différentes régions viticoles et à Paris -Montmartre le premier dimanche d'octobre.

**Un dimanche d'octobre.** Comines (Nord), fête des Louches.

### **Novembre**

**1<sup>er</sup> novembre.** Toussaint. Fête des Morts dans l'ensemble du pays.

**11 novembre.** Saint Martin. Flandre, quête des enfants avec lanternes de betteraves sculptées.

**3<sup>e</sup> dimanche de novembre.** Nuits-Saint-Georges, Beaune, Meursault (Côte-d'Or), trois grands jours du vin en compagnie des chevaliers du Taste-Vin.

**Un dimanche du mois de novembre.** Saint Léonard patron des prisonniers. Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), course de la quintaine, cérémonies des Trois Pigeons: des hommes armés s'affrontent pour casser la cage et libérer les oiseaux.

## Décembre

**Dimanche après la Sainte-Barbe**, dans toute la France rurale, banquets des pompiers et des artilleurs.

**6 décembre.** Saint Nicolas. Lorraine Alsace, fête des enfants avec distribution des cadeaux. En France les bienfaiteurs des enfants diffèrent d'une région à l'autre: saint Martin, saint Nicolas, même l'Enfant Jésus et la Vierge, mais aussi la Chaussepaille et la Tantarié (mi-fées, mi-sorcières) tous oeuvrant entre le 11 novembre et les premiers jours de la nouvelle année.

Fêtes et jours fériés		
Date	Nom	Remarques
1 <sup>er</sup> janvier	Jour de l'an	
Lundi suivant le dimanche de Pâques	Lundi de Pâques	Pâques est le premier dimanche qui suit la première pleine lune de printemps. Elle est l'occasion de multiples traditions: les cloches qui vont à Rome, les oeufs à découvrir dans les jardins, le lièvre de Pâques en Lorraine.
1 <sup>er</sup> mai	Fête du travail	Traditionnellement le jour de nombreuses manifestations syndicales et politiques en France.
8 mai	Commémoration de la capitulation allemande en 1945	Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Jeudi 40 jours après Pâques	<b>Ascension</b>	Depuis le IV <sup>e</sup> siècle, on célèbre l'Ascension du fils de Dieu quarante jours après la Résurrection. Jésus ayant rassemblé ses fidèles rejoint son père aux cieux.
Septième dimanche après Pâques et le lundi suivant.	<b>Pentecôte</b> (et Lundi de Pentecôte)	Descente du Saint-Esprit parmi les apôtres. Même si cette journée est encore reconnue comme fériée, le Lundi de Pentecôte a été choisi (sauf arrêté ou arrangement salarial) comme journée de solidarité et est donc depuis 2005 considéré comme travaillé (sans rémunération).
<b>14 juillet</b>	Fête nationale	Commémoration de la prise de la Bastille en 1789 et de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790.
<b>15 août</b>	<b>Assomption</b>	Transport au ciel de la très sainte Vierge Marie. La célébration de l'Assomption est la plus ancienne des fêtes mariales, établie dès le VI <sup>e</sup> siècle. Des processions ferventes s'organisent en 1638 "consacrée" à la Vierge par le roi Louis XIII pour le remercier d'avoir donné un héritier au trône. Depuis, le pays reste fidèle à la tradition. Dans les localités maritimes, on bénit les bateaux pour les mettre sous la protection de la Vierge.
<b>1<sup>er</sup> novembre</b>	<b>Toussaint</b>	Fête de tous les saints

<b>11 novembre</b>	Commémoration de l'armistice de 1918	Commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale
<b>25 décembre</b>	Noël	Naissance de Jésus-Christ
<b>26 décembre</b>	Saint Étienne	Jours fériés supplémentaires spécifiques aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
Avant-veille de Pâques	Vendredi saint	Jours fériés supplémentaires spécifiques aux départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

## 7. Le cinéma français

En février 1895, les frères **Auguste** et **Louis Lumière** déposent le brevet d'un appareil baptisé **Cinématographe**<sup>53</sup>, qui enregistre des images sur un ruban de pellicule et les projette sur un écran selon une vitesse fixe qui permet de restituer le mouvement. Les Lumière entreprennent aussitôt le tournage de films. Les premiers films sont tournés en plein air; ils ne comportent ni mise en scène ni scénario. Ce sont des reportages (*La Sortie des usines Lumière, L'Incendie d'une maison...*), des documentaires, des scènes intimes (*Le Déjeuner de bébé, Une partie de Piquet...*) des actualités (*Le couronnement du tsar Nicolas II...*). L'un des premiers à envisager le cinéma non plus comme un témoignage mais comme un art est Georges Méliès. Il utilise les trucs et astuces en usage dans le monde des illusionnistes et les adapte pour le cinéma.

<sup>53</sup> **Thomas Edison** fait breveter, en 1892, un appareil de prise de vues: *le kinetograph*. Malheureusement, l'appareil qui permet de voir les films, *le kinetoscope*, n'est pas un projecteur, mais une boîte à l'intérieur de laquelle le film défile d'un mouvement uniforme derrière une loupe. D'où des images petites et ne pouvant être regardées que par un seul spectateur à la fois.



Méliès a mis au monde l'art cinématographique. Il signe en 1902, le premier film de Science-fiction, le *Voyage dans la Lune* et réalise plus de 500 courts métrages, souvent peints à la main<sup>54</sup>, entre 1896 et 1913. Outre Méliès, les autres grands noms du cinéma muet sont le burlesque Max Linder qui sera plus tard la source d'inspiration de Charles Chaplin, et Louis Feuillade réalisateur des premiers serials de la Gaumont: *Fantômas* et *les Vampires* avec Musidora.

La Première Guerre mondiale entraîne le déclin du cinéma français et favorise largement l'essor du cinéma américain qui prend alors -et pour ne plus la céder- la première place dans le monde. Les Indépendants ont su parfaitement adapter les méthodes européennes: sujets célèbres, films de long métrage à grande mise en scène réalisés par les meilleurs cinéastes et les meilleurs acteurs. Dès 1914, ils assurent la maîtrise du marché américain et établissent des firmes à quelque vingt kilomètres de Los Angeles, dans un petit hameau indien de deux cents habitants, Hollywood, qui allait devenir la capitale du cinéma mondial, "La Mecque du cinéma".

Dès 1919 se constitua une école française du cinéma qui, à l'époque des films muets<sup>55</sup>, donna des oeuvres de qualité orientées

---

<sup>54</sup> La pellicule des origines n'enregistrait que des images en noir et blanc. Les pionniers eurent l'idée de faire peindre les images de leurs films. Le coût prohibitif de ce travail manuel orienta cinéastes et producteurs vers le teintage de la pellicule, en rouge pour les scènes d'incendie, en bleu pour celles de nuit. Mais les films n'étaient toujours pas "en couleurs". Il fallait trouver le moyen d'enregistrer celles-ci lors de la prise de vues et mettre au point un appareil de projection qui les restitue à l'écran. C'est l'Américain Herbert T. Kalmus (1891-1963) qui, avec le procédé Technicolor, ouvre la voie au cinéma en couleurs. D'abord bichrome, le *Pirate noir* (1926), le Technicolor devient bientôt trichrome (Becky Sharp, 1935). Ainsi le cinéma en couleurs est né.

<sup>55</sup> A l'origine le cinématographe n'enregistrait pas le son, sans pour autant laisser place au silence. Un pianiste improvisait en effet dans les salles un soutien musical. Parfois, un orchestre était convié à interpréter une partition composée pour le film. On utilisa surtout le disque phonographique synchronisé avec l'appareil de projection, grâce auquel des films furent sonorisés et, partiellement, dialogués (*Don Juan*, 1926 et *le Chanteur de jazz*, 1927). Leur succès accéléra la découverte de procédés (Movietone, Photophone, etc.) permettant d'accoler à la pellicule la bande-image et la bande-son. En 1930, presque tous les films sont totalement sonores et parlants.

soit vers la recherche de la vie intérieure (Léon Poirier, Jacques de Baroncelli, Abel Gance, Germaine Dulac...), soit vers l'expression poétique la plus hardie (*Entr'acte* de René Clair, *Un chien andalou* de Bunuel, *Le sang du Poète* de Cocteau).

De 1930, date de l'apparition des films parlants, jusqu'à 1939 le cinéma français s'affirme dans ce qu'on appela le "réalisme poétique", soit sous la forme d'une féerie avec René Clair (*Sous les toits de Paris*, *Le Million*, *14 juillet*) n'excluant pas la satire sociale (*A nous la liberté*), soit sous celle de l'approfondissement psychologique avec l'équipe Jacques Prévert-Marcel Carné (*Quai des Brumes*, *Drôle de Drame*, *Le Jour se lève*) et surtout avec Jean Renoir, fils du peintre Auguste Renoir, dont le réalisme s'enrichit de générosité humaine (*Le Crime de Monsieur Lange*, *La Grande Illusion*, *La Marseillaise*, *La Bête humaine*, *La Règle du jeu*).

En 1946 se crée le **Centre national de la cinématographie (CNC)** pour organiser et soutenir le cinéma français. Il se place sous l'autorité du ministère de la culture (CNC redistribue les ressources tirées d'une taxe sur les recettes en salles, sur les ventes de cassettes-vidéo et sur la diffusion des films par la télévision).

Dans le même temps, le **Festival de Cannes**, dont le lancement fut repoussé par la guerre (créé en 1939, mais première édition en 1946), rattrape vite son retard concurrent vénitien et s'affirme, très rapidement, comme le plus prestigieux des festivals cinématographiques. Le festival de Cannes ainsi que de nombreux ciné-clubs qui se créent un peu plus partout en France aussi bien dans les villes, les établissements scolaires, les entreprises et de nombreuses salles labellisées *Art et Essai*, permettent au cinéma français de garder une fenêtre ouverte sur le monde.

Dans les années 50, une nouvelle école, dite de la "nouvelle vague", dont les chefs de file sont Alain Resnais (*Hiroshima mon amour...*), François Truffaut (*Les 400 coups*, *Jules et Jim*), Jean-Luc Godard (*A bout de souffle*, *La Chinoise*), Claude Chabrol, Louis Malle, Jacques Rivette.

Le cinéma des années quatre-vingts va être profondément marqué par un déplacement de ses sources d'investissements, et en particulier par l'irruption de la télévision dans ses modes de financement, surtout à partir de 1985 avec l'arrivée de nouvelles chaînes (Canal+, la Cinq et M6), suivie en 1987 de la privatisation de TF1, qui accentueront des phénomènes larvaires.

Cet éclatement du Paysage Audiovisuel Français va soumettre les chaînes à des impératifs de rentabilité, liés aux mécanismes de la publicité (annonceurs, centrales d'achat) devenue une source unique de financement, qui les engagent dans une concurrence pour la domination de ce qui n'est plus qu'un marché (des parts des spectateurs). Or, la télévision ayant grand besoin de films pour maintenir ses audiences (ce sont les émissions au plus fort indice d'écoute), elle ne tardera pas à investir dans le cinéma. En 1990, la moitié des films produits sont en coproduction avec la télévision. A partir de 1985, trois diffuseurs (UGC, Pathé, Gaumont) contrôlent plus de la moitié des films.

Depuis les années quatre-vingts on voit des films importants de cinéastes confirmés tels que Alain Resnais (*Smoking/No Smoking*, *On connaît la chanson*), Alain Corneau (*Nocturne indien*, *Tous les matins du monde*), Jean-Jacques Annaud (*Le Nom de la rose*, *L'Ours*), Claude Miller (*La Petite Voleuse*) et toute une nouvelle génération de metteurs en scène avec Leos Carax (*Les Amants du Pont-Neuf*, *Pola X*), puis plus tard, avec Arnaud Desplechin (*Esther Kahn*), Olivier Assayas, Benoît Jacquot. Bertrand Tavernier -que ce soit avec *Capitaine Canan*, *L. 627* ou *Ça commence aujourd'hui* - continuera à prouver la variété de son inspiration, de même que Claude Berri (*Germinal*, *Tchao Pantin*, *Uranus*), Patrice Chéreau (*La reine Margot*), André Téchiné (*Les Innocents*, *Alice et Martin*), Maurice Pialat (*Police*, *Sous le soleil de Satan*). Il est impossible d'évoquer ces décennies récentes sans signaler aussi l'arrivée de Jean-Jacques Beineix (*La lune dans la caniveau*), Luc Besson (*Le Grand Bleu*, *Le Cinquième Élément*), Jean-Pierre Jeunet ou Etienne Chatiliez et ses comédies amères (*La vie est un long fleuve tranquille*, *Le bonheur est dans le pré*). La comédie va se renouveler, l'époque de De Funès et de Fernandel laissant la place à une génération venue du café-théâtre (*Les Bronzés*, *Le père Noël est une ordure*), puis à une autre vague provenant de Canal Plus (Alain Chabat, les Nuls...). Certains des plus grands succès du cinéma français seront des comédies, des *Visiteurs* de Jean-Marie Poiré-dont le père, Alain Poiré, avait produit la plupart des succès comiques de Gaumont-, à *Astérix et la surprise de César* d'Alain Chabat.

Pendant la dernière décennie on observe le fait de laisser les femmes prendre une place plus importante dans la production française; Coline Serreau, Danièle Dubroux (*Les Amants terribles*),

Claire Devers (*Chimère*), Claire Denis (*S'en Fout la Mort*), Christine Pascal (*Le Petit Prince a dit*) en sont des exemples. L'abondance des premiers films, l'apparition de nouveaux comédiens, de Gérard Depardieu à Daniel Auteuil, de Sandrine Bonnaire à Juliette Binoche, et la découverte permanente de nouveaux cinéastes - quel que soit leur talent - ont contribué à faire du cinéma français le plus important d'Europe, le seul à résister, avec une part de marché d'environ 40%, à l'hégémonie américaine. Peu à peu, la fréquentation va d'ailleurs remonter jusqu'à atteindre, en 2004, 196 millions de spectateurs. Hormis la qualité des films proposés au public, cette hausse est sans doute due aussi à la qualité du parc de salles - les multiplexes offrent au spectateur un choix sans précédent depuis des années - et à l'habileté de la politique tarifaire, notamment grâce à l'introduction des cartes permanentes.

## 8. La peinture française

En France la peinture naît de la miniature, l'ornementation des livres sacrés par des enluminures et des reliures d'ivoires. Au début du IX<sup>e</sup> siècle les écoles de miniaturistes et d'ivoiriers de Metz, de Corbie, de Saint-Denis, de Tours réalisent des œuvres admirables (la Bible de Charles le Chauve).

Jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle la peinture est liée aussi au monument. Bien que la plupart des fresques aient disparu, on sait que les murs intérieurs des églises romanes étaient peints. Dans un style simple mais savant, employant peu de couleurs, ces fresques, comme celles de Saint-Savin en Poitou, de Tavant en Touraine traitent avec puissance des scènes de l'Apocalypse ou de la Genèse. Mais au XIV<sup>e</sup> siècle, la peinture murale, écartée des églises par le vitrail, se réfugie dans les châteaux. Malheureusement, il n'en reste que très peu de vestiges. La décoration du Palais des papes d'Avignon est la plus importante, avec ses élégantes verdure et ses scènes de la vie courtoise et aussi ses belles figures religieuses où apparaît l'influence des peintres italiens de Sienna.

Le XV<sup>e</sup> siècle est un des grands moments de l'art français. La peinture murale y achève son histoire. L'enluminure produit, elle aussi, ses derniers chefs-d'œuvre avec les *Très Riches Heures du duc de Berry* des frères Paul et Jean de Limbourg, les *Heures d'Etienne*

*Chevalier* de Jean Fouquet, le *Livre du cœur d'amour épris* du roi René. Mais à cette époque apparaît le tableau de chevalet. Sous la double influence italienne et flamande, le tableau de chevalet prend un remarquable essor. Il apparaît dans toute sa maîtrise en Provence avec la *Pitié* de Villeneuve-lès-Avignon, œuvre puissante d'émotion concentrée et le *Couronnement de la Vierge* d'Enguerrand Charonton, puis dans les œuvres de Jean Fouquet aussi admirable portraitiste que paysagiste (*Charles VII*, *Etienne Chevalier*, *Juvénal des Ursins*, *Vierge sous les traits d'Agnès Sorel*).

Le XVI<sup>e</sup> siècle est pour la France une période de la **Renaissance**. L'italianisme influence et même submerge la peinture. Les deux peintres italiens le Rosso et le Primatice appelés par François I<sup>er</sup> pour la décoration du palais de Fontainebleau, y ont créé l'École de Fontainebleau et ont fait triompher le maniérisme qui fut prolongé par les Français Jean Cousin et Antoine Caron. C'est aux portraitistes Jean Clouet et de son fils François, dont les portraits rigoureux ont une perfection déjà classique, que la France doit sa grande peinture "Renaissance".

Le véritable prolongement de la Renaissance en France est le style **classique**. Poussin, élabore, par une rare union de la sensibilité et de l'intelligence, la plus haute expression du classicisme pictural où les sensations les plus vives sont méditées et ordonnées par la raison la plus maîtrisée. Les qualités éminemment classiques se rencontrent dans ses scènes d'histoire et de mythologie (*Les Bergers d'Arcadie*, *Le Triomphe de Flore*) et dans ses paysages (*Paysage au serpent*, *Les Quatre Saisons*).

Après 1660 le classicisme tourne vers l'**académisme** sous l'influence de Colbert et de la nouvelle Académie, et sous la direction de Le Brun. Celui-ci, grand décorateur, premier peintre du roi et directeur de la manufacture royale de tapisseries de Gobelins, exerce une sorte de dictature artistique pendant trente ans à Versailles. Les dernières années du règne de Louis XIV voient le triomphe du portrait d'apparat dont la pompe se relie à l'académisme, mais où déjà le traitement pictural annonce le XVIII<sup>e</sup> siècle. Moins profonds, et aussi moins pompeux que les portraits du XVII<sup>e</sup> siècle, ceux du XVIII<sup>e</sup> recherchent plus intimité, le naturel et la vivacité de l'expression, laquelle est plus aisément traduite par le pastel. Ses maîtres furent Quentin de la Tour, Perronneau, Nattier.

Alors que le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècles n'avaient connu que le classicisme et les différentes tentatives du baroque, la période qui va de 1789 à 1848 a vu s'opposer les uns aux autres, en succession rapide, le **néo-classicisme**, le **romantisme** et le **réalisme**.

L'amour de l'antique et de la "vertu romaine" commande la peinture de la période révolutionnaire et impériale avec, comme chef de file, Louis David; son *Serment des Horaces* de 1785 est une sorte de manifeste esthétique-moral où les formes accusées, la rigueur de la ligne, la couleur austère sont mis au service d'une éloquence rude à Rousseau. Organisateur des fêtes de la Révolution et de l'Empire, il mit à la mode jusque dans le costume la pompe romaine. Dans le même style que les *Horaces* il faut citer son *Brutus*, *l'Enlèvement des Sabines* et *Léonidas aux Thermopyles*. David fut aussi un admirable peintre de son temps avec son *Marat mort*, son grand *Sacre de Joséphine* et ses portraits (*Bonaparte*, *Madame Récamier*). Il est à la fois idéaliste par le sujet et minutieusement réaliste par la technique. Son élève, Ingres, ne s'est guère écarté de la conception traditionnelle des sujets, mais la pureté de son dessin qui va jusqu'à la ligne abstraite lance la peinture vers la déformation voulue de la réalité où s'affirme la subjectivité du peintre. Il reste lié à l'histoire (*Raphäel et la Fornarine*) et au portrait (*La belle Zélie*, *Monsieur Bertin*), mais c'est sa vision personnelle donnée par l'arabesque harmonieuse et sensuelle qui domine dans les *Odalisques* et *La Source*.

Le **romantisme** pictural a commencé en pleine vogue du néo-classicisme et s'est opposé à lui plus par la technique que par le sujet. Il se caractérise par le refus des règles et la réhabilitation du sentiment et de l'imagination. Son initiateur a d'ailleurs été un élève de David: Gros. Sa nouveauté est dans les couleurs éclatantes et la justesse de ses mouvements expressifs (*Les Pestiférés de Jaffa*, *La Bataille d'Eylau*). D'une autre vigueur est Géricault, remarquable peintre des mouvements de lignes et coloriste hardi (*L'Officier de chasseurs*, *Course des chevaux libres*). L'individualisme romantique, l'irruption de l'imagination subjective à partir de la réalité observée s'accomplissent dans l'œuvre de Delacroix, pour lequel le tableau est un "pont jeté entre les âmes" et possède une force de suggestion et non d'imitation. Homme d'une grande culture, il a pris ses sujets dans la littérature, la religion, dans l'histoire ancienne ou celle de son

temps (*La Barque du Dante, La Liberté sur les barricades, Le Christ au mont des Oliviers*).

L'école **réaliste** qui apparaît après 1830, en plein triomphe du romantisme, est d'abord constituée par un groupe de peintres qui concentrent leur attention sur le paysage, conçu non plus comme décor mais pour lui-même. Alors se forme l'école de Fontainebleau, à Barbizon, avec Théodore Rousseau, Daubigny, Millet, Corot et dont le maître le plus achevé et le plus novateur est Courbet. Chef de file incontesté du mouvement réaliste, Gustave Courbet fait, selon ses propres propos, "de l'art vivant". Refusant à la fois la froideur du classicisme et le lyrisme du romantisme, il puise son inspiration dans la vie quotidienne du peuple (*Cribleuses de blé, L'enterrement à Ornans, La Rencontre, Les Lutteurs*).

L'**impressionnisme** marque le début d'un renouvellement complet de la peinture. Son passage fut frayé par Edouard Manet. Réaliste, il le fut de 1860 à 1870 environ, par le choix des sujets empruntés à des scènes et à des personnages de sa vie quotidienne: *Le Déjeuner sur l'herbe, L'Olympia*, le portrait de *Zola*. Mais déjà les lois internes du tableau l'emportaient sur la volonté de fidélité au sujet: recherche des oppositions de grandes surfaces colorées, d'ombre et de lumière, simplification des figures, suppression du modelé, musique des couleurs juxtaposées sans "fondu". En 1870 il fut converti à l'impressionnisme par son élève et bientôt belle-sœur Berthe Morisot. Il se voua alors au paysage et à l'analyse de la lumière: *Argenteuil, Le Bar des Folies Bergères*.

C'est précisément cette analyse de la lumière et de ses jeux sur les formes qui constitue l'originalité de Claude Monet, Pissarro, et Sisley, les trois maîtres purs de l'impressionnisme. De là leur goût de la peinture en plein air, acquis à Honfleur, en Normandie, et aux environs de Paris, leur prédilection pour le ciel, l'eau et ses reflets, et aussi pour les variations de la lumière selon les heures du jour. Dédaignant la reconstruction par la raison de ce qui s'offre à la vue, ils veulent rendre la seule sensation visuelle captée à l'état pur. Monet fut à la fois le peintre le plus fécond et le doctrinaire de la nouvelle école. Après des toiles isolées, sa passion des variations de la lumière l'amena à peindre des séries (*La Gare Saint-Lazare, Les Meules, La Cathédrale de Rouen, Les Nymphéas*) où la forme est noyée dans les taches de couleur lumineuse. Sisley est plus spontané et montre plus de fraîcheur; Pissarro est plus sombre et plus solide.

Firent également partie de l'école impressionniste un groupe de peintres qui retinrent plusieurs tendances avant de conquérir leur originalité propre et de frayer des voies nouvelles. C'est le cas de Renoir, de Degas, de Toulouse-Lautrec et de Cézanne.

Avec ces derniers peintres, et notamment Cézanne et Seurat, on voit, vers 1890, l'hyper-réalisme qui caractérisait l'impressionnisme céder la place à des déformations expressives. C'est alors toute la **peinture moderne** qui s'annonce. Au primat de la nature va succéder le primat de la pensée. Paul Gauguin et Vincent Van Gogh inaugurent deux nouvelles tendances qui donnent à la technique picturale une signification beaucoup plus élargie que celle uniquement sensorielle des impressionnistes ou celle abusivement scientifique de Seurat. Ils scellent la grande paix entre le fond et la forme: d'une part, la pensée chez Gauguin et le sentiment chez Van Gogh, d'autre part la couleur: les couleurs deviennent ainsi la forme sensible de l'idée. Ils cherchent à donner à la nature une vision personnelle et intérieure. La peinture devient ainsi langage et la couleur écriture.

En 1905, au Salon des Indépendants, fut baptisée une nouvelle école française du nom de "**fauves**". Les principaux furent Matisse, Marquet, Friesz, Dufy, Vlaminck, Derain, Rouault et le Hollandais Van Dongen. Ils se définissent par certains refus: refus de la perspective, du modelé et des ombres, donc du volume. Ce refus de données essentielles du réalisme leur permit d'obtenir le maximum d'intensité lumineuse et de distribuer arbitrairement les formes de manière à faire passer directement au spectateur les sentiments du créateur; ils ne renaient que le dessin, gratuitement harmonieux employé en tons purs et juxtaposés pour produire l'effet le plus puissant. Ainsi se traduisait à la fois l'essentiel de l'objet et l'essentiel de l'émotion par suppression de tout détail accessoire et par des déformations visant à l'intensité du choc.

En 1908 pour la première fois fut employé le mot "**cubisme**" pour le tableau de Braque qui fut l'un des créateurs de ce style avec Picasso, le premier procédant directement de Cézanne, le second influencé par l'art nègre. C'est au Salon d'Automne de 1911 que se manifesta avec éclat le groupe qui comprenait, outre Braque et Picasso, Fernand Léger, Gleizes, Metzinger, Delaunay, Marcel Duchamp, Jacques Villon, Marcoussis, Marie Laurencin et l'Espagnol Juan Gris. Il s'agissait, avec des couleurs et sous une



lumière neutres, de mettre en relief les volumes décomposées en plans séparés par des arêtes aiguës et de chercher la représentation totale de l'objet, allant même jusqu'à introduire dans le tableau des éléments réels: morceaux de papier peint, journaux, fragments de bois, et montrant dans une même image les deux faces de l'objet, celle que l'œil voit et celle qu'il ne voit pas. Peinture intellectualiste, recréant la nature par la pensée, le cubisme n'en recherche pas moins la délectation que donne l'harmonie subtile des formes et des couleurs.

Cette période est dominée par le génie multiforme de Picasso qui, ayant dépassé le cubisme, traversa plusieurs styles pour exprimer ou même devancer les multiples réalités et fantasmes de son époque, tantôt l'horreur angoissée d'un monde cerné par la violence (*Guernica*, 1937), tantôt un humanisme plein de vitalité. A ses côtés persista l'école de Paris, composée d'artistes étrangers fixés comme lui en France: le Japonais Foujita, les Russes Kisling, Soutine et Chagall.

Un groupe affirme une grande cohésion dans le dessein poursuivi: les **surréalistes** Marchel Duchamp, Salvador Dali, André Masson, Max Ernst. Il faut ajouter dans ce domaine de la peinture figurative, des peintres indépendants comme Gromaire, André Marchand, Pignon, parmi bien d'autres.

La grande nouveauté de la période postérieure à 1940 est l'entrée en force dans la vie picturale de l'**art abstrait**, dont les principaux représentants français sont Bissière, Bazaine, Georges Mathieu, Soulages, Manessier.

L'art moderne s'achève à partir des années 60 avec la fin des idéologies et des utopies, période qui annonce l'apparition de l'**art contemporain**. A la recherche du beau succèdent des voies de recherche esthétiques nouvelles, dont les plus radicales, **art conceptuel**, **minimalisme**, **performance**, **art corporel**, modifient durablement la signification et la perception de l'art, qui s'oriente parfois dans des voies à première vue hermétiques aux non-initiés.

Certains courants, tels les **Nouveaux Réalistes**<sup>56</sup>, la **Figuration Libre** et la **trans avant-garde** ne quittent toutefois pas

---

<sup>56</sup> En 1960, un certain nombre d'artistes, Tiguely, Hains, Dufrene, Villeglé, Klein, Arman se retrouvent autour du critique d'art Pierre Restany, et fondent le mouvement des **nouveaux réalistes**. Articulé autour d'un renouvellement de la perception du réel, ce mouvement rassemble des sensibilités très diverses. L'objet va

les médiums classiques, tout en modifiant radicalement leurs démarches créatives.

A partir des années 1980, les arts à forte composante “technologique” font leur apparition, avec l’**art vidéo**, l’**art informatique** puis, par la suite, l’**art numérique**, le **bio-art**...

Le **bio-art** décrit une évolution récente de l’art contemporain, prenant pour médium les ressources plastiques offertes par les biotechnologies. Culture des tissus vivants, **modifications génétiques** (Eduardo Kac), **morphologiques** (Marta de Menezes), constructions **biomécaniques** (Symbiotica) ont toutes été exploitées par des artistes qui s’approprient des techniques et des thèmes de réflexion très controversés aujourd’hui.

Ces expérimentations sont parfois en relation avec le propre corps de l’artiste, et mettent à nu les peurs traditionnellement inspirées par la technologie.

## 9. Les monuments historiques et les musées de Paris et de son environnement

### Notre-Dame de Paris



*“ Notre-Dame de Paris n’est pas seulement un édifice, c’est une personne. Il ne suffit pas de regarder Notre-Dame, il faut la vivre ”.*

*P. Claudel*

Notre-Dame apparaît comme le chef-d’œuvre du gothique français et comme un écrin de trésors d’art médiéval qui font d’elle un des édifices les plus importants de la civilisation européenne.

L’édifice actuel de Notre-Dame a été précédé par deux basiliques mérovingiennes qui coexistèrent jusqu’au XII<sup>e</sup> siècle:

---

cependant être au centre des préoccupations de la plupart de ses représentants, l’objet de la grande industrie.

Saint-Etienne et Notre-Dame. Elles avaient elles-mêmes remplacé un antique sanctuaire fondé par les païens. 1163 marque une date essentielle: sous l'épiscopat de l'ardent Maurice de Sully, le pape Alexandre III posa, dit la tradition, la première pierre de l'église qui a survécu et qui fut achevée vers 1250.

L'édifice subit peu de changements jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Associée par les souverains aux grands moments de leur règne, Notre-Dame devint "la paroisse de l'histoire de France", services funèbres (ainsi ceux de Charles VII, François I<sup>er</sup> et Henri II), mariages (François II et Marie Stuart en 1559 ou Henri IV et Marguerite de Valois en 1572) et des processions et des réjouissances populaires (fête des Fous...). Son chœur puis son parvis devinrent des scènes où l'on jouait les grands mystères.

C'est Napoléon Bonaparte qui la rendit au culte en 1802. Et c'est à Notre-Dame, le 2 décembre 1804, qu'eut lieu la cérémonie du sacre de l'empereur, dans un édifice blanchi à la chaux et dissimulé sous les décors de style troubadour.

Sous la pression de l'opinion et l'influence du roman de V. Hugo *Notre-Dame de Paris*, le gouvernement de Louis-Philippe décida une restauration générale et retint, au concours de 1843, le projet de Jean-Baptiste Lassus (1807-1857) et Eugène Viollet-le-Duc (1814-1879). On leur doit également, au flanc sud de Notre-Dame, la sacristie et le Trésor de style néo-gothique.

Notre-Dame dresse, à l'ouest, 2 tours quadrangulaires au-dessus d'une façade de 3 étages, compartimentés eux-mêmes en 3 parties par des contreforts. Malgré la différence de largeur des tours (celle du nord, élevée dix ans plus tard) et les 3 portails inégaux, une impression d'unité s'en dégage.

## **Théâtre national de l'Opéra**



C'est le plus grand théâtre lyrique du monde, pouvant contenir plus de 2158 spectateurs et accueillir sur scène jusqu'à 450 personnages. Le projet de construction d'un nouvel Opéra à Paris, fut remis à l'ordre du jour après

l'attentat d'Orsini<sup>57</sup> perpétré le 14 janvier 1858 contre Napoléon III, alors qu'il se rendait à un spectacle lyrique à la salle Le Peletier. L'empereur, profondément marqué par l'événement, fut convaincu de la nécessité d'édifier un nouveau théâtre de la musique enfin digne de la capitale, et dont l'accès serait plus aisé et plus sûr pour lui.

Le choix de l'emplacement du futur Opéra fut arrêté dès 1860, et fixé au boulevard des Capucines. Il fut construit d'après un projet de **Charles Garnier** (1825-1898), architecte encore peu connu de public, qui remporta le concours, parmi les 171 projets présentés. Les travaux durèrent une quinzaine d'années, de 1861 à 1875, ralentis par des difficultés financières et techniques.

Durant la guerre de 1870, édifice, tout juste couvert, servit de magasin de vivres. L'incendie de la salle Le Peletier, le 28 octobre 1873, accéléra un peu les travaux et, le 5 janvier 1875, l'inauguration eut enfin lieu, en grande pompe, en présence du président Mac-Mahon, du lord-maire de Londres, du roi et de la reine d'Espagne et de nombreuses personnalités.

Véritable chef-d'œuvre, l'édifice conçu par Garnier est considéré comme le joyau de l'architecture Napoléon III. Il a étonné ses contemporains par la variété et la richesse des matériaux utilisés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et par la profusion de ses ornements rehaussés d'or, qui confèrent à la construction un aspect polychrome, aujourd'hui un peu estompé par le temps.

Les façades latérales, ponctuées par des bustes de musiciens et les écussons de leurs villes natales, sont clôturées par une balustrade ornée de lampadaires en bronze et de colonnes rostrales en marbre et bronze. Celui qui s'élève à l'ouest fut conçu spécialement pour recevoir Napoléon III, et se distingue par une rampe d'accès en fer à cheval. Ce pavillon, qui ne servit jamais à sa destination première, fut attribué en 1877 à la bibliothèque-musée de l'Opéra, grâce à l'action de son célèbre archiviste Nutter. Au bas de la rampe se dresse depuis 1912 un buste en bronze doré de Charles Garnier.

A l'intérieur du monument, on retrouve la même profusion de richesses, de matériaux, de couleurs et d'or qu'à l'extérieur. 2

---

<sup>57</sup> **Orsini** (attentat d') [14 janvier 1858], attentat commis à Paris par le patriote italien Felice Orsini, membre du mouvement Jeune-Italie, contre la personne de Napoléon III, qu'il considérait comme traître à la cause italienne. Défendu par Jules Favre, Orsini fut condamné à mort et exécuté.

vestibules d'entrée, dont le premier est décoré de statues assises de musiciens et le second de candélabres et de panneaux sculptés, conduisent au grand escalier en marbres colorés, compris dans un appareil de colonnes, balcons et ornements, véritable “monument dans le monument”, selon l'expression de Nutter.

Le plafond, décoré à l'origine de peintures de Jules Eugène Lenepveu (1819-1898) figurant les Heures du jour et de la nuit, a été dissimulé en 1964 par une composition de Marc Chagall (1887-1985) représentant 9 opéras ou ballets célèbres: la Flûte enchantée, Tristan et Iseult, Roméo et Juliette, Pelléas et Melisand, le Lac des cygnes, Gisèle et Boris Godounov...

Pendant plus d'un siècle, le palais Garnier a vu se succéder sous ses cintres les plus grands artistes lyriques du monde. Depuis l'inauguration de l'Opéra de la Bastille<sup>58</sup>, en 1989, il n'accueille plus désormais que des concerts et des spectacles chorégraphiques, l'art lyrique devenant l'apanage du nouvel Opéra.

## La Sainte-Chapelle



Encerclée par les lourds bâtiments du palais de Justice qui en interdisent une vue d'ensemble, la Sainte-Chapelle forme le vestige le plus ancien de ce qui fut au Moyen Age le palais des rois de France.

C'est le roi Louis IX, plus connu sous le nom de Saint Louis, qui fit abriter de saintes reliques (un morceau de la vraie Croix et de la couronne d'épines du Christ).<sup>59</sup>

La construction, attribuée généralement à Pierre de Montreuil, fut commencée en janvier 1246 et

---

<sup>58</sup> **Opéra de la Bastille**, théâtre lyrique national, construit par le Canadien Carlos Ott, place de la Bastille à Paris, et inauguré en 1989.

<sup>59</sup> Louis IX avait acheté les saintes reliques à Baudouin II, empereur latin d'Orient.

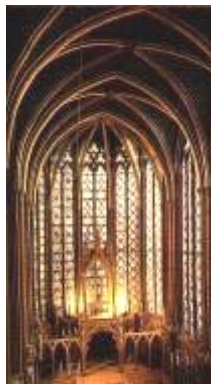
l'église consacrée en avril 1248<sup>60</sup>. Elle faillit brûler en 1640 et fut épargnée de dévastation sous la Révolution. Transformée en dépôt d'archives, la Sainte-Chapelle fut définitivement sauvée sous Louis Philippe par le goût du gothique retrouvé. Vers 1845, les architectes **Duban** et **Lassus**, auxquels succédèrent **Viollet-le Duc** et **Boeswillwald**, entreprirent une restauration.

L'édifice abrite deux chapelles superposées: celle du rez-de-chaussée, fort basse, destinée aux serviteurs, et celle du premier étage, réservée à la famille royale et aux grands dignitaires de la couronne. La chapelle supérieure est une véritable œuvre d'orfèvrerie. Elle est précédée d'une loggia et fermée par un portail décoré de sculptures représentant le Jugement Dernier et des Scènes de l'Ancien Testament. La façade ouest comprend 2 porches superposés au-dessus desquels se déploie la grande rose, à meneaux flamboyants, formée de 86 panneaux et représentant l'Apocalypse, et une oeuvre magistrale datant du XV<sup>e</sup> siècle reconstruite sous Charles VII.

Les vitraux des 15 fenêtres sont de véritables chefs-d'œuvre du XIII<sup>e</sup> siècle dont les 1134 scènes composent une admirable Bible illustrée, qui raconte l'histoire de l'Ancien Testament dans la nef, la Passion et la Résurrection du Christ dans l'abside, la vie de la Vierge, de Jean le Baptiste et de Jean Evangéliste autour de cette dernière.

La flèche<sup>61</sup> actuelle, posée sur une fine armature de fonte, a été réalisée par l'architecte Lassus en 1853.

En arrière de l'autel, un baldaquin ogival en bois abritait les reliques jusqu'à la Révolution. Ces dernières sont actuellement conservées dans le Trésor de Notre-Dame.



---

<sup>60</sup> La construction de la Sainte-Chapelle correspond par les siècles à celle de l'église de Jean Baptiste de Gandzassar (construite en 1236 et consacrée en 1238)

<sup>61</sup> **La flèche** originale en bois, haute de 65 mètres au sol, a été remplacée à plusieurs reprises, en 1383, en 1460 et en 1640 à la suite d'un incendie. Reconstituée à nouveau, elle affectait à la base la forme d'un calice et fut à son tour démolie sous la Révolution.

## La Tour Eiffel



À Paris, on ne compte plus les noms glorieux des monuments français qui représentent la ville dans le monde entier. Mais aucun autant que la Tour Eiffel. En un peu plus de cent ans cette fascinante construction métallique pesant sept mille tonnes a détrôné tous les autres symboles

de la Ville Lumière. Elle fut construite par l'ingénieur Gustave Eiffel à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889. Ce dernier remporta le concours organisé pour la construction de cette oeuvre qui devait concurrencer, et si possible dominer, toutes les autres oeuvres bâties dans le monde pour tenter de relier le ciel et la terre.

L'Exposition de 1889 s'ouvrit au milieu des violentes polémiques déclenchées par cette tour qualifiée de “tragique lampadaire”, “squelette gigantesque et ridicule”, “clocher d'une église où l'on célèbre le rite divin de la haute finance”. Mais le rêveur qu'était Eiffel se défendit en exaltant son oeuvre comme un symbole de force et de victoire et les Parisiens lui réservèrent un véritable triomphe. Au cours de la première semaine plus de 30 000 personnes montèrent à son sommet, atteignant le chiffre de deux millions en six mois.

La Tour Eiffel mesure 320 mètres de haut, en comptant l'antenne de télévision, et pèse globalement 7 000 tonnes. La tour est divisée en trois étages: le premier, à 57 mètres, comprend un bar et un restaurant, de même que le deuxième, situé à 115 mètres; le troisième étage est à 274 mètres, tandis que le sommet, à 300 mètres d'altitude, accueille les appareils de retransmission de la télévision. La montée au sommet, par l'ascenseur ou à pied (1652 marches), est récompensée par un panorama époustouflant sur l'ensemble de la ville.

## Le musée d'Orsay



Le site où se trouve le musée était occupé par la Cour des Comptes, détruite pendant la Commune. En 1898, la compagnie ferroviaire Paris-Orléans confia à l'architecte **Victor Laloux** le projet d'édifier une nouvelle gare. Deux ans plus tard, la Gare d'Orsay était prête et pouvait être présentée à l'Exposition Universelle de 1900. La gare avait été conçue avec une grande nef centrale et avec une structure métallique recouverte de stucs. L'intérieur, en plus des seize quais, comprenait aussi un restaurant et un hôtel de plus de 400 chambres.

La Gare d'Orsay fut abandonnée en 1939 et faillit être démolie. En 1973, le Président Pompidou la déclara monument national et oeuvra pour y installer un musée qui manquait encore à Paris, c'est à dire un musée pouvant accueillir les oeuvres d'art de la période qui va du Second Empire à l'aube du cubisme. En 1978, le bâtiment fut restauré et, pour aménager l'intérieur, on fit appel à l'architecte **Gae Aulenti**. Il est destiné aux expositions plus de 5 000 oeuvres: peintures, sculptures, dessins et meubles. Le rez-de-chaussée est consacré à la période 1848-1870, avec **Ingres, Manet, Delacroix** et **Gustave Moreau**; à l'étage supérieur est exposée la peinture impressionniste, à savoir **Monet, Renoir, Pissaro, Degas** et postimpressionniste, avec les chefs-d'œuvre de **Toulouse-Lautrec, Gauguin** et **Van Gogh**; enfin, l'étage intermédiaire abrite l'art de 1870 à 1914, qui va du symbolisme à l'art officiel de la Troisième République, de la peinture académique aux arts décoratifs de l'art Nouveau.



## Versailles



Versailles est l'œuvre de quatre rois de France: Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Ces quatre rois transformèrent le château au gré de leurs goûts et de leurs fantaisies.

En 1632 le roi Louis XIII fit construire dans le village de Versailles un pavillon de chasse. En 1661, Louis XIV décida de l'agrandir, chargeant les architectes Le Vau et Hardouin-Mansart du palais et Le Nôtre du parc. A partir de 1682, Versailles devint la capitale effective du royaume de France jusqu'en 1789. Pendant la Révolution, le château fut pillé et dépouillé de sa richesse, demeurant à l'abandon jusqu'au règne de Louis-Philippe qui ordonna sa restauration, en 1837, et sa transformation en musée. Après la première guerre mondiale, il fut à nouveau restauré.

En face du château se trouve la **place d'Armes**, d'où partent trois allées séparées entre elles par deux édifices, les **Grandes** et les **Petites Ecuries**.

Le Palais renferme, à l'intérieur de son architecture majestueuse et grandiose, d'incalculables trésors artistiques qui, avec l'incomparable beauté des jardins, crée une des demeures royales les plus fascinantes et les plus belles du monde.



Après avoir franchi la grille, on peut entrer dans la première des trois cours successives, dite **cour des Ministres**, au fond de laquelle domine une statue de Louis XIV; la deuxième est la **cour Royale**, à laquelle avaient accès les carrosses royaux; la dernière, appelée **cour de Marbre**, borde le premier pavillon de Louis

XIII. Le corps central était réservé à la famille royale, les deux ailes aux princes du sang et l'étage supérieur à la cour. La **cour Royale** permet d'accéder au château et, plus précisément, à la première galerie du **Musée Historique** qui illustre les règnes de Louis XIII et de Louis XIV. Vient ensuite l'**Opéra Royal**, salle ovale conçue par **Gabriel** (1770) pour les fêtes données à l'occasion du mariage du

futur Louis XVI avec l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche. Mais la salle la plus luxueuse est sans aucun doute la **Galerie des Glaces**, aménagée en 1687; elle représente le chef-d'oeuvre de l'art décoratif de **Le Brun**. Sa renommée lui vient des 17 miroirs qui reflètent la lumière de 17 fenêtres du côté opposé, créant ainsi de véritables jeux lumineux.



Les **Jardins de Versailles** méritent également une grande attention. Il y a un exemple spectaculaire de jardins à la Française qui s'étendent sur 100 hectares et auxquels il faut ajouter le **Petit Parc** et le **Grand Parc**. Ils furent dessinés par **Le Nôtre** (1661-1668), qui réussit à

soumettre la nature aux règles de l'art et aux désirs du roi, créant ainsi un cadre prestigieux et luxueux. Le **bassin de Latone** (1670), représente la déesse Latone avec ses enfants, Diane et Apollon.

L'allée Tapis-Vert mène au **bassin d'Apollon** où le sculpteur français **Tuby** (1671) a imaginé le char du dieu traîné par quatre chevaux sortant impérieusement de l'eau, tandis que les tritons soufflent dans des coquilles pour annoncer l'arrivée du dieu. Le Bassin d'Apollon est suivi d'une esplanade verdoyante qui se termine par le **Grand Canal**. A droite du Grand Canal se trouvent les deux Trianons. Le **Grand Trianon** fut construit à la demande de Louis XIV, en 1687, pour se reposer des fastes de



Versailles, au beau milieu de la quiétude du parc. Le président Charles de Gaulle le fit une résidence des Présidents de la République française, notamment pour y recevoir les Chefs d'Etats étrangers en visite officielle en France. Le **Petit Trianon** fut construit sur ordre de Louis XV en 1762-1768. C'était également le petit palais préféré de la reine Marie-Antoinette et, par la suite, Napoléon I<sup>er</sup> le donna à sa sœur Pauline Borghèse. Dans la partie

septentrionale du parc se trouve **Le Hameau**, village de rêve construit pour Marie-Antoinette par **Mique** en 1783-1785: les édifices les plus pittoresques sont la tour de Malborough, la laiterie, la poissonnerie, la maison de la reine, le moulin, le pigeonnier et la maison du gardien.

## Le Centre Georges-Pompidou



**Le Centre Georges-Pompidou**, appelé également **Beaubourg**, est un haut lieu de la culture et de l'architecture moderne de la capitale. Cet édifice, qui fait penser au terminal d'un aéroport, avec ses tubes et tuyaux, ses ascenseurs, ses échafaudages externes, fit l'objet de vives polémiques lors de sa réalisation en 1977. Mais depuis, il accueille chaque année presque huit millions de visiteurs (c'est le centre culturel le plus visité au monde). Quand, en 1969, le Président de la République française, Georges Pompidou, décida de créer un important centre culturel sur le **plateau de Beaubourg**, un concours international fut organisé et le vainqueur fut le projet de **Renzo Piano** et **Richard Rogers**. Commencé en 1972, il fut solennellement inauguré par le Président Valéry Giscard d'Estaing, le 31 janvier 1977. Cette véritable "machine culturelle" offre une approche différente de la culture, permettant au visiteur d'accéder librement aux livres, aux documents sur les différents étages de 750 mètres carrés chacun. Au rez-de-chaussée se trouvent le **bureau d'accueil** et le **Forum d'information** (couleur jaune) qui se développe sur les étages supérieurs. C'est également ici que commence la **Bibliothèque** (couleur vert) qui se développe sur les étages supérieurs. Au deuxième étage se situe le **Centre de Création industrielle** (couleur bleu), tandis qu'au sous-sol se trouve l'**Institut de recherche et de coordination acoustique et musical** (couleur violet). Les troisième et quatrième étages accueillent le **Musée National d'Art Moderne** (couleur rouge), le plus grand du monde en son genre, qui abrite des œuvres allant du début du XX<sup>ème</sup> siècle à nos jours et se rapportant à tous les mouvements culturels picturaux

de ce siècle. Cela va, en effet, du Fauvisme au Cubisme, en passant par l'Art abstrait et l'Art figuré, par le Surréalisme et le Nouveau réalisme, pour finir par l'Art contemporain comportant l'art minimal, l'art conceptuel, le land art, le body art et le trans-avant-garde.

## La Défense



A l'ouest de la ville, quand les grandes avenues parisiennes commencent à se raréfier, une métropole futuriste fait son apparition: une ville faite de blocs de ciment et de verre qui se découpent dans le ciel. C'est la Défense, ainsi appelée parce qu'à cet endroit les

citoyens de la capitale défendirent la capitale des assauts des Prussiens en 1870-1871. C'est sous la responsabilité de l'EPAD, un organisme créé expressément en 1958, que cette zone de quelque 800 hectares a été transformée en un nouveau centre urbain, subdivisé en deux parties. Le **quartier des Affaires** et le **quartier du Parc**. Les édifices sont construits sur une immense plate-forme sous laquelle passent les voies de communication. Parmi les immeubles les plus importants, mentionnons la **tour Fiat**, la **tour Elf**, le **Palais de la Défense** siège du C.N.I.T., le Centre International des Industries et des Techniques, où se déroulent de nombreux congrès et expositions. A l'extrémité de la plate-forme se dresse la **Grande Arche**, conçue par l'architecte danois **von Spreckelsen**. Cette arche est un immense cube de béton armé, recouvert de verre et de marbre blanc, dont le côté mesure 110 mètres. Elle fut inaugurée le 14 juillet 1989 et, du sommet, que l'on peut atteindre en ascenseur, le plus beau panorama de Paris et de sa banlieue s'offre aux yeux.

## La Villette



Au nord-est de Paris, le **Parc de la Villette** est le troisième lieu le plus fréquenté de la ville, après Disneyland et le Centre Pompidou.

Trente-cinq hectares de jardins entourent la **Cité des Sciences et de l'Industrie** et l'énorme *Géode*, une grosse boule d'acier, réalisée par **Adrien Fainsilber**, contenant un gigantesque écran cinématographique. La Cité des Sciences et de l'Industrie (appelée aussi la Villette) répond à un besoin croissant de mieux comprendre l'univers scientifique et industriel en fournissant les instruments techniques et en permettant de devenir acteur, tout en s'amusant à découvrir et à apprendre.

### III. LA FORMATION DE LA NATION FRANÇAISE ET SON SYSTÈME POLITIQUE

#### 1. La Gaule

En 1150-1100 av. J.-C. les Celtes s'installèrent sur le sol de la France actuelle. Progressivement, les Celtes se mêlèrent aux peuplades (Ibères, Ligures) qui habitaient en Gaule, et formèrent le peuple gaulois. La Gaule était divisée en quatre-vingt-dix peuples (civitates), dirigés par une aristocratie de grands propriétaires qui partageaient le pouvoir avec les druides<sup>62</sup>, dont le rôle dépassait les limites de la religion.

Les Gaulois, dont l'économie était prospère (au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. les monnaies gauloises commencèrent à circuler), commercèrent très tôt avec les peuples de la Méditerranée, notamment avec les Grecs. La richesse de la Gaule y attira aussi les Romains et plus tard les Germains.

En 58 av. J.-C., une tribu gauloise appela l'armée romaine à l'aide. Ce fut l'occasion pour le chef romain Jules César d'envahir la Gaule tout entière. Malgré quelques révoltes locales (Vercingétorix lutta victorieusement contre les romains à Gergovie mais fut battu à Alésia en 52 av. J.-C.), la Gaule, divisée en plusieurs provinces, connut pendant près de trois siècles l'ordre et la paix. Le développement des villes (amphithéâtres, théâtres, arènes, arcs de triomphe) et du réseau routier, les aqueducs destinés à alimenter les villes en eau, la participation des élites indigènes à l'administration municipale mise en place par les Romains, la diffusion progressive de la citoyenneté romaine et l'entrée au Sénat de notable gaulois dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. accentuèrent la romanisation du pays.

---

<sup>62</sup> Les **druides** avaient un rôle important dans la civilisation gauloise. Ils étaient des prêtres et instruisaient les jeunes guerriers en leur enseignant le courage et le mépris de la mort. Ils avaient une grande influence sur le peuple gaulois car ils connaissaient l'astrologie, l'histoire de la terre, les pouvoirs de guérison. Après l'invasion romaine, Jules César décida de les pourchasser. Les Romains amenèrent en Gaule leurs dieux et les Gallo-romains ont, par la suite adopté ces divinités.



## 2. La fondation de la nation française

Au IV<sup>e</sup> siècle, vivaient en Germanie, le long du Rhin, les Francs<sup>63</sup>, les Burgondes et les Alamans. Plus à l'Est, au bord du Danube, se trouvaient les Vandales et les Wisigoths. Particulièrement les Germains vivaient dès le III<sup>e</sup> siècle à la limite de l'Empire Romain. Parfois même, certains s'engageaient comme mercenaires dans l'armée romaine.

A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, ces peuples envahissent l'empire romain pour y trouver refuge car ils sont terrorisés par l'arrivée des Huns venus d'Asie. Ainsi, les Burgondes s'établissent en Savoie, les

<sup>63</sup> Leur nom en langues germaniques signifiait "libres".

Vandales ravagent la Gaule en la traversant pour se rendre en Espagne.

Deux peuples germaniques (les Anglais et les Saxons) chassent de Grande-Bretagne une partie du peuple Breton qui vient s'installer en Gaule. Plus tard, on appelle Bretagne la presque île armoricaine où les Bretons s'établissent. Cependant les Huns, dirigés par Attila, continuent d'avancer vers l'ouest et s'abattent sur la Gaule terrifiée. Devant eux, tout le monde fuit. Lutèce, grâce à une jeune fille, Geneviève (Sainte), résiste aux hordes barbares. En 451, les Huns sont battus près de Troyes<sup>64</sup> et quittent la Gaule.

Les Francs s'installent au nord de la Gaule. Clovis, petit-fils du roi **Mérovée** (le fondateur de la **dynastie Mérovingienne**), entreprend de conquérir les régions occupées par d'autres peuplades germaniques. Son royaume s'étend sur toute la Gaule à l'exception de la Gascogne, des bords de la Méditerranée et de la région du Rhône et des Alpes. Il déplace sa capitale de Tournai à Paris, se convertit au christianisme et se fait baptiser à Reims en 498. A la mort de Clovis, en 511, le royaume est partagé entre ses fils, comme le voulait la coutume franque. Le partage des territoires donne naissance à trois royaumes rivaux- **Austrasie, Neustrie, Bourgogne**.

Les successeurs de **Clovis** règnent sur la Gaule pendant deux siècles et demi. Les derniers mérovingiens gouvernent mal le pays et perdent peu à peu leur autorité. Souvent, les "Maires du Palais" (chef de la maison du roi) en profitent pour gouverner à leur place. L'un d'eux, Charles Martel, se distingue en arrêtant à Poitiers (732) les Arabes venus d'Espagne pour envahir la Gaule. Ainsi, les Mérovingiens cèdent la place aux Carolingiens, descendants de Charles Martel<sup>65</sup>.

Le souverain le plus illustre de la famille des **Carolingiens** fut **Charlemagne** (ou **Charles I<sup>er</sup> le Grand** 768-814). Il est à la fois un grand conquérant et un bon administrateur. Il passe presque toute sa vie à guerroyer. Pour constituer son armée, chaque grand propriétaire

---

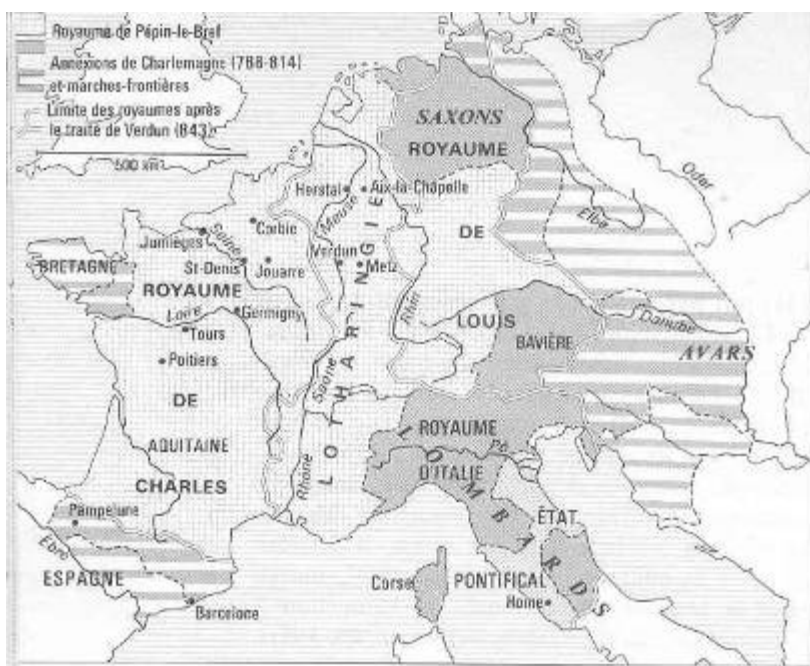
<sup>64</sup> **Troyes**, ch.-l. du dép. de l'Aube, sur la Seine. Cap. du comté de Troyes (X<sup>e</sup> s.), puis du comté de Champagne (XII<sup>e</sup> s.) la ville fut très prospère du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècles, grâce à ses foires.

<sup>65</sup> **Charles Martel**, (v.688-741), maire du palais d'Austrasie et de Neustrie, fils de Pépin de Herstal. En 732, à Poitiers, il écrasa les Arabes, commandés par Abd al-Rahmān. Il s'assura la subordination de l'Aquitaine, de la Provence et de la Bourgogne et régla sa succession entre ses fils Carloman et Pépin le Bref.



devait se joindre à ses troupes, accompagné d'un certain nombre de paysans équipés pour faire la guerre.

Charlemagne conquiert le Nord de l'Italie, le Nord de l'Espagne, et toute la Germanie. Dans les régions soumises, il fait construire des forteresses et des églises autour desquelles se créent des villes reliées ensuite par des routes. Comme il était de religion chrétienne, Charlemagne contraigne les peuples vaincus à suivre sa religion. Pour faire régner l'ordre à l'intérieur de son Empire, il publie des lois et veille à leur application en envoyant dans les provinces des contrôleurs, les "Missi Dominici".



En l'an 800, Charlemagne fut couronné Empereur à Rome par le pape Léon III. Trente ans après sa mort (son fils et successeur Louis I<sup>er</sup> le Pieux était plus préoccupé de réforme religieuse que d'administration), au **traité de Verdun**, en 843, ses trois petits-fils Charles le Chauve, Louis le Germanique et Lothaire partagent son empire en trois royaumes dont l'un s'appela la **France**, pays des Francs. **Charles II le Chauve** devient le premier roi de France.

### 3. Les croisades

Le but idéologique des expéditions des croisades était la libération des Lieux Saints tombés aux mains des Musulmans. La première croisade en 1095 fut commandée par le moine français Pierre l'Ermite et du chevalier allemand Gauthier Sans Avoir. Les croisés, mal organisés, ignorants des dangers de la route, furent dispersés et massacrés sans avoir pu arriver à leur but. Le roi français Louis VII prit la tête de la deuxième expédition, prêchée à Vézelay par saint Bernard, en 1146.

En 1187 Philippe Auguste partit pour la troisième croisade. La quatrième croisade (1198-1204) fut déviée de son but. A la suite d'intrigues compliquées, les croisés se trouvèrent changés en conquérants de terres chrétiennes et s'emparèrent de Constantinople. La quatrième croisade fit grand scandale, et ces expéditions où tant de chevaliers français avaient trouvé la mort devinrent impopulaires. Louis IX, artisan de la septième et de la huitième croisade, se ranima l'ardeur de la guerre sainte. L'armée modifie son itinéraire et passe par l'Afrique. Après que l'armée fut décimée par l'épidémie et cernée par les Sarrasins, Louis IX et une partie importante des croisés sont faits prisonniers. Ils ne recouvreront leur liberté que moyennant une forte rançon.

Enfin, la huitième croisade (1270) fut un échec total. Louis IX mourut de la peste, sous les murs de Tunis.

Les croisades n'ont pas abouti au résultat escompté par la papauté, mais elles ont eu pour la France des conséquences importantes dans les aspects économiques, sociaux et politiques. Des principautés chrétiennes avaient été créées en Proche-Orient. Certains croisés, leur vœu accompli, se fixèrent dans ces nouveaux États. Leur influence fut profonde, et le prestige de la France dans le Levant demeura grand pendant des siècles. Par ailleurs le raffinement et la richesse de la civilisation orientale ne laissèrent pas indifférents les chevaliers. Rentrés chez eux, ils restèrent fascinés par les objets précieux, les étoffes de soie, la saveur des épices, les fruits et les légumes jusqu'alors inconnus. Sous l'influence de commerce, animé d'une impulsion nouvelle, les goûts changèrent; un autre mode de vie, moins fruste, se développa. Arts et sciences - médecine, diplomatie, architecture - subirent l'influence de l'Orient.

## 4. La guerre de Cent Ans

Le différend franco-anglais prend sa source dans la querelle de succession ouverte à la mort de Charles IV, dernier Capétien direct, le 1<sup>er</sup> février 1328. Au départ, la question semble tranchée: depuis l'exhumation de la loi salique en 1316, aucune femme ne peut prétendre régner sur la France. Après que Jeanne, la veuve de Charles IV, a accouché d'une fille, Philippe de Valois reçoit l'hommage des barons. Mais Isabelle d'Angleterre, fille de Philippe le Bel, donc sœur du feu roi, prétend transmettre le droit de régner à son fils Edouard. Elle est déboutée au motif de la loi salique avec, nouveauté de taille, le refus explicite des barons français de se soumettre à un Anglais et d'accepter une double monarchie.

A cela s'ajoutent des raisons économiques. Anglais et Français se disputent le contrôle de la Flandre qui s'impose comme plaque tournante du commerce maritime nord-européen; ils rivalisent aussi dans la fourniture de la laine aux métiers à tisser flamands. En Guyenne, les conflits d'intérêt autour du vin et des denrées alimentaires se généralisent.

Reste l'ingrédient féodal, nourri par les démêlés interminables sur la succession d'Artois ou les soutiens variables des ducs de Bretagne ou de Bourgogne, chacun jouant un double jeu auprès des rivaux royaux. Robert d'Artois pousse ainsi Edouard à la guerre et les manœuvres anglaises fournissent un prétexte au roi de France pour confisquer la Guyenne. La guerre apparaît comme un moyen de régler rapidement ces difficultés.

**La première phase** de la guerre (1340-1360) fut catastrophique. Edouard III se rendit maître de la mer en détruisant la flotte française à l'Ecluse, battit avec son infanterie et son artillerie (utilisée pour la première fois) la lourde chevalerie française à Crécy et prit Calais qui devait rester anglaise plus de 1346 à 1355. Une seconde expédition anglaise venue de Bordeaux écrasa à Poitiers le roi Jean II le Bon (1350-1364) qui fait prisonnier (1356).

**La deuxième phase de la guerre**, dirigée avec prudence par Charles V (1364-1380) et son connétable Du Guesclin, amena, par une suite d'escarmouches, la retraite presque totale des Anglais qui, à la mort d'Edouard III, ne possédaient plus que Bayonne, Bordeaux et Calais. Mais le royaume souffrit pendant des années des ravages

opérés par des bandes de soldats inoccupés, les Grandes Compagnies, et ne se remit que lentement de ces secousses sous la bonne administration de Charles V.

**Une nouvelle crise marqua** le règne de Charles VI (1380-1422). Sa minorité, puis sa folie, laissèrent le pouvoir à ses oncles. L'un d'eux, Philippe, duc de Bourgogne, constitua par son mariage avec la comtesse de Flandre un état féodal puissant et riche. Son fils Jean sans Peur s'opposa au duc d'Orléans appuyé par le parti des Armagnacs, s'allia aux forces populaires pour régner sur Paris et s'entendit avec l'Angleterre.

La guerre anglaise qui reprit en 1414 s'inséra ainsi dans une guerre civile et procura à Henri V l'éclatante victoire d'Azincourt. Par le traité de Troyes (1420) le dauphin Charles était privé de son droit de succession et les deux royaumes devaient être réunis sous la couronne du fils d'Henri V et de Catherine de France, fille de Charles VI. Cette troisième phase, très courte, semblait assurer l'hégémonie de l'Angleterre.

Mais à la mort, survenue en 1422, de Charles VI et d'Henri V, la guerre recommença, car la France se divisa entre partisans du petit Henri VI, couronné roi de France et d'Angleterre et allié au duc de Bourgogne Philippe le Bon, et ceux du roi Charles VII, réfugié au sud de la Loire.

**Jeanne d'Arc.** Ce ne fut pas de la noblesse ni de la bourgeoisie, mais du peuple que vint le salut pour la France, se reconnaissant comme entité nationale derrière l'extraordinaire épopée de Jeanne d'Arc, fille de paysans de Lorraine. Acceptée assez mystérieusement par Charles VII, elle délivra Orléans assiégée par les Anglais, fit sacrer son roi à Reims (1429), mais abandonnée, échoua devant Paris et fut prise à Compiègne (1431). Son procès à Rouen, mené par un tribunal religieux au service des occupants qui voulaient détruire son prestige, et sa mort sur le bûcher comme sorcière, ne firent que souder l'opinion populaire et nationale au profit de Charles VII.

Celui-ci fit la paix avec Philippe le Bon, inquiet de la domination anglaise, par le traité d'Arras (1435). Après un énergique effort de réorganisation du royaume, en deux campagnes (Normandie et Guyenne), Charles VII repoussa définitivement les Anglais qui ne gardèrent que Calais (1453).

## 5. Les guerres de religion

La deuxième partie du XVI<sup>e</sup> siècle (1559-1610), est marquée par une grave crise religieuse et politique: les guerres de religion. Celles-ci sont nées des incertitudes de la politique royale vis-à-vis de la Réforme. D'abord tolérant, François I<sup>er</sup> se tourne contre elle en 1535. Mais la guerre l'empêche, ainsi qu'Henri II, plus hostile encore, d'arrêter les progrès du parti protestant qui a à sa tête de grandes familles nobles comme les Bourbons et les Châtillon. Une lutte d'influence entre ces familles et la noblesse catholique menée par Guise se déclenche dès la mort d'Henri II, d'abord sous son fils aîné François II qui ne règne qu'un an (1559-1560), puis sous la régence de sa veuve Catherine de Médicis, rendant la minorité de leur second fils Charles IX (1560-1574). La politique d'équilibre de Catherine n'empêche pas la guerre civile d'éclater. Et lorsque le mariage d'Henri de Navarre, fils d'Antoine de Bourbon, est célébré avec Marguerite de Valois, sœur du roi, et que le chef protestant, l'amiral Coligny, paraît devoir l'emporter au Conseil, l'assassinat de ce dernier provoque le retournement brutal de Catherine et l'affreux massacre de la Saint-Barthélemy (1572).

Sous Henri III, troisième fils d'Henri II (1574-1589) la guerre civile reprit sans que le roi, pris entre les protestants d'Henri de Navarre et les ultra-catholiques d'Henri de Guise et de la Ligue puisse imposer son autorité. Certains veulent une monarchie contrôlée par des assemblées; la haute noblesse retourne à l'anarchie féodale. Après l'assassinat d'Henri III par un moine, la couronne échoit à Henri de Navarre qui doit lutter dix ans encore contre les ligueurs et les Espagnoles et se convertir au catholicisme. Le ralliement des officiers et de la bourgeoisie d'affaires permet à Henri IV de mettre un terme au conflit religieux par l'Edit de Nantes (1598), de restaurer l'autorité royale et d'entreprendre le relèvement économique du pays, ruiné par la guerre étrangère et guerre civile.

## 6. La Renaissance en France

Née en Italie au début du XIV<sup>e</sup> siècle, la Renaissance accomplit un retour (*renascita*) aux formes de l'Antiquité. Dans un contexte favorable (découverte maritime, essor économique) Rome,

Florence, Venise sont les nouvelles capitales d'un art que résume le génie de Michel-Ange par ses formes harmonieuses, l'imitation de la Nature et l'étude des lois de la géométrie.

En France, si l'influence de la Renaissance italienne est déjà perceptible au XV<sup>e</sup> siècle, elle reste circonscrite géographiquement (Provence, Avignon) et socialement (une partie de l'élite) avant de s'épanouir après 1546.

### ***La France à l'école d'Italie***

Ce sont les guerres d'Italie (1494-1516) qui révèlent véritablement aux Français l'art de la Renaissance italienne. Son influence se manifeste déjà chez les artistes dont s'entourent pendant leur règne Charles VII (1483-1498) et Louis XII (1498-1515). Même si la tradition française (notamment gothique) reste très présente, l'Italie transparaît peu à peu dans les ouvertures, les galeries, la décoration (également antique) et l'ameublement. Les châteaux de Gaillon, d'Amboise, de Chenonceaux, de Blois, de Chambord, de Fontainebleau ou de Saint-Germain mélangent ainsi emprunts italiens et art classique français.

La plupart des artistes font l'indispensable voyage en Italie. Les architectes français sont Philibert Delorme (les Tuileries initiales), Pierre Lescot (Le Louvre) et Jean Bullant (Ecouen). La sculpture est représentée par Jean Goujon et Germain Pilon qui s'inspirent de la mythologie. Les arts décoratifs sont illustrés par Bernard Palissy qui découvre une nouvelle formule pour ses céramiques. La peinture ne compte guère que Clouet et Jean Cousin.

Le style italien s'impose définitivement avec l'arrivée en France de Léonard de Vinci attiré à sa cour par François I<sup>er</sup>. Le château de Fontainebleau devient un important centre de création, dont l'école de peinture est illustre grâce à Le Primatice, Benvenuto Cellini, Pierre Bontemps, Antoine Caron et Ambroise Dubois. Le roi commande aussi des tableaux à Raphaël.

### ***Les idées humanistes***

La science progresse avec les chirurgiens M. Servet et A. Paré, l'alchimiste Paracelse et l'astronome Copernic. Surtout, la diffusion des idées humanistes de la Renaissance est favorisée par le développement de l'imprimerie et la création par François I<sup>er</sup>, en 1530, du Collège des lecteurs royaux et de la Bibliothèque royale. Le

roi fait également adopter l'édit de Villiers-Cotterêts (1539) qui impose le français comme langue nationale. Les grands écrivains s'expriment en français: Rabelais, Ronsard, du Bellay (auteur du *Défense et Illustration de la langue française*), Montaigne ou encore J. Bodin, théoricien de l'absolutisme en cette fin du XVI<sup>e</sup> siècle où la pensée politique est florissante.

La phase suivante de la Renaissance s'épanouit sous Henri II (motifs classiques, colonnes à l'antique...). On passe de l'italianisme raffiné du décor, de l'ameublement et même de la poésie à un style plus solide, plus proche de l'antique (colonnes, pilastres) une synthèse entre les influences italienne, antique et française. Dans l'élan de la renaissance artistique, le mécénat royal ne faiblira guère, même sous Henri IV.

## 7. La I<sup>re</sup> République

En 1774, Louis XVI, petit-fils et successeur de Louis XV, devint roi à vingt ans. Il hérita d'une France où les idées nouvelles en matière politique, sociale, religieuse et économique faisaient leur chemin. Les écrivains, tels Montesquieu, Voltaire, Rousseau, attaquaient à la fois la toute puissance du roi et le principe de la monarchie "de droit divin". L'idée se répandait de plus en plus que la royauté devait prendre conseil de la nation, au moins de ses hommes les plus riches et les plus instruits.

La crise de l'ancien régime ne faisait que s'aggraver et le déficit financier obligea Louis XVI à convoquer les Etats Généraux (assemblée composée des députés des trois ordres). Le roi comptait leur demander la levée de nouveaux impôts. Mais la réunion des Etats Généraux donna le signal de la Révolution.

Louis XVI, qui devait maintenant gouverner avec l'Assemblée Constituante, accepta mal cette situation. Il concentra dans les environs de Paris beaucoup de soldats dans l'espoir d'obliger l'assemblée à lui obéir. Alors, le peuple de Paris se fut armé et attaqua la Bastille (symbole de la monarchie absolue) le **14 juillet 1789**.

L'assemblée vota "*la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen*", c'était la fin de l'ancien régime. Une foule de parisiens armés ramena le roi de Versailles à Paris les 5 et 6 octobre 1789.

Mais Louis XVI perdit la confiance du peuple en essayant de fuir pour rejoindre les armées étrangères. Reconnu par un maître de poste, il fut arrêté et ramené à Paris. L'Assemblée Constituante se trouva devant de grosses difficultés. Elle n'avait pas d'argent: pour se procurer des ressources, elle mit en vente les propriétés de l'Eglise.

Elle déclara la guerre à l'Autriche et à la Prusse qui soutenaient les ennemis de révolution, et proclamait la **Patrie en danger**.

Le peuple irrité pensait que le roi et la reine Marie-Antoinette d'Autriche se réjouissaient de voir les Autrichiens et les Prussiens envahir le pays. Il attaqua les Tuileries et mit Louis XVI en prison.

**Le 22 septembre 1792, la République fut proclamée.**

Louis XVI fut jugé et condamné. Il mourut sur l'échafaud le 21 janvier 1793.

L'insurrection populaire du 10 août et la guerre contre la Prusse et l'Autriche met fin à la monarchie constitutionnelle. Cette seconde révolution, faite par le peuple de Paris (les sans-culottes), porta au pouvoir les éléments de la bourgeoisie favorables à une démocratie politique: **Girondins**, puis **Montagnards**. Une nouvelle assemblée élue au suffrage universel, la **Convention**, proclame la République française, le 22 septembre 1792. Le rôle de la Convention (22 septembre 1792 - 26 octobre 1795), souveraine au milieu d'une crise intérieure et extérieure d'une extrême gravité, dépassa de loin celui d'une simple assemblée de constituants. Elle dut faire face à tout, alors qu'elle était elle-même déchirée par ses propres divisions.

Après l'élimination des Girondins, sous la pression des sans-culottes<sup>66</sup>, les Montagnards organisèrent une véritable dictature pour sauver la Révolution menacée d'invasion étrangère et de troubles intérieurs (Vendée).

Le gouvernement révolutionnaire, sous la conduite de **Robespierre**, prit des mesures d'exception dans le domaine politique (**la Terreur**) et économique (fixation des prix et des salaires), réussissant à rétablir la situation. Mais, attaqués par les plus extrémistes des sans-culottes comme par la bourgeoisie modérée,

---

<sup>66</sup> Révolutionnaire qui appartenait aux couches les plus populaires et qui portait le pantalon du bure à rayures, sous la Convention.



Robespierre et ses partisans tombèrent victimes d'un complot le **9 Thermidor**<sup>67</sup> (27 juillet 1794).

Abandonnant les mesures d'exception du gouvernement révolutionnaire (fin de la Terreur, retour à la liberté des prix), la bourgeoisie modérée s'efforça de mettre en place un régime qui stabiliserait la Révolution au mieux de ses intérêts. Afin d'empêcher toute dictature, la Constitution de l'An III (1795), revenant à un système censitaire, confia le pouvoir législatif à deux assemblées les **Anciens** et les **Cinq-Cent**, et le pouvoir exécutif à cinq Directeurs.

Mais le nouveau régime **Directoire**<sup>68</sup> se trouva constamment menacé par des complots ou des insurrections venant soit des sans-culottes, soit des royalistes. Faible et discrédité, il ne tint bientôt plus que par des mesures illégales: des coups d'Etat faits avec l'aide de l'armée.

Souhaitant un pouvoir exécutif fort pour mettre fin aux troubles, la bourgeoisie d'affaires s'entendit avec le plus populaire des généraux du Directoire, Bonaparte, pour renverser le régime. Le coup d'Etat des 18 et 19 Brumaire (9-10 novembre 1799) mit la fin à la Révolution. Il porta au pouvoir Bonaparte avec le titre de **Premier Consul** puis Empereur des Français.

## **8. La Déclaration française des droits de l'homme et son développement dans le monde**

De tous les documents reconnaissant à l'homme ces droits imperceptibles, le plus célèbre est la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée le 26 août 1789 par l'Assemblée constituante, à titre de préambule à la Constitution qu'elle devait

---

<sup>67</sup> En octobre 1793 fut institué un calendrier nouveau. On ne mesura plus l'écoulement du temps à partir de la naissance du Christ, mais à partir du 22 septembre 1792, premier jour de l'an I de la République. Le calendrier républicain divisa l'année en 12 mois de 30 jours, le mois en trois décades de 10 jours chacune. Il y avait encore cinq jours pour compléter l'année. Le poète Fabre d'Eglantine trouva les noms pour les mois: Vendémiaire, Brumaire, Frimaire, Nivôse, Pluviôse, Ventôse, Germinal, Prairial, Floréal, Messidor, Thermidor, Fructidor.

<sup>68</sup> Le gouvernement est confié à cinq "Directeurs" dont l'ensemble forme le "Directoire" (d'où le nom donné au régime).

élaborer. Ses principaux rédacteurs furent La Fayette<sup>69</sup>, Barnave<sup>70</sup>, Mounier<sup>71</sup> et Sieyès<sup>72</sup>. L'idée que le salut de l'humanité est dans le respect et la protection des droits de l'Homme avait déjà été énoncée dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre (Habeas Corpus, Bill of Rights) et aussi aux Etats-Unis à l'occasion de la Déclaration d'indépendance. Mais alors que la Déclaration américaine exprime avant tout une volonté de décolonisation et d'indépendance nationale, la Déclaration française de 1789 comporte une dimension plus universelle puisqu'elle propose de libérer les Français non pas d'une puissance étrangère, mais l'être humain lui-même de toute servitude. Ainsi, s'inspirant de la Déclaration d'indépendance américaine, elle énonçait deux principes essentiels: la liberté et l'égalité en droits. Cette déclaration a été reprise, avec des modifications diverses, en 1793 et en 1795 et dans le préambule des Constitutions de 1946 et de 1958.

### La Déclaration universelle des droits de l'homme

Le 10 décembre 1948, les Nations Unies adoptent une déclaration universelle des droits de l'homme. Assemblée générale de Nations-Unies étaient animés par un double objectif: empêcher de futures guerres mondiales et restaurer les relations internationales

---

<sup>69</sup> **La Fayette**, (Marie Joseph Gilbert **Motier**, marquis **de**), général et homme politique français (1757-1834). Député libéral sous la Restauration, mis à la tête de la Garde nationale en juillet 1830, il fut l'un des fondateurs de la monarchie de Juillet, dont il se détache bientôt.

<sup>70</sup> **Barnave**, (Antoine), homme politique français (1757-1823). Député du Dauphiné (1789), il exerça une influence prépondérante aux Etats généraux. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, il fut décapité sous la Terreur.

<sup>71</sup> **Mounier**, (Jean-Joseph), homme politique français (1758-1806). Député du tiers aux Etats généraux, il fut un des créateurs du groupe des *monarchiens*, partisans d'une monarchie à l'anglaise. Découragé par l'évolution de la Révolution, il démissionna dès nov. 1789 et s'exila jusqu'en 1801.

<sup>72</sup> **Sieyès**, (Emmanuel Joseph), homme politique français (1748-1836). Vicair général de Chartres, il publia en 1789 une brochure, *Qu'est-ce que le tiers état?*, qui lui valut une grande popularité. Député du tiers aux Etats généraux, il se montra partisan d'une monarchie constitutionnelle, il vota la mort du roi. Membre et président des Cinq-Cents (1795), puis directeur (mai 1799) il se servit de Bonaparte pour se débarrasser du Directoire et imposer un régime fort. Mais le coup d'Etat de brumaire an VIII (nov. 1799) profita à Bonaparte, qui fit de Sieyès un deuxième consul provisoire. Après 1800, celui-ci ne joua plus qu'un rôle secondaire. (Acad. fr.)

dans un esprit de paix, de justice et de progrès. Comportant 30 articles précédés d'un préambule, elle déclare notamment que "la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde". Cette déclaration reconnaît à tout individu le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité personnelle et sociale, au travail, à l'éducation et à une nationalité. Elle précise que le droit à la liberté suppose la liberté de conscience, de culte, d'opinion, d'expression et de réunion. Elle formule également le principe de la souveraineté populaire.

Politiquement, si la Déclaration a été votée sans aucun vote négatif, il faudra attendre près de trente ans pour voir entrer en vigueur en 1976 les deux traités signés en 1966 - le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

### **Les principales organisations non-gouvernementales spécialisées dans la défense des droits de l'homme;**

***Amnesty International:*** Fondé à Londres en 1961, Amnesty International (AI) compte aujourd'hui environ un million de membres dans 160 pays et territoires. Son objectif est d'obtenir la libération de tous les prisonniers détenus pour leurs convictions politiques ou religieuses, leur origine ethnique, leur sexe, leur couleur de peau ou leur langue sans avoir employé la violence ou appelé à la violence. AI réclame l'arrêt de la torture et l'abolition de la peine de mort. AI a reçu le prix Nobel de la Paix en 1977.

***La Fédération Internationale d'Helsinki pour les Droits de l'Homme (IHF):*** Créée en 1982, l'IHF a son siège à Vienne et chapeaute des "comités nationaux d'Helsinki" dans 28 pays. Elle a pour objectif de contrôler le respect des droits de l'homme conformément à l'Acte final d'Helsinki (Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe en 1975). Cet acte établit un lien direct entre la paix et la sécurité avec le respect des droits de l'homme, et a constitué le début de la fin pour les régimes communistes d'Europe de l'Est.

***La Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH):*** Fondée en 1922 à Paris, elle a proposé une Déclaration mondiale des droits de l'homme en 1927. Rétablie après la guerre,

elle a contribué à l'application de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme adoptée en décembre 1948. Disséminée dans plusieurs pays, elle défend les victimes de l'arbitraire, de l'injustice ou de la discrimination.

***Human Rights Watch:*** Fondée en 1987, son siège est à New York. Cette organisation donne la priorité à la protection des personnes qui défendent les droits de l'homme dans leur propre pays et sont exposées aux tracasseries et violence de la part de gouvernements répressifs.

***La Société pour les Peuples Menacés:*** (Gesellschaft fuer bedrohte Voelker (GfbV), fondée en 1970 à Hambourg, elle est installée à Goettinger (Allemagne). Elle défend depuis de nombreuses années les minorités ethniques et les peuples autochtones. Elle combat également contre le racisme et la xénophobie.

***La Commission Internationale de Juristes:*** Fondée en 1952 à Genève, elle comprend une quarantaine de juristes et s'intéresse à la protection légale des droits de l'homme dans le monde entier.

***La Ligue Internationale des Droits de l'Homme:*** Fondée en 1972 à Francfort sur le Main (Allemagne), la ligue jouit d'un statut consultatif auprès des Nations Unies. Elle oeuvre pour l'arrêt de la torture, des disparitions, de l'intolérance religieuse, de la censure et d'autres violations des droits de l'homme dans le monde.

## 9. Napoléon I<sup>er</sup>



De 1799 à 1815, toute l'histoire de la France et même de l'Europe est dominée par la personnalité puissante de Napoléon Bonaparte, d'abord comme Premier consul puis comme empereur.

Napoléon est né à Ajaccio, en Corse. Il est le deuxième fils de Charles Marie Bonaparte et de Maria Létizia Ramolino. Une bourse royale lui permet de faire son éducation militaire à Brienne. En 1793, partisan des Jacobins, il se distingue comme capitaine d'artillerie à Toulon, contre les Anglais.

En 1796, Bonaparte, alors général, épouse Joséphine de Beauharnais<sup>73</sup>. En 1797, il bat les Autrichiens en Italie et les oblige à demander la paix. Bonaparte, après la conquête de l'Égypte (1799), profitant de sa popularité et aidé par ses soldats, s'empare du pouvoir par la force en chassant les députés du Conseil des Cinq-Cents<sup>74</sup>. C'est le Coup d'Etat du 18 Brumaire (novembre 1799). Ainsi se termine la Révolution qui a duré 10 ans. Le 6 novembre **1804**, les Français votent pour l'Empire. Bonaparte devient Napoléon I<sup>er</sup>.

L'empereur est un souverain absolu comme les anciens rois. Il détient tout le **pouvoir exécutif** et contrôle le **pouvoir législatif**. Une nouvelle noblesse d'empire se crée, formant une cour qui n'a rien à envier par son éclat et son luxe à celle de l'ancien régime.

Napoléon se consacre à l'édification du grand Empire, qui compte jusqu'à 132 départements et une série d'Etats vassaux<sup>75</sup>. Napoléon garde la division de la France en départements, arrondissements et communes adoptée par la Révolution et il y place à leur tête un **préfet, un sous-préfet, un maire**.

Les moyens de transport s'améliorent. Napoléon y tient car il veut que ses ordres parviennent rapidement (construction de route, réorganisation du service des postes).

Napoléon rétablit les finances. Il crée un corps de fonctionnaires spéciaux, nommés par lui, pour lever les impôts, et la **Banque de France** qui imprime de nouveaux billets pour remplacer les assignats (le **Franc** remplace la Livre).

Dans le domaine de la justice, des juges de paix s'installent dans les cantons, les cours d'appel se créent. Les lois se réunissent en un code, appelé le **Code civil** (1804), le même pour toute la France.

Son génie militaire, sa puissance de travail, son sens de l'organisation permet à Napoléon de s'imposer en France comme à l'étranger. Mais pour les souverains absolus d'Europe, il est le dangereux continuateur de la Révolution. Poussés par les Anglais, les

---

<sup>73</sup> Pour assurer l'avenir, l'Empereur répudia Joséphine et en 1810 épousa Marie-Louise d'Autriche qui l'année suivante lui donna un fils, roi de Rome, et Napoléon renforça ainsi son alliance avec les Habsbourg.

<sup>74</sup> **Cinq-Cents**, (Conseil des), assemblée politique créée par la Constitution de l'an III (1795), qui, sous le Directoire, formait avec le Conseil des Anciens, le corps législatif. Composée de cinq cents députés élus au suffrage censitaire à deux degrés, elle fut dissoute lors du coup d'Etat du 18 brumaire an VIII (1799).

<sup>75</sup> Pays vassaux de Napoléon étaient les Royaumes d'Espagne, d'Italie, de Naples et de Prusse, le Grand Duché de Varsovie et les Confédérations Helvétique et du Rhin.

Etats européens forment contre la France trois coalitions. Napoléon les écrase toutes: à Austerlitz (1805), à Iéna et à Friedland (1807), puis à Wagram. En 1812 l'Empereur dirige sur la Russie la Grande Armée, qui après la victoire de Moscova et l'entrée dans Moscou doit opérer une retraite désastreuse.

Voulant ruiner l'Angleterre, Napoléon imagine le **blocus continental** (guerre économique qui doit affamer l'Angleterre en empêchant son commerce). A nouveau, les grandes puissances européennes s'allient alors sous la direction de l'Angleterre et battent les Français à Leipzig, envahissent la France et prennent Paris (1814).

Napoléon est emprisonné à l'île d'Elbe durant une année. Revenu en France, il oblige le roi Louis XVIII qui lui a succédé, à fuir. Après **Cent-Jours** du gouvernement une nouvelle coalition se forme contre la France et Napoléon I<sup>er</sup> est à nouveau battu à Watterloo en Belgique (1815). Il abdique une seconde fois. Napoléon est interné à Sainte-Hélène, où il est mort le 5 mai 1821. Ses cendres<sup>76</sup> sont ramenées en France en 1840 et déposées aux Invalides.

## 10. La restauration des Bourbons et la Monarchie de Juillet

La **Coalition** étrangère qui avait battu l'empereur Napoléon I<sup>er</sup>, place sur le trône de France **Louis XVIII**. Le nouveau roi accepte de donner aux Français une constitution, la **Charte**. Celle-ci accorde les principales libertés individuelles acquises au temps de la Révolution française: libertés individuelle, religieuse, de presse, de pensée. Elle reconnaît l'égalité des Français devant la loi et garantit les biens nationaux (biens des nobles et du clergé vendus durant la Révolution). Enfin, la Charte établit un régime politique libéral inspiré de celui de l'Angleterre: le pouvoir est partagé entre le roi (qui possède le pouvoir exécutif) et deux Chambres des députés élus par les départements. Mais seuls votent et peuvent être élus les plus

---

<sup>76</sup> Le corps de l'Empereur est placé dans six cercueils successifs: le premier est en fer-blanc, le second en acajou; puis viennent deux enveloppes en plomb; le cinquième cercueil est en bois d'ébène, le dernier en chêne.

riches, qui paient un **cens** (c'est à dire un impôt) élevé: le suffrage est *censitaire*.

Mais la Restauration tente de revenir sur le libéralisme qu'elle a accepté. Prudent, Louis XVIII respecte la Charte et s'efforce de gouverner avec les modérés. Mais il est soumis aux pressions des ultra-royalistes qui veulent rétablir l'Ancien Régime social. Ceux-ci réussissent à supprimer la liberté de la presse et, par la loi du double vote, permettent aux plus riches des grands propriétaires nobles de voter deux fois. Le roi infirme mais intelligent, ne règne que dix ans et meurt en 1824. Son frère Charles X, qui lui succède pense que la France doit être gouvernée comme avant la Révolution. Il accentue encore le retour à l'Ancien Régime. Il se fait sacrer à Reims, fait voter des lois qui punissent de mort le sacrilège et indemnisent les nobles de la perte de leurs biens. Durant la révolution, il tente de rétablir le droit d'aînesse. En 1830, il nomme un gouvernement formé d'hommes de l'Ancien Régime. Devant la résistance des députés, il prend des Ordonnances qui suppriment le droit de parution libre des journaux, enlèvent le droit de vote aux commerçants et aux industriels, renvoient la Chambre des députés. Alors, les Parisiens se révoltent, construisant des barricades et en juillet 1830, l'insurrection de trois jours à Paris, les **trois Glorieuses**, s'achève par le départ du roi en exil.

## **La Monarchie de Juillet**

La bourgeoisie libérale qui a provoqué la révolution de 1830 porte alors sur le trône le *duc d'Orléans* qui devient le roi des Français **Louis-Philippe I<sup>er</sup>**. Celui-ci adopte le drapeau tricolore de la Révolution française et prête serment à une Charte révisée: le roi n'a plus le droit de faire des ordonnances; le cens est légèrement abaissé; le titre de pair n'est plus héréditaire. Le nouveau régime est plus libéral que celui de la Restauration. Il prend des précautions contre tout retour à l'autorité du souverain ou au pouvoir de l'aristocratie. Mais ce régime n'est pas démocratique: seuls les gens aisés participent à la vie politique et les insurrections ouvrières sont sévèrement réprimées. Pour lutter contre les ennemis du régime, surtout les Républicains, les libéraux au pouvoir n'hésitent pas à limiter les libertés: le droit d'association est diminué et, en 1835, la liberté de la presse est sévèrement restreinte: la loi punit les offenses

au roi, les attaques contre la forme du gouvernement, la provocation à la haine entre les classes de la société.

Louis-Philippe et Guizot<sup>77</sup> développent alors une politique dite de “juste milieu” qui en fait est étroitement conservatrice. Leur but est d’instaurer en France un régime politique fondé sur la prépondérance de la bourgeoisie aisée. Ce conservatisme provoque le mécontentement du pays, aggravé par une crise économique qui atteint la France dès 1846. Dans ce climat de malaise, un simple incident provoque la révolution de février 1848 qui met fin aux expériences de monarchie constitutionnelle en France.

## 11. La II<sup>e</sup> République

La chute de Louis Philippe en 1848 entraîne la proclamation de la **Seconde République**. Dans un grand élan d’enthousiasme sentimental qu’on a qualifié “d’illusion lyrique”, les hommes de 1848 veulent établir tout à la fois libéralisme et démocratie. C’est ainsi que toutes les entraves à la liberté de la presse sont supprimées et que les journaux se multiplient. La liberté d’association et de réunion est accordée, ce qui permet la fondation de sociétés et de clubs. **L’esclavage dans les colonies est aboli.**

En même temps, on s’efforce d’établir la démocratie politique et même sociale: le suffrage universel est accordé aux hommes, et le corps électoral passé de 240 000 personnes à 9 millions. Une indemnité parlementaire de 25 francs par jour pendant les sessions est accordée pour que même des gens sans fortune puissent devenir députés.

En décembre 1848, le candidat du parti de l’Ordre, **Louis-Napoléon Bonaparte** (neveu de l’Empereur Napoléon I<sup>er</sup>) est élu président de la République.

Pour lutter contre le risque d’une nouvelle poussée démocratique et socialiste qui pourrait compromettre la

---

<sup>77</sup> Guizot (François), homme politique et historien français. Secrétaire général au ministère de l’Intérieur (1814), il contribua à la chute de Charles X (1830). Ministre de l’Instruction publique (1832-1837), il fit voter en 1833 une loi organisant l’enseignement primaire. De 1840 à 1848, soit comme ministre des Affaires étrangères (1840-1847), soit comme président du Conseil (1847-48), il fut le vrai maître du pays.



prépondérance de la bourgeoisie, l'Assemblée Législative prend toute **une série de mesures conservatrices**. La loi Faloux<sup>78</sup> établit la liberté de l'enseignement, ce qui permet le développement des écoles religieuses, et elle place sous le contrôle du clergé l'enseignement public accusé de propager les idées démocratiques et socialistes. Une loi limite le suffrage universel, ainsi diminuant le nombre des électeurs. De plus le fonctionnement des clubs est entravé, les journaux sont menacés de procès, etc. La République annule les promesses libérales et démocratiques de ses débuts et se coupe d'une partie du peuple.

Or, à partir de 1851, éclate un conflit entre le prince-président et l'Assemblée Législative. Le président de la République veut faire modifier la Constitution qui interdit sa réélection, pour pouvoir se présenter à nouveau en 1852. Mais l'Assemblée Législative refuse. Le **2 décembre 1851**, il organise un **coup d'Etat**: l'Assemblée Législative est dissoute, les principaux dirigeants politiques républicains arrêtés, mais pour se concilier le peuple, le suffrage universel est rétabli dans son intégralité.

Maître du pouvoir après le coup d'Etat, Louis-Napoléon Bonaparte établit sa dictature personnelle. En 1852, il se fait proclamer Empereur sous le nom de **Napoléon III**.

## 12. Le second Empire

Le second Empire instaure la dictature personnelle de l'Empereur. Il nomme et révoque ministres et fonctionnaires qui doivent lui prêter serment. Lui seul a l'initiative des lois. Il déclare la guerre et signe les traités. Il peut consulter directement le peuple par plébiscite<sup>79</sup>. Le rôle du suffrage universel est limité à répondre "oui" ou "non" aux plébiscites et à élire les députés au Corps Législatif.

---

<sup>78</sup> **Faloux (Frédéric**, comte de), homme politique français (Anger 1811-1886). Ministre de l'Instruction publique (1848-49), il élabora la loi scolaire, très favorable à l'Eglise, qui, votée en 1850, consacra la liberté de l'enseignement secondaire. (Acad. Fr.)

<sup>79</sup> **Plébiscite**, scrutin par lequel un homme ayant accédé au pouvoir demande à l'ensemble des citoyens de lui manifester leur confiance en se prononçant par *oui* ou *non* sur un texte donné.

A partir de 1860, le régime s'affaiblit et perd un certain nombre de ses appuis. Les industriels se détournent de lui après la signature en janvier 1860 d'un traité de commerce avec l'Angleterre qui diminue les droits de douane. La crise économique mécontente toute la bourgeoisie d'affaires.

A l'extérieur, Napoléon III, voulant exercer l'hégémonie en Europe, engage la guerre de Crimée, (1854-1856). Il envoie, avec l'Angleterre, des troupes en Chine (1857-1860) et s'empare de la Cochinchine. Il gagne à la France la Savoie et Nice. En 1866-67, l'Empereur subit de graves échecs: l'expédition du Mexique qu'il a organisée s'achève sur un désastre et l'unité allemande qu'il a favorisée dresse finalement contre la France un dangereux rival en Europe. En 1870, craignant une initiative de Bismarck<sup>80</sup>, Napoléon III déclare inconsidérément la guerre à la Prusse. Les armées françaises, mal préparées, sont battues à Sedan. L'empereur déclaré déchu le 4 septembre à Paris, fut emmené en captivité en Allemagne. Le 4 sept. 1870 est proclamée la **troisième République**. Les républicains forment un gouvernement de la défense nationale présidé par le général Trochu, dont l'animateur fut Gambetta. Celui-ci tente vainement de renverser le sort de la guerre, mais la capitulation de Bazaine<sup>81</sup> à Metz et le siège de Paris réduit à capituler par la famine, amènent l'Armistice du 28 janvier 1871 et le traité de Francfort qui ampute la France de l'Alsace et du Nord de la Lorraine.

La troisième République dure 70 ans jusqu'en 1940.

---

<sup>80</sup> **Bismarck**, homme d'Etat prussien (1818-1898). Appelé à la présidence du Conseil de Prusse par Guillaume I<sup>er</sup>, il réalise l'unité allemande au profit de la Prusse de 1864 à 1871. A l'issue de la guerre franco-allemande (1870-1871) qui se solde par l'annexion de l'Alsace-Lorraine, il fait proclamer l'Empire allemand, à Versailles. Il quitte le pouvoir peu après l'avènement de Guillaume II (1890).

<sup>81</sup> **Bazaine** (Achille), maréchal de France (Versailles 1811 – Madrid 1888). Il commanda au Mexique (1863) puis en Lorraine (1870). Bloqué en Metz, il y capitula (oct.). Sa condamnation à mort (1873) ayant été commuée en détention, il s'évada et gagna Madrid.

### 13. La III<sup>e</sup> République

Après la défaite de la France devant l'Allemagne en 1870, apparaît la Troisième République et Adolphe Thiers en devient le premier président le 31 août 1871, alors que l'insurrection de la Commune de Paris s'est achevée par une répression sanglante à la fin du mois de mai 1871. Cette République sera la plus durable de toutes puisqu'elle se maintient jusqu'en 1940.

Jusqu'à la guerre de 1914, la République fait face à deux crises graves qui menacent son existence même: le boulangisme<sup>82</sup> (1886-1889), qui rallie des mécontentements de toutes origines et menace les fondements parlementaires du régime, et l'affaire Dreyfus<sup>83</sup> (1894-1899). Ces crises sont d'autant plus menaçantes pour la République qu'elles se déroulent sur un fond de tensions sociales et politiques vives: luttes ouvrières, actions violentes des liges et factions politiques, affrontements entre cléricaux et anticléricaux qui aboutissent en 1905 à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Par ailleurs, des scandales politiques et financiers et des actes terroristes (assassinat du président Sadi Carnot en 1894) viennent exacerber les tensions. Cependant, les acquis de cette période sont importants sur le plan institutionnel et social et dans le domaine des libertés publiques. Aux lois de 1882 et 1885 instituant l'**école primaire obligatoire et gratuite**<sup>84</sup>, s'ajoutent les lois sur la **liberté**

---

<sup>82</sup> **Boulangisme**, mouvement politique réunissant divers opposants nationalistes et antiparlementaires autour du général Boulanger (1885-1889). Boulanger (Georges), général et homme politique français. Ministre de la Guerre (1886-1887) très populaire, il regroupa autour de lui les mécontents et les patriotes "revanchards". Elu triomphalement dans plusieurs départements et à Paris, il renonça au coup d'Etat projeté (1889) et s'enfuit en Belgique, où il se suicida sur la tombe de sa maîtresse.

<sup>83</sup> **Dreyfus** (Affaire), scandale judiciaire et politique qui divisa l'opinion française de 1894 à 1906 et poussa au pouvoir le Bloc des gauches. Alfred Dreyfus (Mulhouse 1859-Paris 1935), officier français de confession israélite et d'origine alsacienne fut accusé et condamné à mort pour espionnage au profit de l'Allemagne (1894), gracié (1899) et réhabilité (1906) après une campagne de révision au cours de la quelle s'opposèrent les dreyfusards, antimilitaristes, groupés autour de la Ligue des droits de l'homme, et les antidreyfusards, antisémites rassemblés dans la Ligue de la patrie française puis du comité de l'Action française.

<sup>84</sup> Pour enraciner la République dans les esprits, **Jules Ferry** décide de former une jeunesse républicaine en ôtant au clergé la prépondérance dont il dispose dans l'enseignement grâce à la loi Falloux et à l'Ordre Moral. Des lois déclarent

**de la presse** (1881), la **liberté syndicale** (1884), la **réglementation du travail des femmes et des enfants** (1892), la **liberté d'association** (1901). La modernisation économique se poursuit en dépit de crises conjoncturelles et la France est l'un des principaux berceaux des innovations scientifiques et techniques qui sont à l'origine de la deuxième révolution industrielle. La politique extérieure de la Troisième République est aussi dominée par l'impérialisme colonial et par la tension avec l'Allemagne. Les possessions coloniales qui, en 1870, représentent 1 million de kilomètres carrés et 6 millions d'habitants, deviennent en 1914 un empire de 10 millions de kilomètres carrés et 48 millions d'habitants, le deuxième après l'Empire britannique. Cette expansion a plusieurs mobiles: le désir, après la défaite de 1871, de prendre un rôle dans le monde, les initiatives personnelles d'explorateurs et d'officiers et aussi, et de plus en plus, le nationalisme industriel.

Les expéditions coloniales s'étalent sur près de quarante ans et aboutissent soit à l'administration directe des territoires conquis, soit à des protectorats qui laissent en place une fiction de gouvernement local. Elles suscitent une violente opposition de la gauche. La conquête du Tonkin et le protectorat sur l'Annam et le Laos qui constituent avec la Cochinchine et le Cambodge, l'Union Indochinoise (1897), est suivie par l'installation du protectorat sur la Tunisie (1883), la conquête de Madagascar (1897), la conquête des territoires africains qui forment l'Afrique Occidentale Française (1904) et l'Afrique Equatoriale Française (1908). La dernière étape de cette entreprise coloniale est l'occupation du Maroc qui déclenche une grave crise internationale avant d'aboutir au traité de protectorat de Fès (1912).

Pendant la Belle Epoque qui précède la Grande guerre, le rayonnement international de la France est grand: elle dispose du deuxième empire colonial du monde, joue un rôle diplomatique de premier plan et s'impose comme le pays phare de l'art et de la culture.

---

l'enseignement primaire **gratuit, laïque** (c'est à dire neutre au point de vue religieux) et **obligatoire** de 6 à 13 ans. Des lycées de jeunes filles sont créés.

## 14. La IV<sup>e</sup> République

De la libération de Paris (août 1944) la France fut gérée par un gouvernement provisoire présidé d'abord par le général De Gaulle (qui, en désaccord avec les partis et les projets constitutionnels, se retira en janvier 1946), et par une Assemblée Constituante. Bien que la situation soit difficile, des mesures d'urgence sont prises: nationalisations de secteurs-clés de l'économie (énergie, transport aérien, banques de dépôt, assurances) et de grandes entreprises (Renault), création de la Sécurité sociale, des comités d'entreprise et mise en oeuvre d'une planification économique dont la responsabilité est confiée à Jean Monnet. Mais les forces politiques issues de la Résistance, communistes, démocrates-chrétiens et socialistes, qui soutiennent le gouvernement provisoire du général de Gaulle, se divisent rapidement sur le choix des institutions et sur les grandes options économiques. Le chef de la France libre finit d'ailleurs par quitter le gouvernement et fonde un nouveau parti politique, le Rassemblement du peuple français (RPF), en 1947. Il faut deux assemblées constituantes élues au suffrage universel (le vote des femmes a été instauré en 1944) et trois référendums pour que soit enfin adoptée la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, promulguée le 27 octobre 1946, qui institue une Assemblée nationale toute-puissante et un Président aux pouvoirs limités. En janvier 1947, Vincent Auriol est élu président de la République par le parlement.

Aux divisions politiques internes s'ajoutent bientôt celles nées de la guerre froide et de la décolonisation. Malgré l'opposition des communistes, la France affirme son atlantisme et se range résolument dans le camp occidental. Elle intègre l'Organisation européenne de coopération économique (OECE) en avril 1948 pour répartir l'aide américaine, et adhère à l'Alliance atlantique (OTAN) en avril 1949. Par ailleurs, après la division de l'Allemagne, la France opte pour une politique d'entente avec la RFA (République fédérale d'Allemagne) qui sera à la base de la construction européenne. Jean Monnet, Robert Schuman et le chancelier Konrad Adenauer sont les principaux artisans de ce rapprochement qui aboutit en 1951 à la création de la Communauté européenne du charbon et d'acier (CECA), première structure autour de laquelle va se construire l'Europe unie. Si la France repousse la création d'une Communauté européenne de défense (CED), gaullistes et

communistes s'opposant à ce qu'ils jugent être un abandon de la souveraineté nationale, elle joue un rôle actif dans l'institution de la Communauté économique européenne (ou Marché commun), qui voit le jour avec le traité de Rome, le 25 mars 1957.

La IV<sup>e</sup> République doit alors faire face à une grave crise engendrée par la décolonisation. Celle-ci commence en Indochine, d'où la France se retire après huit années d'une guerre difficile. Pierre Mendès France, président du Conseil, met fin au conflit (accords de Genève, le 20 juillet 1954). Le Maroc et la Tunisie deviennent indépendants en 1956, tandis qu'une décolonisation pacifique s'amorce en Afrique noire. La décolonisation de l'Algérie, en revanche, donne lieu à un conflit qui durera de 1954 à 1962 et sera fatal à la IV<sup>e</sup> République. Une révolte des colons français d'Algérie et d'officiers partisans convaincus du maintien de la présence française (13 mai 1958) amena le retour au pouvoir du général De Gaulle.

## 15. La V<sup>e</sup> République

A la suite d'émeutes de Français d'Algérie, le 3 mai 1958 à Alger, le dernier gouvernement de la IV<sup>e</sup> République, dirigé par



Pierre Pflimlin, tombe. Quittant sa retraite de Colombey-les-Deux-Eglises<sup>85</sup>, le **général de Gaulle** est appelé par le président de la République, René Coty, à assumer la direction du gouvernement. La constitution de la V<sup>e</sup> République est adoptée par référendum. Elle accorde une place éminente au président de la République. Par le référendum du 28 octobre 1962, de Gaulle fait adopter

l'élection du chef de l'Etat au **suffrage universel direct**. Il est lui-même élu à ce poste au deuxième tour de scrutin, le 19 décembre

---

<sup>85</sup> **Colombey-les-Deux-Églises**, commune de la Haute-Marne, du département de la région Champagne-Ardenne. Tombe du général de Gaulle.

1965, contre François Mitterrand, candidat de l'opposition de gauche.

Le mode de scrutin majoritaire assure au courant politique dominante une majorité durable et garantit donc une stabilité politique et parlementaire que la France n'avait pas connu depuis longtemps. La prospérité économique et l'assainissement monétaire, symbolisé par la création du nouveau franc en 1960, permettent au général de Gaulle de mener une politique extérieure très active. Son but est d'affirmer l'indépendance et le rôle mondial de la France. Il s'appuie, pour y parvenir, sur la capacité de dissuasion dont dispose le pays depuis qu'il maîtrise l'arme nucléaire. Le 13 février 1960, la première bombe atomique française fut testée à Reggane, au Sahara. La France se dotera ensuite de l'arme thermonucléaire (premier essai en 1968) et de toute la panoplie moderne de vecteurs: missiles terrestres, bombarderies de la force aérienne stratégique et sous-marins lanceurs d'engins. Elle devient ainsi troisième puissance nucléaire derrière les Etats-Unis et l'URSS, avec cependant une capacité de feu très éloignée de celle de deux grands. Afin de bien marquer la nouvelle indépendance acquise, en 1966 de Gaulle décide de retirer la France du commandement militaire intégré de l'OTAN, tout en restant membre de l'Alliance atlantique.

Mais le plus important reste l'établissement d'une étroite coopération franco-allemande mise en oeuvre par les relations personnelles entre le chancelier Adenauer et le général de Gaulle. La création de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, la signature du traité de l'Elysée, en 1963, couronnent ce rapprochement. Le couple franco-allemand devient l'un des "moteurs" de la construction européenne et le restera jusqu'à la période actuelle.

De grands projets économiques, favorisés par le dynamisme technique et démographique de la V<sup>e</sup> République, voient le jour: lancement du paquebot France en janvier 1962, de l'avion supersonique Concorde (dont le prototype vole pour la première fois en 1969), début de l'exploration spatiale (1965) soutien à l'innovation technologique et aux industries de pointe- aéronautique, informatique, télécommunications-, ces actions s'inscrivant dans une politique active d'aménagement du territoire. Cependant, au cours des années soixante, les profondes mutations de l'économie française, ainsi que les changements sociologiques importants qu'enregistre le pays, en liaison avec le rajeunissement de la

population et la hausse continue du niveau. La multiplication de nouveaux médias (radio à transistor, télévision) contribue à donner un écho national à ces revendications que les événements de mai-juin 1968 vont catalyser.

La révolte étudiante du printemps 1968 touche de nombreux pays industrialisés mais prend en France une ampleur particulière car la revendication s'étend aux salariés, gagne la province et finit par paralyser l'ensemble du pays; celui-ci compte, dans les derniers jours de mai, mois qui a connu des affrontements à caractère insurrectionnel, environ 9 millions de grévistes. Un discours ferme du général de Gaulle, la mobilisation de ses partisans et l'appel aux électeurs, après la dissolution de l'Assemblée nationale, rétablissent la situation en juin 1968. Moins d'un an plus tard cependant, de Gaulle quitte définitivement le pouvoir après l'échec d'un référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat, le 28 avril 1969. Il meurt le 9 novembre 1970. Un de ses anciens Premiers ministres, Georges Pompidou, lui succède (élection du 15 juin 1969).



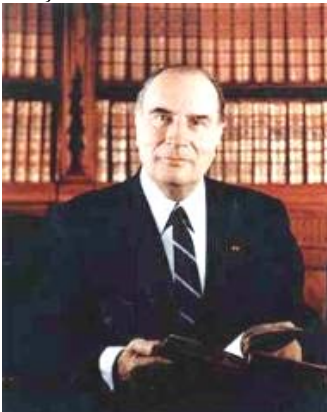
**Georges Pompidou** Avec le soutien des gaullistes et des républicains indépendants le 15 juin 1969 Georges Pompidou est élu président. Il fait face à la crise de mai 68, où il tente de jouer l'apaisement. Les négociations avec le patronat et les syndicats mènent aux accords de Grenelle (26 mai) qui portent sur les salaires, les conditions de travail et la liberté d'expression dans l'entreprise. Sous Georges Pompidou, la tradition gaullienne est largement préservée et les grands axes de la politique intérieure et extérieure sont maintenus. Il prend une part active à la politique intérieure (modernisation industrielle, développement culturel, programme énergétique) et extérieure (arrivée de la Grande-Bretagne dans la CEE). Il s'efforce de moderniser l'économie et de stabiliser le franc. Atteint par une maladie incurable, Pompidou décède en 1974 pendant son mandat.





**Valéry Giscard d'Estaing** A la mort de Pompidou Valéry Giscard d'Estaing se porte candidat contre Mitterrand à l'élection présidentielle. Il l'emporte avec 50,81% des suffrages exprimés. J. Chirac est nommé Premier ministre, mais en août 1976 il

est remplacé par R. Barre. Le septennat de Valéry Giscard d'Estaing est marqué plus nettement la volonté d'instituer un libéralisme moderne et de moderniser les rapports sociaux. Quelques réformes importantes sont appliquées: droit de vote à 18 ans, légalisation de l'I.V.G. (Interruption volontaire de grossesse), réforme de l'ORTF (Office de la radiodiffusion-télévision française) qui mit fin à la censure au cinéma et dans l'audiovisuel... Valéry Giscard d'Estaing est l'initiateur des réunions du G7 (Groupe des sept pays les plus industrialisés) et, avec le chancelier allemand Helmut Schmidt, il est à l'origine de l'organisation du Système monétaire européen (SME) et de l'élection au suffrage universel des députés au Parlement européen. Son gouvernement dut par ailleurs faire face à la croissance du nombre de chômeurs (1 million en 1975) et à des conflits politiques. Ce dernier se consacrera aux problèmes économiques tandis que Giscard s'occupera des affaires extérieures, notamment du rapprochement avec l'Afrique et des problèmes communautaires. Giscard est battu aux élections présidentielles par François Mitterrand en 1981.



**François Mitterrand** Mitterrand se présente en 1981 contre Giscard et se fait élire avec 52,22% des suffrages exprimés. Pour la première fois sous la V<sup>e</sup> République, la gauche accède au pouvoir. Pierre Mauroy est nommé Premier ministre et les élections législatives qui suivent le 14 et 21 juin 1981 permettent aux socialistes de s'assurer la majorité absolue. Quatre ministres communistes font leur entrée dans le

gouvernement de Mauroy qui appliquent d'importantes réformes comme l'abolition de la peine de mort, le programme de nationalisation de groupes bancaires et industriels, la création de l'impôt sur les grandes fortunes, la loi de décentralisation des pouvoirs vers les collectivités territoriales, la retraite à 60 ans, la fin du monopole d'Etat sur la radio puis sur la télévision...

La politique de relance de l'économie par la consommation, dans un contexte de récession internationale n'a cependant pas les effets escomptés et ne fait pas diminuer le chômage, tout en isolant la France de ses partenaires européens. Ceci marqua un tournant dans le premier septennat de Mitterrand qui remplace au poste de Premier ministre Mauroy par Laurent Fabius (mars 1983) et passa à une politique de rigueur.

La défaite aux législatives de 1986 avec la nomination de Chirac au poste de Premier ministre inaugure une première période de cohabitation. La politique économique très libérale (programme de privatisation notamment) de Chirac contribue à redorer l'image de Mitterrand et divise la droite. Le 8 mai 1988 Mitterrand est réélu face à Chirac au second tour (54,01% des voix). La dissolution de l'Assemblée nationale permet au PS de gagner une majorité relative aux élections législatives. Michel Rocard est nommé Premier ministre. Il est remplacé en mai 1991 par Edith Cresson et en avril 1992 par Pierre Bérégovoy. Un an après, en 1993 le poste de Premier ministre prend ancien ministre de l'économie Edouard Balladur, formant ainsi la seconde cohabitation. Cependant, on retrouve des permanences fondamentales, quelle que soit la couleur des gouvernements au pouvoir. Elles touchent à la politique de l'emploi et à la lutte contre le chômage, qui font l'objet d'un traitement social qui consiste à indemniser les chômeurs, à assurer des revenus minimaux aux plus démunis (revenu minimum d'insertion ou "RMI", minimum vieillesse), à développer la formation et à favoriser l'insertion sur le marché du travail (stages, contrats-emploi-solidarité, emploi-jeunes...).



### **Jacques Chirac**

Le 7 mai 1995 Jacques Chirac est élu président de la République. Il nomme Alain Juppé à la tête du gouvernement. Celui-ci lance des réformes de grande ampleur comme la suppression du service militaire vieux de deux siècles et surtout la réforme de la Sécurité Sociale. Les élections législatives

qui suivent la dissolution de l'Assemblée prononcée par Jacques Chirac en avril 1997, désignent une majorité de députés de gauche. Jacques Chirac doit cohabiter avec le dirigeant du parti socialiste Lionel Jospin qui est nommé Premier ministre. La troisième cohabitation est bien plus longue que les précédentes, puisqu'elle dure cinq ans. Le gouvernement de Lionel Jospin connaît une popularité importante, marquée par la loi des 35 heures, la baisse du chômage et la reprise économique mondiale de la fin du siècle. Le 24 septembre 2000 est adoptée la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans par un référendum.

Aux élections présidentielles de 2002 Jacques Chirac se voit opposé second tour à Jean-Marie Le Pen. Il est réélu avec un score 82,21 %. Lionel Jospin lui remet aussitôt la démission et Jacques Chirac nomme Premier ministre un membre de Démocratie libérale Jean-Pierre Raffarin. Ce dernier entame la mise en œuvre de certaines des promesses de la campagne: baisse de l'impôt sur le revenu et multiplication d'actions ciblées contre la délinquance, assouplissement des 35 heures, décentralisation, réforme des retraites et de la sécurité sociale.

Pour impliquer les Français dans la Constitution européenne, Jacques Chirac décide d'organiser un référendum pour la ratification de celle-ci. Désormais favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, il voit une partie de sa majorité s'opposer à cette perspective. Le 29 mai 2005, après une campagne marquée par l'implication personnelle du président, le « non » l'emporte avec 54,87 % des voix et avec une forte participation de 69,74 %. Le surlendemain, Jean-Pierre Raffarin démissionne; Jacques Chirac annonce son remplacement par un duo formé par Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy: l'un comme Premier ministre, l'autre

comme ministre d'État, rejoignant le ministère de l'Intérieur.

<b>Chronologie des 22 <u>Présidents de la République</u></b>				
1848	1852	1871	1873	1879
	<u>Louis-Napoléon Bonaparte</u>	–	<u>Adolphe Thiers</u>	<u>Patrice de Mac-Mahon</u>
1887	1894	1895	1899	1906
<u>Jules Grévy</u>	<u>Sadi Carnot</u>	<u>Jean Casimir-Perier</u>	<u>Félix Faure</u>	<u>Émile Loubet</u>
1913	1920	1920	1924	1931
<u>Armand Fallières</u>	<u>Raymond Poincaré</u>	<u>Paul Deschanel</u>	<u>Alexandre Millerand</u>	<u>Gaston Doumergue</u>
1932	1940	1947	1954	1959
<u>Paul Doumer</u>	<u>Albert Lebrun</u>	-	<u>Vincent Auriol</u>	<u>René Coty</u>
1969	1974	1981	1995	...
<u>Charles de Gaulle</u>	<u>Georges Pompidou</u>	<u>Valéry Giscard d'Estaing</u>	<u>François Mitterrand</u>	<b>Jacques Chirac</b>
<u>II<sup>e</sup> République – III<sup>e</sup> République – IV<sup>e</sup> République – V<sup>e</sup> République</u>				

## **16. Les Institutions**

### **1. Le pouvoir exécutif**

La V<sup>e</sup> République, mise en place par la Constitution de 1958, a renforcé le rôle du pouvoir exécutif (président de la République et gouvernement) au détriment du pouvoir législatif ce qui a mis fin à l'instabilité Parlementaire qui prévalait auparavant.

#### **a. Prépondérance du président de la République**

La Constitution du 4 octobre 1958 instituait l'élection du président de la République au suffrage universel indirect par un collège électoral comprenant les membres du Parlement et divers représentants des élus locaux. Elu par ce collège en 1958, le général de Gaulle le fut au suffrage universel direct à l'élection de 1965. Ce mode de désignation fait du Président la clef de voûte des nouvelles institutions et rompt avec le régime de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> République qui donnait la primauté au Parlement élu et lui attribuait le pouvoir de désigner le Président. Par ailleurs, la pratique constitutionnelle, dominée par la forte personnalité du général de Gaulle, va renforcer cette prépondérance du pouvoir exécutif.

La Constitution définit les attributions du président de la République:

- le Président est élu pour 5 ans (2002) et indéfiniment rééligible;
- le Président veille au respect de la Constitution. Il assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. Il est garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, du respect des accords et des traités (art. 5);
- le Président nomme le Premier ministre (art. 8) et préside le Conseil des ministres;
- le Président promulgue les lois (art. 10) et signe les ordonnances et les décrets délibérés en Conseil des ministres;

- le Président est garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire (art 64) et préside le Conseil supérieur de la magistrature;
- Il est chef des armées. Il nomme aux emplois civils et militaires les plus importants (art. 13). Il dispose du droit de grâce (art. 17) et peut être investi de pouvoirs exceptionnels en période de crise grave (art. 16). Sur proposition du gouvernement ou des assemblées, il peut soumettre certains projets de loi au référendum (art. 11). Après consultation du gouvernement et des présidents de l'Assemblée et du Sénat, il peut dissoudre l'Assemblée nationale.

### **b. Le Premier ministre et le gouvernement**

Le Gouvernement est composé du Premier ministre et d'un nombre variable de ministres et de secrétaires d'Etat. Il détermine et conduit la politique de la nation. Il dispose, à cet effet, de l'administration et de la force armée. Il est responsable devant le Parlement. La fonction de membre du gouvernement est incompatible avec celle de Parlementaire de même qu'avec un emploi public ou une activité professionnelle privée. Les membres du gouvernement sont individuellement responsables devant le Premier ministre et le président de la République. Leur démission peut être spontanée (pour convenance personnelle), automatique (démission collective du gouvernement) ou provoquée (divergence avec le Premier ministre ou le président de la République). Par ailleurs, la loi constitutionnelle du 27 juillet 1993 rend les membres du gouvernement "pénalement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions et qualifiés crimes et délits au moment où ils ont été commis. Ils sont jugés par la Cour de justice de la République.

Le Premier ministre, nommé par le président de la République, dirige l'action du gouvernement. Il est responsable de la défense nationale. Il assure l'exécution des lois. Dans les limites que lui sont conférées par la Constitution, il exerce le pouvoir réglementaire. Ce point est fondamental: en effet, alors que la loi est votée par le Parlement, le règlement (décrets et arrêtés ministériels) est une

émanation du gouvernement, c'est-à-dire du Premier ministre et des ministres. Le Premier ministre peut décider d'engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale soit sur son programme, soit sur une déclaration de politique générale, soit sur le vote d'un texte. Ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée à l'Assemblée nationale, recueille la majorité des voix des députés. En ce cas, le Premier ministre doit remettre au président de la République la démission de son gouvernement. Cette disposition, unique en Europe occidentale, permet d'éviter toute politique d'obstruction Parlementaire systématique à l'action du gouvernement.

## **2. Le pouvoir législatif**

### *Les compétences du Parlement*

L'Assemblée nationale (appelée Chambre des députés sous les précédents Républiques), qui siège au Palais Bourbon, et le Sénat, qui se réunit au Palais du Luxembourg, constituent le Parlement. La Constitution de 1958 confère au Parlement un rôle éminent en qualité d'organe d'élaboration des lois et dans sa fonction de contrôle du gouvernement. L'article 34 de la Constitution définit le domaine de compétence du Parlement: vote annuel de la loi de finances (budget) ainsi que des lois de programme qui déterminent les objectifs et les cadres de l'action économique sociale et de défense de l'Etat.

L'initiative d'une loi peut émaner du gouvernement (projet de loi); le texte est alors délibéré en Conseil des ministres après avis du Conseil d'Etat avant d'être déposé sur le bureau de l'une des deux assemblées. Elle peut aussi provenir du Parlement (proposition de loi). Projets et propositions de loi sont débattus pendant les sessions parlementaires et font la "navette" entre les deux assemblées, afin d'être votés dans les mêmes termes par chacune d'elles. Si l'accord ne se fait pas sur un texte identique, il existe des mécanismes de conciliation. En cas d'échec, l'Assemblée nationale a le dernier mot (art.45).

## a. L'Assemblée nationale



L'Assemblée nationale comprend 577 députés élus au suffrage universel direct, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, dans le cadre d'une circonscription de variable (un député pour environ 100000 habitants). La durée d'une législature est de cinq ans; toutefois, elle peut être abrégée si le président de la République décide de dissoudre l'Assemblée. La révision constitutionnelle d'août 1995 a instauré une session unique, qui s'ouvre le premier jour ouvrable d'octobre et s'achève le dernier jour ouvrable de juin. Peuvent s'y ajouter des sessions extraordinaires, ouvertes et closes par décret du président de la République. La plupart des séances sont publiques. La presse rend compte des débats, dont le contenu intégral est publié au *Journal officiel*. La séance hebdomadaire du Mercredi; retransmise à la télévision, est réservée aux questions d'actualité des parlementaires aux membres du gouvernement.

Les députés sont, pour la plupart, inscrits à l'un des groupes politiques de l'Assemblée, mais ce n'est pas obligatoire. Chaque député appartient à l'une des six commissions permanentes de l'Assemblée et participe à ses travaux: Affaires culturelles, familiales et sociales, Affaires étrangères, Défense nationale et forces armées, Finances, économie générale et plan, Lois, Production et échanges.

Contrairement au Sénat, l'Assemblée nationale dispose du pouvoir de sanctionner le gouvernement par le vote d'une motion de censure. Par ailleurs, les projets de lois de finances lui sont soumis en priorité (art. 39).



## b. Le Sénat



Le Sénat comprend 321 sénateurs élus pour neuf ans au suffrage universel indirect par un collège électoral composé, dans chaque département, des députés, régionaux, conseillers généraux et représentants des conseils municipaux. Le Sénat est renouvelé par tiers tous les

trois ans et comporte une forte proportion d'élus locaux.

A l'instar du député, le sénateur est avant tout un législateur. Son pouvoir dans ce domaine, s'exprime essentiellement par le droit d'amendement. L'examen des projets et propositions de lois s'effectue au Sénat comme à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire, dans un premier temps, par l'intermédiaire de six commissions permanentes (Affaires culturelles, Affaires économiques, Affaires étrangères, Défense et forces armées, Affaires sociales, Finances et Lois), puis en séance publique. A l'exception du vote d'une motion de censure, les sénateurs ont des pouvoirs identiques à ceux de leurs collègues députés en matière de contrôle du gouvernement. Celui-ci s'opère par le biais de questions écrites aux ministres par des débats après une déclaration de politique générale ainsi que par des missions d'information et des commissions d'enquête. Le Sénat intervient aussi, à égalité avec l'Assemblée, dans toute révision constitutionnelle qui ne se fait pas par voie de référendum. Outre le vote de la loi et le contrôle du gouvernement, la Constitution de 1958 a chargé le Sénat d'assurer la représentation des collectivités territoriales de la République, c'est-à-dire des communes, des départements, des régions ainsi que des territoires d'outre-mer. Les Français établis hors de France sont également représentés au Sénat.

Le mode de scrutin, la durée du mandat des sénateurs et le fait que le Sénat ne peut être dissous ont pour conséquence une grande stabilité politique de la Haute Assemblée. Cela explique que la Constitution confie au président du Sénat l'exercice provisoire des fonctions de président de la République en cas de vacance ou d'empêchement du Président élu. (Une telle situation s'est produite à deux reprises: en 1969, après la démission du général de Gaulle et en

1974, à la mort du Président Pompidou). Le Sénat apparaît ainsi comme l'institution qui assure la continuité du fonctionnement des pouvoirs publics et donc de l'Etat.

### 3. Le pouvoir judiciaire



En France, le service public de la justice est confié à deux ordres de juridictions: l'**ordre judiciaire** et l'**ordre administratif**. A la tête de chacun d'eux se trouve une **cour suprême**: la *Cour de cassation* et le *Conseil d'Etat*. Ces deux ordres de juridiction ne se partagent pas cependant le

monopole de la justice puisque la Constitution de 1848 puis celle de 1958 ont créé trois autres autorités disposant de pouvoirs juridictionnels: d'une part, le Tribunal des conflits pour régler les difficultés de répartition des compétences entre les deux ordres de juridiction, d'autre part, le Conseil constitutionnel (qui assure à la fois des fonctions de cour constitutionnelle et de juge électoral) et la Haute cour de justice, compétente pour connaître, pendant la durée de son mandat, des faits reprochés au Président de la République.

#### **Juridictions de l'ordre judiciaire**

Les juridictions judiciaires sont composées de juridictions civiles et de juridictions pénales.

**Juridictions civiles** Les juridictions civiles comportent une juridiction de droit commun pour la première instance, l'appel et la cassation. En première instance, il existe plusieurs juridictions d'attribution dont les compétences sont limitativement fixées par la loi et qui statuent parfois en premier et dernier ressort, c'est-à-dire sans possibilité d'appel.

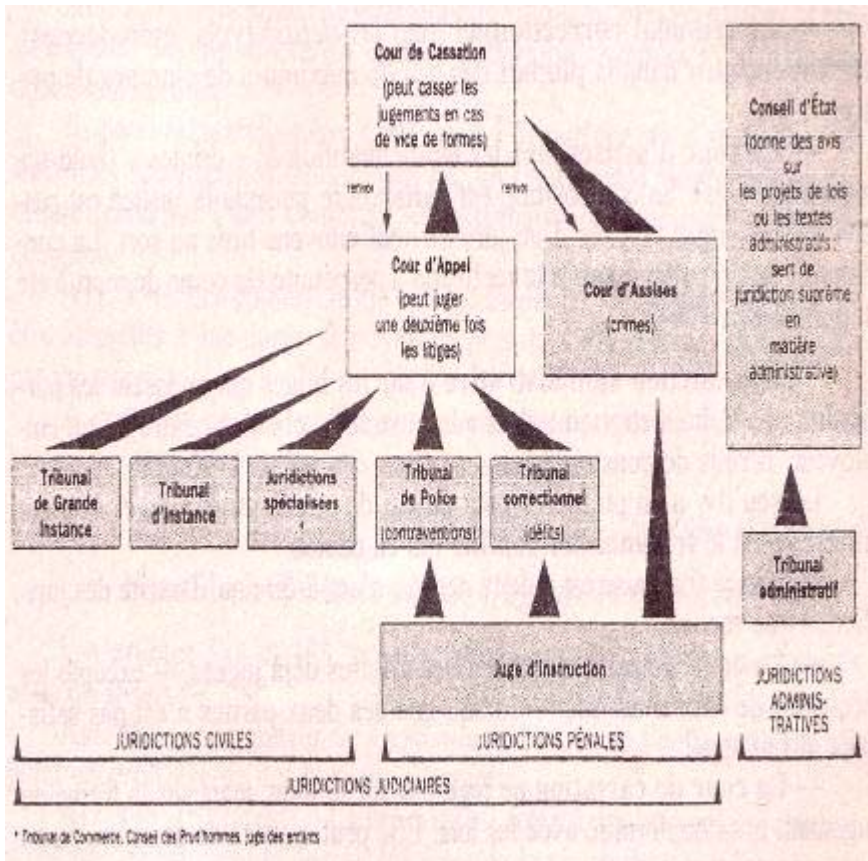
**Juridictions pénales** En première instance, elles ont des compétences déterminées par la gravité des infractions. Elles peuvent également statuer en matière civile lorsque les victimes des infractions demandent réparation des préjudices subis.

## **Juridictions de l'ordre administratif**

L'ordre administratif est, à l'image des juridictions civiles de l'ordre judiciaire, composé de juridictions de première instance, d'appel et d'une cour suprême. Statut des personnels, urbanisme, contrats publics, l'ensemble du contentieux du secteur public dépend des tribunaux administratifs. Le Conseil d'Etat, la juridiction suprême de l'ordre administratif, exerce des attributions juridictionnelles et consultatives. Cependant, à la différence de la Cour de cassation, le Conseil d'Etat, juge de cassation, possède des attributions en matière d'appel et même de juge en premier et dernier ressort.

Sur le plan juridictionnel, le Conseil d'Etat - juge en droit et en fait-statue, d'une part, directement sur la légalité des actes administratifs les plus importants et, d'autre part, en sa qualité de juge d'appel, sur des affaires jugées par les tribunaux administratifs et les cours administratives d'appel. A ce titre, il lui incombe de juger en dernier recours les litiges dans lesquels l'Etat et les collectivités publiques sont mis en cause.

Ses attributions consultatives en font le conseiller juridique du gouvernement. Il examine les projets de loi avant délibération en Conseil des ministres ainsi que certains projets de décrets. Le gouvernement peut solliciter son avis sur diverses questions d'ordre juridique.



## Le Conseil Constitutionnel

Organe juridictionnel, le Conseil constitutionnel comprend 9 membres, dont le mandat est de neuf ans, non renouvelable et irrévocable. Il se renouvelle par tiers tous les trois ans. Trois de ses membres sont désignés par le président de la République, 3 par le président du Sénat et 3 par le président de l'Assemblée nationale. Les anciens présidents de la République en sont membres de droit à vie. Le président du Conseil constitutionnel est nommé par le président de la République et a voix prépondérante en cas de partage.

Les attributions du Conseil constitutionnel sont strictement définies par la Constitution (articles 58 à 61) et ses décisions ne sont susceptibles d'aucun recours (art. 62). Dans ce sens:

- il veille à la constitutionnalité des lois au cours de leur élaboration avant qu'elles ne soient promulguées;
- il contrôle la régularité des élections et des référendums;
- il constate l'éventuel empêchement du président de la République. Enfin, il doit être consulté avant que le président de la République ne soit investi des pouvoirs exceptionnels (art. 16).

### **La Haute cour de justice**

Elle est composée de 24 juges (12 députés et 12 sénateurs élus par leurs assemblées. Elle ne se réunit que dans les cas exceptionnels:

- pour juger le Président de la République, s'il est accusé de Haute trahison;
- pour juger les membres du gouvernement en cas de crimes et délits.

## **17. Les forces politiques**

Les partis politiques sont les principaux animateurs du débat politique et sont les garants de la vie démocratique. Ils sont les médiateurs entre le peuple et le pouvoir.

La France se caractérise par un système pluripartisme qui est regroupé en deux pôles politiques - **la Gauche** et **la Droite**<sup>86</sup>.

---

<sup>86</sup> Les notions de "Gauche" et de "Droite" remonte à la Révolution française. Le 11 septembre 1789, à la séance de l'Assemblée Constituante, on débattait la question de la Constitution. Les députés qui désiraient que le roi ait le droit de supprimer les lois adoptées par le Parlement s'assirent à droite du président de cette séance, et les députés qui se prononçaient pour la prééminence du Parlement s'assirent à gauche du président. Depuis le sens politique de ces notions a plusieurs fois changé. Mais, malgré tout, quand même cette diversion en Forces de Gauche et Forces de Droite est restée jusqu'à présent

## a. Force de Droite

### L'Union pour un mouvement populaire (UMP)

L'Union pour un mouvement populaire est un parti politique libéral. Créé le 23 avril 2002 pour les élections présidentielles et législatives de la même année afin d'unir les forces politiques de droite, il se nomme d'abord **Union pour la majorité présidentielle** en signe de son soutien au président Jacques Chirac.

Le 28 novembre 2004 Nicolas Sarkozy est élu président du mouvement suite à la démission du premier président de l'UMP Alain Juppé.

L'UMP regroupe plusieurs sensibilités que l'on peut répartir entre:

- gaullistes, issus du RPR<sup>87</sup> (Dominique de Villepin); gaullistes de tendance "radicale" (Jacques Chirac, François Fillon)
- démocrates chrétiens, partis de l'Union pour la démocratie française (UDF) (Philippe Douste-Blazy);
- libéraux, issus du RPR ou de *Démocratie libérale* (DL) (Nicolas Sarkozy, Alain Madelin).

## Le Centre

### L'Union pour la démocratie française (UDF)

L'Union pour la démocratie française est un parti politique de centre, d'inspiration démocrate-chrétienne. Il est fondé en 1978 par Valéry Giscard d'Estaing comme une confédération de divers partis du centre et de la droite non gaulliste. Il comprenait:

- *le Parti républicain* (PR) devenu DL en 1997
- *le Centre des démocrates sociaux* (CDS) (trouvant son origine au *Mouvement des Républicains Populaires* (MRP) devenu *Force démocrate* en 1995;

---

<sup>87</sup> RPR, parti néo-gaulliste, fondé, en 1976, par Jacques Chirac a succédé à l'Union des Démocrates pour la République (UDR). RPR a été présidé jusqu'en 1994 par Jacques Chirac, et, depuis octobre 1995 par A. Juppé.

- le *Mouvement démocrate socialiste* de France puis *Parti social-démocrate* fusionné dans *Force démocrate* en 1995;
- le *Parti radical valoisien* (PRV)
- les *Club perspectives et réalités* (CPR), devenus *Parti populaire pour la démocratie française* (PPDF).

Après avoir connu le succès dans les années 1970-1980 suite à l'élection présidentielle de Valéry Giscard d'Estaing et au gouvernement de Raymond Barre, l'UDF commence à se désagréger avec la perte d'influence de ces deux hommes qui ne réussirent plus à concilier les diversités des courants de pensée au sein du Mouvement.

En 1998 François Bayrou, élu président de l'UDF, décide d'unifier les différentes composantes de l'UDF pour créer un nouveau mouvement, marqué au Centre. En novembre 1998, au Congrès de Lille, les adhérents approuvent le principe de la fusion, entre *Force Démocrate*, le *Pôle Républicain Indépendant et Libéral* (PRIL) et les Adhérents Directs, tandis que le Parti Radical et le PRDF conservent leur autonomie. Rapidement, François Bayrou affirme sa volonté de prendre ses distances vis-à-vis du RPR, menant lui-même une liste UDF aux élections européennes, face à la liste RPR-DL. Mais cette stratégie suscite des oppositions au sein des élus UDF qui furent nombreux à choisir, lors des élections présidentielles de 2002, de soutenir Jacques Chirac. François Bayrou ne put s'opposer à la création de l'UMP et une grande partie des élus UDF quitta le mouvement pour rejoindre l'UMP. Toutefois, aux élections législatives de 2002, l'UDF parvient, avec 29 députés, à conserver un groupe politique à l'Assemblée Nationale.

Après les élections parlementaires européennes de juin 2004, l'UDF a quitté le *Parti populaire européen*, jugé trop eurosceptique. Elle fonde un nouveau parti européen du centre le *Parti démocrate européen* qui forme avec les libéraux le groupe de *l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe* au Parlement européen.

### **Parti d'Extrême droite: Front National**

Fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen qui en est toujours le président, le Front National est resté pendant longtemps un petit parti ne dépassant guère 1% des voix aux diverses élections. Mais aux élections présidentielles de 1995, JM Le Pen a obtenu 15% des voix.

Il se réclame de la droite nationaliste et populiste. Il lutte contre l'immigration et surtout les Arabes qui, selon lui, sont en grande partie responsables du chômage. Sa devise est "La France aux Français" ou "Les Français d'abord". Il se prononce pour le retour progressif des immigrés dans leurs pays.

Le 22 avril 2002 aux élections présidentielles Jean- Marie Le Pen ayant recueilli 16,86 % des suffrages au premier tour, est qualifié pour le second tour. La qualification du président du Front national pour le second tour provoqua un séisme politique et fit suivre de nombreuses manifestations de protestation dans toute la France. Le Premier ministre socialiste, Lionel Jospin, grand perdant du scrutin, annonce à cette occasion son retrait de la vie politique. Jacques Chirac est réélu avec un score de plus de 82% des suffrages exprimés et Jean-Marie Le Pen avec 17,79% des suffrages, obtient 5 millions et demi de voix.

## **b. Forces de Gauche**

### **Le Parti Socialiste**

Le mouvement socialiste remonte aux années 80 du XIX<sup>e</sup> siècle. L'actuel parti socialiste est le résultat de l'évolution de la Section française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) qui a été fondée en 1905 et a connu des nombreuses scissions. En 1971, au Congrès d'Epinay, a eu lieu la fusion de la Convention des Institutions Républicaines dirigée par F. Mitterrand avec le nouveau parti socialiste qui donna naissance au PS actuel. Il se fixe pour l'objectif la formation d'une société fondée sur les idéaux démocratiques et sur l'égalité de tous les citoyens. En 1972, les socialistes ensemble avec les communistes et le Mouvement des Radicaux de Gauche ont élaboré un programme commun qui a été mis à la base de leur union et qui est devenu leur plate-forme politique. Il s'agissait d'un programme qui prévoyait des actions communes dans le cas de la victoire des Forces de gauche et de leur ascension au pouvoir. Pourtant l'union des communistes et des socialistes n'a pu exister longtemps: une véritable guerre idéologique a été déclenchée avec le concours des mass media. Par la suite, en 1977, l'union a cessé d'exister. Mais elle a porté ses fruits: en 1981, le PS accède au pouvoir. Le 10 mai 1981, F. Mitterrand est élu



président de la République. A l'Assemblée nationale, ses députés disposent de la majorité absolue des sièges. Lionel Jospin succède à François Mitterrand à la direction du parti. Le Premier secrétaire actuel du PS François Hollande a remplacé à ce poste Lionel Jospin, nommé Premier ministre à la suite de la victoire de la gauche aux élections législatives de 1997.

Les élections régionales et cantonales de 2004 furent une nette victoire de la gauche, qui remporta 24 régions sur 26, ainsi que la majorité des Conseils généraux (pour la première fois depuis 1946). Cette tendance est confirmée aux élections européennes de juin 2004, où le PS emporta 31 sièges et devint la plus forte délégation au sein même du groupe socialiste européen.

En 2005 certains socialistes ont mené une campagne contre la ratification du Traité constitutionnel européen. Au référendum du 29 mai, la majorité des électeurs socialistes ont voté *non*.

### **Le Parti Communiste français (P.C.F.)**

En décembre 1920, au Congrès du Parti Socialiste que se tenait à Tours la majorité des délégués s'est prononcée pour l'adhésion à l'International Communiste, ce qui a provoqué la scission du Parti Socialiste et a permis la création du PCF.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le PCF a du passer à la clandestinité et a pris une part active à la Résistance. Beaucoup de ses militants ont péri en défendant la Liberté. A la Libération et jusqu'en mai 1947, le PCF participe à l'exercice du pouvoir. L'alliance passée avec le Parti socialiste lui a permis de participer au gouvernement de 1981 à 1984. En 1984, les communistes décident de quitter le gouvernement pour protester contre la nouvelle orientation libérale du parti socialiste. Confronté à de profondes divisions internes, il connaît alors une nouvelle phase de déclin. Malgré de fortes dissensions internes, en 1997 plusieurs ministres entrent au gouvernement: au ministère des transports et du logement, au ministère des sports, ainsi qu'au secrétariat d'Etat au tourisme. En octobre 2001, Robert Hue est remplacé au secrétariat national par Marie-George Buffet. Suite aux résultats catastrophiques du PCF enregistrés lors des élections présidentielles (3,37%) et législatives (4,82%), un début de redressement s'est fait sentir, notamment lors

des élections régionales en 2004, des élections partielles organisées depuis, ainsi qu'aux européennes.

Le Parti communiste a joué, lors du premier semestre de l'année 2005, un rôle de coordination dans la campagne de la gauche pour le *non* au référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe.

## **Les Verts**

C'est un parti politique écologiste de gauche. Né en 1984 de la fusion du Parti écologiste (auparavant Mouvement d'écologie politique ou MEP) et de la Confédération écologiste, ce mouvement a pour objectif l'élaboration d'une société écologiste, c'est-à-dire la protection de la nature contre toute pollution industrielle et urbaine. Mais le principal "cheval de bataille" des Verts est la lutte contre le nucléaire. Ils se prononcent pour la fermeture de toutes les centrales nucléaires. En même temps, ils défendent les valeurs et les principes de l'écologie politique: démocratie, non-violence, solidarité et partage du travail et des revenus pour lutter contre le chômage et la pauvreté.

En juin 1999, Daniel Cohn-Bendit conduit la liste des Verts aux élections européennes et obtient un score historique chez les Verts français: 9,72% des voix.

A l'élection présidentielle du 21 avril 2002 Noël Mamère recueille 5,25% des suffrages exprimés. C'est le score le plus important réalisé par un candidat Vert au premier tour de cette élection.

Le 16 janvier 2005 le secrétaire national devient Yann Wehring, ancien porte-parole des Verts.

En 2005, les Verts sont représentés dans les différentes chambres parlementaires.

## Les principales formations politiques

**Partis parlementaires de droite:** Mouvement pour la France (MPF) – Rassemblement pour la France (RPF) – Union pour un mouvement populaire (UMP) – **Union pour la démocratie française (UDF)**

**Partis parlementaires de gauche:** Les Verts – Parti radical de gauche (PRG) – Parti socialiste (PS) – Parti communiste français (PCF)

**Partis d'extrême-gauche:** Lutte ouvrière (LO) – Ligue communiste révolutionnaire (LCR) – Parti des travailleurs (PT)

**Partis d'extrême-droite:** Front national (FN) – Mouvement national républicain (MNR)

**Autres partis:** Chasse-Pêche-Nature-Traditions (CPNT) – CAP 21 – Mouvement écologiste indépendant (MEI) – Génération écologie (GE) – Alternatifs

## IV. LA SOCIÉTÉ

### 1. La protection sociale

La France dispose d'un système de protection sociale qui figure parmi les plus performants du monde. Il répond à des besoins sociaux fondamentaux comme la santé, les retraites, la politique familiale, l'indemnisation (compensation) du chômage et un revenu minimum pour les personnes qui ne bénéficient d'aucun autre droit.

Les dépenses annuelles de protection sociale approchent les 430 milliards d'euros, soit plus de 35% du PIB, ce qui est l'un des niveaux les plus élevés de l'Union européenne, avec le Danemark, la Finlande, l'Autriche et les Pays-Bas.

Les dépenses de sécurité sociale bénéficient de ressources et font l'objet d'une gestion distincte du budget de l'Etat, tandis que les dépenses d'action sociale destinées aux plus démunis sont inscrites au budget de l'Etat et des collectivités locales.

Le système français de sécurité sociale est issu d'une ordonnance du 4 octobre 1945 instituant un régime de protection sociale commun à toute la population et géré par un service public unique. Il regroupe les risques sociaux en quatre branches:

- L'assurance maladie, maternité, invalidité, décès;
- L'assurance accidents du travail;
- L'assurance vieillesse et assurance veuvage;
- Les prestations familiales

**Assurance maladie** Le secteur de la santé a été l'un des plus gros créateurs d'activité au cours des dernières décennies. Son dynamisme conduit à une amélioration constante des équipements de recherche, de diagnostic et de soins, notamment dans les secteurs des médicaments et de l'imagerie médicale (échographie, scanner, imagerie à résonance magnétique nucléaire). Parallèlement aux progrès techniques, l'organisation du système public de soins a été renouvelée. Les pouvoirs publics s'efforcent aussi de développer la médecine préventive par la mise en place d'un suivi pré et post-natal systématique, par la multiplication des consultations sur les lieux de travail et par l'organisation de grandes campagnes d'information concernant les principales pathologies. C'est notamment le cas pour

la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, ainsi que la détection précoce des cancers et la prévention du sida.

Ces efforts de la collectivité se soldent par des résultats remarquables: la mortalité infantile de la France est l'une des plus faibles du monde et la longévité l'une des plus élevées, l'espérance de vie moyenne des individus augmentant d'environ 100 jours chaque année.

La quasi-totalité de la population est aujourd'hui couverte en ce qui concerne les dépenses liées au risque de maladie. Cette couverture du risque est totale pour les maladies graves, longues et coûteuses et les interventions chirurgicales. Elle est partielle pour les petits risques et les dépenses dites de confort. Pour ces dépenses, les usagers de la sécurité sociale ont la possibilité de contracter une assurance complémentaire privée ou d'adhérer à une mutuelle.

Toutefois, afin de rendre véritablement effectif l'accès aux soins pour tous, une réforme d'ampleur de la protection sociale a été décidée pour 1998, à travers la création d'une couverture maladie universelle et la garantie d'une protection complémentaire, ainsi que l'instauration d'une dispense d'avance de frais pour les plus démunis.

Aujourd'hui, les dépenses consacrées à la santé représentent au total près de 123 milliards d'euros: ce chiffre comprend les dépenses de l'Etat, des particuliers, de la sécurité sociale, des mutuelles et autres assurances complémentaires facultatives. Chaque Français dépense en moyenne et par an 1 900 euros pour se soigner. Près de 10% du PIB sont ainsi consacrés à la santé et alimentent un secteur économique important.

Pour tenir compte de l'évolution de besoins toujours plus grands en matière de santé, l'Etat a mis en oeuvre une politique de responsabilisation des acteurs du système de santé. Le Parlement se prononce chaque année sur le niveau des dépenses. Ses décisions permettent aux pouvoirs publics de conclure des conventions avec les caisses de sécurité sociale et en particulier avec la Caisse nationale d'assurance maladie. La Caisse, à son tour, signe des conventions avec les médecins et les professionnels de santé.

Les patients sont eux-mêmes sensibilisés à la modération des dépenses par des campagnes de communication. Ils sont dotés d'une carte à puce, la carte "Sésame Vitale", outil de technologie très

avancée qui permettra aux praticiens de connaître le dossier médical du patient et les traitements suivis.

Depuis 1998, le financement de la santé est assuré non plus par un prélèvement sur la seule masse salariale dans les entreprises mais par un impôt sur l'ensemble des revenus du capital grâce à la contribution sociale généralisée (CSG).

**Assurance vieillesse** - Les prestations destinées à assurer des ressources aux personnes âgées<sup>88</sup> et dépendantes constituent le premier poste de la protection sociale et représentent près de 13% du PIB.

Les retraites sont financées par des cotisations des employeurs et des salariés prélevés sur les salaires. La réforme de 1993 portait ainsi progressivement à 40 ans la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite au taux plein (à raison d'un trimestre supplémentaire chaque année à partir de 1994, la réforme étant totalement effective à partir de 2003) et établissait la base de calcul des prestations sur les 25 meilleures années de salaire, au lieu des 10 meilleurs auparavant.

Allocations spéciales -Les personnes qui n'ont droit à aucun des avantages vieillesse d'un régime obligatoire reçoivent une allocation spéciale, sous condition de ressources, de nationalité et de résidence. L'allocation est égale à l'assurance aux vieux travailleurs salariés, est versée par un fonds spécial appelé communément "fonds des exclus" géré par la Caisse des dépôts et consignations et finance par une contribution des différents régimes d'assurance vieillesse.

Fonds national de solidarité (FNS)-L'allocation supplémentaire du FNS est versée aux pensionnés et allocataires de vieillesse qui disposent de ressources insuffisantes. *Elle est servie par les régimes; son taux, fixé par décret, est revalorisé périodiquement. Les régimes sont remboursés des dépenses effectuées à ce titre par le FNS géré par la Caisse des dépôts et consignations et alimenté par le budget de l'Etat.*

---

<sup>88</sup> L'âge de la retraite et le taux de la pension diffèrent suivant les régimes. Le régime des marins ouvre droit à pension après 25 ans de services et à 50 ans d'âge; des avantages particuliers sont accordés lorsque la retraite n'est demandée qu'à 55 ans. Les fonctionnaires peuvent demander leur retraite à 60 ans; ils y sont admis d'office à 65 ans (respectivement 55 et 60 ans pour les emplois classés dans les services actifs).

*La loi du 30 juin 1975 a créé une obligation nationale d'éducation et d'insertion professionnelle et sociale des personnes atteintes d'un handicap, et institué des allocations (allocation adulte handicapée) et des structures destinées à les aider à s'insérer dans le monde du travail, ordinaire ou protégé. On compte en France 2,5 millions de personnes handicapées, dont plus d'un million et demi sont en âge de travailler. Parmi elles, seules 170 000 exercent une profession en milieu ordinaire et 80 000 en établissements de travail protégé.*

**Les prestations familiales** La France consacre une part importante de son PIB (près de 4%) à la politique familiale, soit plus que les autres pays européens.

Les prestations familiales constituent un revenu de complément versé en compensation des charges supportées pour élever les enfants. Dans le régime mis en place en 1946, on ne comptait que quatre prestations familiales (allocations prénatales, de maternité, familiales et de salaire unique) auxquelles s'ajoutent les congés de naissance.

Depuis les années soixante-dix, la politique familiale revêt un rôle distributif plus que nataliste, privilégiant les familles à revenu modeste et les parents isolés. La politique de la famille est ainsi devenue une politique sociale plus que démographique. Le financement de ces prestations familiales est largement pris en charge par les entreprises dont la contribution est calculée depuis 1990 sur la totalité des salaires versés. C'est la Caisse nationale d'allocations familiales qui redistribue ces cotisations, ainsi que la participation de l'Etat. *Elle procède au versement de différentes allocations familiales et des prestations spécifiques comme les aides au logement et le revenu minimum d'insertion (RMI).*

L'aide aux familles revêt essentiellement la forme d'allocations versées aux parents. De nombreuses aides s'y ajoutent: allocation pour jeune enfant, allocation parentale d'éducation, complément familial, allocation de soutien familial, allocation de parents isolés, aide à l'emploi d'une assistance maternelle, allocation de rentrée scolaire, allocation logement dont le montant est lié au nombre d'enfants.

*Le versement des prestations est limité aux enfants de moins de 16 ans. Il est prolongé jusqu'à 17 ans pour les enfants à charge non salariés, 20 ans pour les apprentis, les étudiants, les infirmes ou*

*maladies chroniques dans l'incapacité d'exercer une activité professionnelle. Le montant des prestations familiales est déterminé d'après une base mensuelle de calcul fixée par décret une ou deux fois par an. Cette base mensuelle évolue en fonction de l'augmentation des prix, de la participation des familles aux progrès de l'économie, ou encore de la progression générale des salariés.*

**Assurance accidents du travail** Quelle qu'en soit la cause, les accidents survenus par le fait ou à l'occasion du travail, ils sont considérés comme accidents du travail. Sont également considéré comme accidents du travail les accidents survenus aux personnes protégées, pendant les trajets d'aller et retour, entre: leur résidence principale, une résidence secondaire présentant un certain caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial, et le lieu de travail. Les maladies d'origine professionnelle inscrites aux tableaux annexés au code de la sécurité sociale donnent également lieu à l'application de la législation sur les accidents du travail. Chaque tableau énumère les faits générateurs de la maladie (utilisation de produits toxiques, exposition à des agents nocifs, ambiances particulières de travail), décrit les manifestations de la maladie et fixe un délai de prise en charge.

## **2. La protection de l'environnement**

En France comme dans la plupart des pays développés, une véritable politique de l'environnement ne s'est développée que depuis un quart de siècle. La France est cependant l'un des premiers pays à avoir créé, le 27 janvier 1971, un **ministère de la Protection de la nature et de l'Environnement**. La création, en mars 1993, du Comité interministériel pour l'environnement permet de faire valoir davantage le souci de la protection de l'environnement dans tous les services de l'Etat. Une autre avancée est liée à la création, en 1991, de 26 directions régionales de l'environnement (DIREN), dont 4 dans les départements d'outre-mer, qui servent d'interlocuteurs aux acteurs locaux de l'environnement. Les dépenses des industries et des ménages, la dépense nationale consacrée à l'environnement dépassent 23,1 milliards d'euros.



### **La lutte contre la pollution de l'air**

Les usines ayant été modernisées et les chauffages utilisant de plus en plus le gaz naturel, la pollution de l'air résulte essentiellement des émissions de gaz des véhicules et de l'augmentation du trafic automobile. Pour contrôler la pollution de l'air dans les villes, la France a, en effet, mis un place en système original. Gérés par des associations regroupant l'ensemble des partenaires locaux impliqués, une trentaine de réseaux de mesures automatiques sont implantés sur le territoire, prêts à donner l'alerte en cas de dépassement des normes.

### **L'eau: une ressource à préserver**

Pour gérer ses ressources en eau, une organisation originale a été mise en place il y a une trentaine d'années: les Agences de l'eau. Grâce au rôle actif de ces derniers, des progrès réels ont été accomplis par les industriels; en 20 ans, ils ont réduit leurs rejets de plus de 70 %. L'un des objectifs visé par le gouvernement consiste à supprimer totalement les rejets toxiques.

Les eaux maritimes sont également concernées par la lutte contre la pollution, qu'elle soit d'origine agricole, urbaine, industrielle ou qu'elle résulte d'une catastrophe maritime. Chaque année, les plages situées le long de 5 500 km du littoral français attirent des millions de touristes. La surveillance des eaux de baignade est effective dans plus de 700 communes balnéaires. Tout au long de l'année, plus de 20 000 prélèvements effectués en mer sont analysés pour vérifier que les normes édictées par une directive européenne ne soient pas dépassées, chaque campagne annuelle donnant lieu à la publication d'un palmarès avant la saison estivale.

### **La politique des déchets**

Dans tous les pays industrialisés, la quantité de déchets, ordures ménagères ou déchets industriels, ne cesse d'augmenter. Chaque année, la France produit plus de 24 millions de tonnes d'ordures ménagères. La production globale a plus que doublé en trente ans pour atteindre aujourd'hui 416 kilos en moyenne par personne et par an. La part des grosses agglomérations est beaucoup plus lourde que celle des communes rurales. La majeure partie de ces ordures aboutit, après compactage dans plupart des cas, dans des décharges. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1992, celles-ci n'acceptent que les

résidus ultimes qui n'auront pu être valorisés ou recyclés par les usines d'incinération: cendres volantes et résidus d'épuration des fumées, très chargés en métaux lourds et polluants divers. En moyenne, 30 000 tonnes par jour d'ordures ménagères sont brûlées dans près de trois cents incinérateurs dispersés sur le territoire français. Dans les plus grosses usines d'incinération, le potentiel énergétique est récupéré sous forme de chaleur et d'électricité, dans le cadre de la cogénération. Le but est de produire moins de déchets à la source et de valoriser ou de recycler ceux qui subsistent. Le tri des ordures domestique par les ménages devient une priorité. Un grand nombre de communes a adopté des poubelles spécifiques ou de gros conteneurs qui servent à séparer papier, verre, voire aluminium, fer blanc, plastiques et huiles de vidange usagées, des autres déchets. Les déchets spéciaux suivent différentes filières d'élimination. Ils sont incinérés ou subissent des traitements physico-chimiques de détoxification ou sont, c'est le cas pour la moitié d'entre eux, enfouis dans une des onze décharges contrôlées qui leur sont réservées. Enfin, le 1<sup>er</sup> avril 1993, une taxe sur la mise en décharge des produits ménagers et assimilée a été imposée et la loi du 2 février 1995 instaure une autre taxe sur les traitements ou la mise en décharge des déchets industriels spéciaux.

### **L'action internationale de la France**

Au cours des dernières années, la protection de l'environnement est apparue comme une nécessité qui dépasse les frontières d'un Etat pour atteindre, parfois, une dimension planétaire. Cette prise de conscience a donné lieu à de nombreux traités, directives et conventions. La France est engagée dans plus d'une centaine de ces textes conclus dans le cadre européen et une trentaine à l'échelle mondiale. En juin 1992, la communauté internationale a signé la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques lors de la conférence sur l'environnement et développement, à Rio de Janeiro.

Au sein de l'Europe pour intensifier la coopération dans les pays de l'UE, le Conseil de l'Union a décidé la création d'une agence européenne de l'environnement (AEE).

Créée en automne 1994, elle a son siège à Copenhague. L'agence doit transmettre toutes les informations concernant la

situation de l'environnement dans toute l'Europe, comme par exemple sur la qualité des eaux, du sol et de l'air.

### 3. Les syndicats

Longtemps dispersée et isolée, la lutte que mènent les ouvriers pour obtenir des conditions de vie décentes, s'organise au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, pour donner naissance à de puissants mouvements syndicaux.

En 1831 à Lyon (révolte des ouvriers de la soie, les “canuts”), en juin 1848 à Paris, les ouvriers insurgés pour obtenir de meilleures conditions de vie, ou simplement pour maintenir le niveau de leurs salaires, se heurtent au pouvoir bourgeois qui les écrase.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le mouvement ouvrier constitue une force avec la quelle les classes dirigeantes doivent compter. Ainsi, à la veille du premier conflit mondial, les syndicats européens se partagent entre trois modèles dominants: syndicalisme réformiste en Allemagne, politique en Grande-Bretagne et révolutionnaire en France.

Autorisées par la loi Waldeck-Rousseau de 1884, les organisations ouvrières se sont constituées autour de deux pôles: les **Bourses du travail**, organisations rassemblant les syndicats sur le plan local, animées par Fernand Pelloutier, et les **fédérations nationales des syndicats**.

La participation des socialistes<sup>89</sup> dans le mouvement syndical, entraîne une lutte entre deux tendances, dont l'une vise à maintenir le mouvement syndical dans le cadre professionnel, et l'autre à relier l'action syndicale à l'action politique.

Il existe plusieurs organisations syndicales dont les plus grandes sont:

**La Confédération générale du travail (C.G.T.)** est créée en 1895. En 1945 elle adhère à la Fédération syndicale mondiale ce qui provoque de nouvelles scissions au sein du mouvement syndical avec

---

<sup>89</sup> En 1981 le gouvernement de Gauche vote les lois sur les droits des travailleurs dans l'entreprise, notamment le droit d'expression pendant le temps de travail. Il réduit le temps de travail à 39 heures, institue la cinquième semaine de congés payés et ramène l'âge de la retraite à 60 ans.

la formation de la Confédération nationale du travail (CNT), anarchosindicaliste et de la CGT- Force ouvrière (FO) réformiste.

La CGT constitue aujourd'hui la centrale syndicale la plus importante.

**La Confédération française d'encadrement** est créée en 1944, sous le nom de Confédération générale des cadres, puis à partir de 1981, sous celui de Confédération française de l'encadrement. Opposée au nivellement des salaires, elle revendique pour les cadres une responsabilité plus grande au sein de l'entreprise ainsi qu'un allègement de leur fiscalité.

**La Force ouvrière** (F.O.) est constituée en 1948 par la scission de CGT. De tendance réformiste, favorable à la politique contractuelle, la FO, tend à évoluer vers un syndicalisme plus contestataire.

**La Confédération française démocratique du travail** (C.F.D.T.) est issue de la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), mais elle s'en est détachée en 1964. Elle évolue vers une action plus pragmatique et préconise la politique contractuelle.

**La Fédération de l'Éducation nationale** (FEN), créée en 1929, est la principale organisation syndicale de l'enseignement public. Elle a existé sous cette appellation de 1945 à 2000, année où elle est devenue l'UNESA Education (Union nationale des syndicats autonomes). A l'origine, elle était affiliée à la CGT, mais au moment de la scission entre la CGT et FO, elle a choisi de devenir autonome.

Elle regroupe plusieurs syndicats:

- le syndicat national des instituteurs (SNI) et syndicat des enseignants
- le syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup)
- le syndicat national de l'éducation physique (SNEP)
- le syndicat national de l'enseignement technique action autonome (SNETAA), qui regroupait les personnels enseignants des centres d'apprentissage, devenus ensuite collèges d'enseignement technique (CET), puis lycées d'enseignement professionnel (LEP) et actuellement lycées professionnels (LP).

## 4. Les médias

En France, la liberté d'expression est un droit. L'article 11 de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen dispose que tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Journaux, télévisions et radios ne pourraient fonctionner sans les agences de presse. Celle-ci sont les grossistes de l'information: elles fournissent aux organes de presse et aux institutions des informations de toutes natures-textes, photos, graphiques-moyennant un abonnement dont le coût varie en fonction du tirage ou de l'audience. Dans certains journaux, plus de 80% des informations publiées proviennent d'une ou de plusieurs agences de presse. Les agences ne rapportent que des faits, d'une manière rigoureusement neutre, afin que leurs informations puissent être reprises par des abonnés de tendances politiques et de nationalités diverses. L'**Agence France-Presse** (AFP) est l'une des trois grandes agences mondiales (avec les agences américaine *Associated Presse* et britannique *Reuter*). Avec 150 bureaux dans le monde, elle est seule agence mondiale francophone. Elle compte parmi ses clients 650 journaux, 400 radios et télévisions, 1 500 administrations et entreprises, 100 agences de presse nationales. Elle touche ainsi, directement ou indirectement, trois milliards de personnes et informe 10 000 médias. Elle propose également des chroniques et reportages radio, des infographies et des prestations multimédias sur Internet et Intranet. Il existe également des agences de presse photographiques: les trois premières du monde, Sygma, Gamma et Sipa, sont françaises.

### *La presse écrite*

La presse **quotidienne nationale** et **régionale**, non compris les quotidiens spécialisés, représente une petite centaine de titres et un tirage de l'ordre de 12 millions d'exemplaires.

Les titres phares de *la presse quotidienne* d'information dite de qualité sont Le Monde, Le Figaro et Libération. Leur influence est importante non seulement sur l'opinion mais aussi sur les autres médias. Leur diffusion globale, proche d'un million d'exemplaires pour près de cinq millions de lecteurs en 1997, est pourtant inférieure à celle des autres grands journaux européens. Le fleuron de la presse

populaire est le Parisien-Aujourd'hui. Il propose aussi une édition nationale baptisée Aujourd'hui.

Les quotidiens thématiques connaissent plus de succès. C'est notamment le cas de la presse quotidienne d'informations économiques et financières, Les Echos (129 000 exemplaires diffusés en 1997), La Tribune (900 000 exemplaires), et de la presse quotidienne sportive avec l'Equipe, premier quotidien français, et ses deux millions de lecteurs (381 000 exemplaires en moyenne, près de 500 000 le lundi).

La presse régionale bénéficie souvent d'une situation d'exclusivité territoriale et donc d'un marché publicitaire protégé; ses informations de proximité et de services, ses pages locales la protègent de la concurrence de la radio et de la télévision. Avec environ 7 millions d'exemplaires vendus quotidiennement, soit plus de 20 millions de lecteurs, la presse quotidienne régionale dispute à la télévision le titre de premier média national. Le groupe *Hersant* contrôle environ 30% du marché (Le Dauphiné Libéré, Paris-Normandie, Le Progrès de Lyon, Les Dernières Nouvelles d'Alsace, Le Havre-Libre, etc.). *Hachette-Filipacchi Presse* est également très présent (Le Provençal, Le Méridional, La République) aux côtés de groupes plus modestes constitués autour d'un titre phare (Ouest-France, Sud-Ouest, La Dépêche du Midi, la Voix du Nord). Ouest-France, le premier des quotidiens français, est diffusé dans 12 départements en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de la Loire.

### ***La presse hebdomadaire***

La presse magazine, pour sa part, est très dynamique. La France ne compte pas moins de sept hebdomadaires d'information générale et ces publications, Le Nouvel Observateur, L'Express, Le Point, L'Événement du Jeudi, Paris-Match, et Marianne. Aux côtés de ces titres, une place existe aussi pour une presse hebdomadaire d'information et d'opinion plus originale. Le Canard Enchaîné en est sans doute l'exemple le plus vivace; cet hebdomadaire satirique, indépendant puisqu'il n'accepte aucune publicité, est, à lui seul, un baromètre de la liberté de la presse en France.

Ces dernières années une extraordinaire floraison de magazines thématiques a vu le jour en France. Plus d'une quinzaine de magazines sont consacrés à la voiture, six à la moto, neuf à la

photographie ou cinéma, vingt à la gastronomie, au tourisme et aux voyages, sept aux sciences (Science et Vie, Science et Avenir, La Recherche etc.), six à la musique, une vingtaine à l'informatique, près de quarante aux sports les plus divers, onze à la littérature, à l'histoire et aux beaux-arts, vingt-trois à la maison et au jardin, onze à la chasse et à la pêche, etc. La presse destinée à la jeunesse, du tout-petit à l'étudiant, est elle aussi en plein essor. De la naissance d'un enfant (Famille magazine, Parents, Enfants magazine...) à la retraite (Notre Temps, 1 054 000 exemplaires), chaque âge a son magazine.

La presse féminine est florissante et a souvent essaimé à l'étranger où elle contribue à propager l'image traditionnelle de la France (la mode, la beauté, l'art de vivre). Les magazines tels que Femme actuelle (1 735 000 exemplaires), Prima (1 110 000), Modes et Travaux (800 000), Madame Figaro (545 000), Marie-Claire (540 000) figurent parmi les vingt-huit titres français dépassant les 500 000 exemplaires. La plus prestigieuse et la plus influente de ces publications est sans doute Elle.

### ***La presse audiovisuelle***

Les réseaux télévisuels et radiophoniques français sont placés sous l'autorité du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Il est chargé de contrôler le respect par les entreprises de radio et de télévision de leurs obligations légales.

Il existe actuellement, outre une vingtaine de chaînes de télévision par câble, sept chaînes de télévision diffusée par voie hertzienne: quatre appartiennent au secteur public et sont financées par la redevance, par des subventions de l'Etat et par la publicité. Ce sont France 2, France 3, la chaîne franco-allemande Art et la Cinquième. Trois relèvent du secteur privé: TF1 et M6, financées par des actionnaires privés et qui ne vivent que de la publicité, et Canal Plus, chaîne cryptée payante, qui perçoit aussi des recettes publicitaires.

Le succès de la télévision n'a pas entraîné de repli de la radio, bien au contraire. La multiplication des radios, rendue possible par la loi de 1982, et leur diversité croissante, ont redonné un nouvel élan à ce support de communication. Le secteur radiophonique public est regroupé au sein de la société nationale de radiodiffusion Radio France, qui conçoit et programme des émissions diffusées sur un

réseau de cinquante-trois radios: cinq radios nationales, trente-neuf radios locales et une dizaine de radios dites “d’accompagnement”. Parmi les cinq radios nationales figure France Inter, créée en 1947. France Culture présente des programmes très variés associant des émissions musicales, des entretiens, des grands reportages et des débats. Radio Bleu privilégie les auditeurs de soixante ans, à qui elle propose des chansons françaises. Quant à France Info, elle constitue la première radio française et européenne d’information continue.

Radio France Internationale (RFI) est diffusée en France et sur les cinq continents.

Le secteur privé est constitué de trois stations nationales généralisées: RTL, Europe 1 et Radio Monte-Carlo. Il existe aussi des radios nationales dominante musicale en modulation de fréquence (FM), NRJ, Radio-Nostalgie, Fun radio etc., une trentaine de radios régionales privées, telles Sud-Radio, Radio-Service, Radio-1, etc., et plus de 350 radios associatives, soit 450 programmes sur environ 2 650 fréquences.

A la fin des années quatre-vingt, les radios généralistes privés ont constaté une baisse importante de leur audience. Pour faire face à ce défi, RTL, Europe 1 et RMC ont tissé des liens plus étroits et plus personnalisés avec leurs auditeurs, en jouant sur la proximité et l’interactivité. C’est ainsi que les auditeurs sont invités à s’exprimer en direct, lors de certaines émissions. Elles ont, par ailleurs, racheté des réseaux FM (Radio-Monmartre et Nostalgie pour RMC, Fun Radio pour la CLT, RFM pour Europe) ou créé leur propre radio FM (Europe 2 pour Europe 1, RTL2 pour RTL).



## TABLEAU CHRONOLOGIQUE DES SOUVERAINS ET CHEFS D'ETAT DE LA FRANCE

### Mérovingiens

Chlodion (ou Clodion).....	v. 428-v. 447
Mérovée.....	v. 447-v. 457
Childéric I <sup>er</sup> .....	v. 457-481 ou 482
Clovis.....	481 ou 482-511

#### Premier partage (511)

##### *Austrasie.*

Thierry I <sup>er</sup> .....	511-v. 534
Théodebert I <sup>er</sup> .....	534-547/ 548
ou Thibert.....	
Théodebald ou Thibaud.....	547/ 548-555

##### *Orléans.*

Clodomir.....	511-524
---------------	---------

##### *Paris.*

Childebert I <sup>er</sup> .....	511-558
----------------------------------	---------

##### *Neustrie.*

Clotaire I <sup>er</sup> .....	511-561
--------------------------------	---------

(Seul roi de 558 à 561)

#### Deuxième partage (561)

##### *Paris.*

Caribert.....	561-567
---------------	---------

##### *Orléans et Bourgogne.*

Gontran.....	561-592
--------------	---------

##### *Neustrie.*

Chilpéric I <sup>er</sup> .....	561-584
Clotaire II.....	584-629

(Seul roi de 613 à 629)

Dagobert I<sup>er</sup>..... 629 -v. 638  
(Seul roi de 629 à 634)

*Austrasie.*

Sigebert I<sup>er</sup>..... 561-575  
Childebert II..... 575-595  
Thibert ou Théodebert II..... 595-612  
Sigebert II..... 613

*Bourgogne.*

Thierry II..... 595/ 596-613

*Austrasie.*

Sigebert III..... 634-656  
Childéric II..... 662-675  
Dagobert II..... 676-679

*Neustrie et Bourgogne.*

Clovis II..... 639-657  
Clotaire III..... 657-673  
Thierry III..... 673-690 ou 691  
Clovis III..... 675  
Clovis IV..... 691-695  
Childebert III..... 695-711  
Dagobert III..... 711-715  
Chilpéric II, désigné par les Neustriens..... 715-721  
Clotaire IV, désigné par Charles Martel..... 718-719  
Thierry IV..... 721-737  
Interrègne..... 737-743  
Childéric III..... 743-751

**Carolingiens**

Pépin le Bref..... 751-768  
Charlemagne (avec Carloman jusqu'en 771)..... 768-814  
Louis I<sup>er</sup> le Pieux ou le Débonnaire..... 814-840  
Charles II le Chauve..... 843-877  
Louis II le Bègue..... 877-879

Louis III et Carloman.....	879-882
Carloman seul.....	882-884
Charles le Gros.....	884-887
Eudes (famille capétienne).....	888-898
Charles III le Simple.....	893-923
(Il partagea le trône avec Eudes de 893 à 898).	

Robert I <sup>er</sup> (famille capétienne): opposé à Charles le Simple.....	922-923
Raoul.....	923-936
Louis IV d'Outremer.....	936-954
Lothaire.....	954-986
Louis V.....	986- 987

### **Capétiens directs**

Hugues Capet.....	987-996
Robert II le Pieux.....	996-1031
Henri I <sup>er</sup> .....	1031-1060
Philippe I <sup>er</sup> .....	1060-1108
Louis VI le Gros.....	1108-1137
Louis VII le Jeune.....	1137-1180
Philippe II Auguste.....	1180-1223
Louis VIII.....	1223-1226
Louis IX (Saint Louis).....	1226-1270
Philippe III le Hardi.....	1270-1285
Philippe IV le Bel.....	1285-1314
Louis X le Hutin.....	1314-1316
Jean I <sup>er</sup> (posthume).....	1316
Philippe V le Long.....	1316-1322
Charles IV le Bel.....	1322-1328

### **Valois**

*Valois directs (issus de Charles de Valois,  
frère de Philippe le Bel).*

Philippe VI de Valois.....	1328-1350
Jean II le Bon.....	1350-1364
Charles V le Sage.....	1364-1380

Charles VI.....	1380-1422
Charles VII.....	1422-1461
Louis XI.....	1461-1483
Charles VIII.....	1483-1498

### **Valois-Orléans**

*(issus du 1<sup>er</sup> fils de Louis d'Orléans,  
frère de Charles VI).*

Louis XII.....	1498-1515
----------------	-----------

### **Valois-Angoulême**

*(issus du 3<sup>e</sup> fils de Louis d'Orléans)*

François I <sup>er</sup> .....	1515-1547
Henri II.....	1547-1559
François II.....	1559-1560
Charles IX.....	1560-1574
Henri III.....	1574-1589

### **Bourbons**

*(issus de Robert, comte de Clermont,  
6<sup>e</sup> fils de Saint Louis)*

Henri IV.....	1589-1610
Louis XIII.....	1610-1643
Louis XIV.....	1643-1715
Louis XV.....	1715-1774
Louis XVI.....	1774-1792

### **I<sup>er</sup> République**

Convention.....	1792-1795
Directoire.....	1795-1799
Consulat.....	1799-1804

### **Premier Empire**

Napoléon I <sup>er</sup> , empereur.....	1804-1814
Les Cents-Jours.....	1815

### **Restauration**

(Bourbons)

Louis XVII.....	1814-1824
Charles X.....	1824-1830

## **Monarchie de Juillet**

(Bourbons-Orléans)

Louis-Philippe I<sup>er</sup> ..... 1830-1848

## **II<sup>e</sup> République**

Louis Napoléon Bonaparte ..... 1848-1852

## **Second Empire**

Napoléon III, empereur ..... 1852-1870

## **III<sup>e</sup> République**

A. Thiers ..... 1871-1873

Mac-Mahon ..... 1873-1879

Jules Grévy ..... 1879-1887

Sadi-Carnot ..... 1887-1894

Casimir-Perier ..... 1894-1895

Félix Faure ..... 1895-1899

Emile Loubet ..... 1899-1906

Armand Fallières ..... 1906-1913

Raymond Poincaré ..... 1913-1920

Paul Deschanel (févr.-sept.) ..... 1920

Alexandre Millerand ..... 1920-1924

Gaston Doumergue ..... 1924-1931

Paul Doumer ..... 1931-1932

Albert Lebrun ..... 1932-1940

## **Etat français**

Philippe Pétain ..... 1940-1944

## **Gouvernement provisoire de la République**

Charles de Gaulle ..... 1944-1946

Félix Gouin, Georges Bidault, Léon Blum ..... 1946-1947

## **IV<sup>e</sup> République**

Vincent Auriol ..... 1947-1954

René Coty ..... 1954-1959

## **V<sup>e</sup> République**

Charles de Gaulle.....	1959-1969
Georges Pompidou.....	1969-1974
Valéry Giscard d'Estaing.....	1974-1981
François Mitterrand.....	1981-1995
Jeaques Chirac.....	1995-2007

## BIBLIOGRAPHIE

1. Alain Barbé, Daniel Lordey, "Histoire de Paris", Editions Ouest-France 1990.
2. Capitale de Europe Paris **Versailles**, Paris 1999.
3. Le petit Larousse "Dictionnaire encyclopédique", Paris 1996.
4. Hatier "Histoire; Les Civilisations", Paris 1981.
5. Atlas de la France et de ses régions, Paris-Bruxelles-Zurich-Montréal 1993.
6. Le Petit Robert, Dictionnaire illustré des noms propres, Paris 1994.
7. Le Petit Robert, Dictionnaire universel des noms propres, Paris 1993.
8. Frédéric Macler "La France et l'Arménie à travers l'art et l'histoire", Paris 1917.
9. Raymond H. Kévorkian, Armèn Ter-Stépanian "Manuscrits arméniens" (de la Bibliothèque nationale de France) Paris, 1998.
10. Voir la France, textes de Henri Gougaud et Colette Gouvion, Hachette, 1980.
11. Le monde contemporain, Histoire, Civilisations, Paris-Montréal, 1968.
12. Larousse, Le Nouveau Mémo, encyclopédie, Paris 1999.
13. La France, Librairie Larousse, Paris 1990.
14. Robert Dézelus "L'Arménie fille de Sumer" (édition Mkhitariste) Vienne/Autriche, 1998.
15. France, Paris 1999.
16. Collection Drouet "Histoire CM 1 CM2" (Editions MAGNARD 122 bld St-Germain 75006), Paris 1985.
17. Encyclopédie de la culture française, Paris 1991.
18. Dictionnaire des monuments de Paris, Paris 1991.
19. Gerard Betton, Histoire du cinéma, (coll. Que sais-je ?), Paris 1994, p.4, 5.
20. Marc Blancpain, Jean-Paul Couchoud, La civilisation française, Paris 1974, p. 242.

21. Georges Dorion et André Guionnet, La sécurité sociale (coll. Que sais-je ?), Paris 1993 pg. 33.
22. Atlas de l'Histoire de France, Pierre Aubé, Olivier Bonnet, Paris 1996.
23. Les grandes étapes de la civilisation française par Jean Thoraval, Paris 1972.
24. Larousse, Dictionnaire de Paris, Paris 1964.
25. André Labaste, Collection Varon "Géographie", Paris 1964.
26. A. Labaste, R. Blanchon, R. Oudin, Collection Varon "Géographie", Paris 1970.
27. G. Cotentin Rey "Les grandes étapes de la civilisation françaises", Paris 1996.
28. Will Durant. The Study of Civilization, Part I, Our Oriental Heritage. New York, Simon and Schuster, 1954, p. 1.
29. Cyril Le Tallec "La communauté Arménienne de France 1920-1950", Paris, 2001.
30. David M. Lang. Armenia Cradle of Civilization. London. George Allen and Unwin LTD, 1970, p. 9.
31. René Léonian "Les Arméniens de France sont-ils assimilés ? ", Issy-les-Moulineaux, 1986.
32. Yvonne de Sike "Fêtes et croyances populaires en Europe", Paris 1994.
33. Florence de Mèredieu "Histoire matérielle et immatérielle de l'art moderne", Paris 1994.
34. Patrick Brion "Cinéma Français", Paris 2005.
35. Jean Breschand. Brève histoire du cinéma français 1960-1990, Paris 1996.
36. Michel Renouard "La Bretagne", Rennes 1993.
37. Anne Stamm "L'Afrique de la colonisation à l'indépendance" (coll. Que sais-je ?), Paris 1998.
38. René Gaudéz "Promenade en Normandie", Rennes, 1996.
39. INFO-FRANCE N11-décembre 1998.
40. Les sites Internet  
<http://www.Wikipédia, encyclopédie libre.>



Համակարգչային ձևավորումը՝ Երևանի Վ. Բրյուսովի անվան ՊԼՀ-ի  
համակարգչային կենտրոն (ղեկավար՝ դոց. Վ. Վ. Վարդանյան)

Համակարգչային էջավորումը՝ Զ. Ս. Էլչակյան  
Ս. Վ. Առաքելյան

Ստորագրված է տպագրության՝	10.03.06
Հանձնված է տպագրության՝	05.06.06

Տպաքանակ՝ 130

---

«Լինգվա» հրատարակչություն  
Երևանի Վ. Բրյուսովի անվան պետական լեզվաբանական համալսարան  
Հասցեն՝ Երևան, Թումանյան 42  
Հեռ.՝ 53-05-52  
Web: <http://www.brusov.am>  
E-mail: [yслу@brusov.am](mailto:yслу@brusov.am)